



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

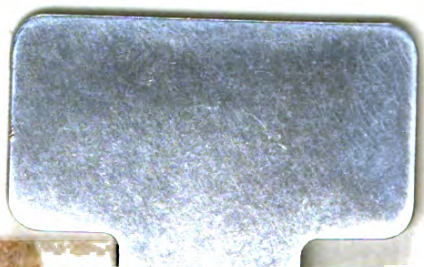
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

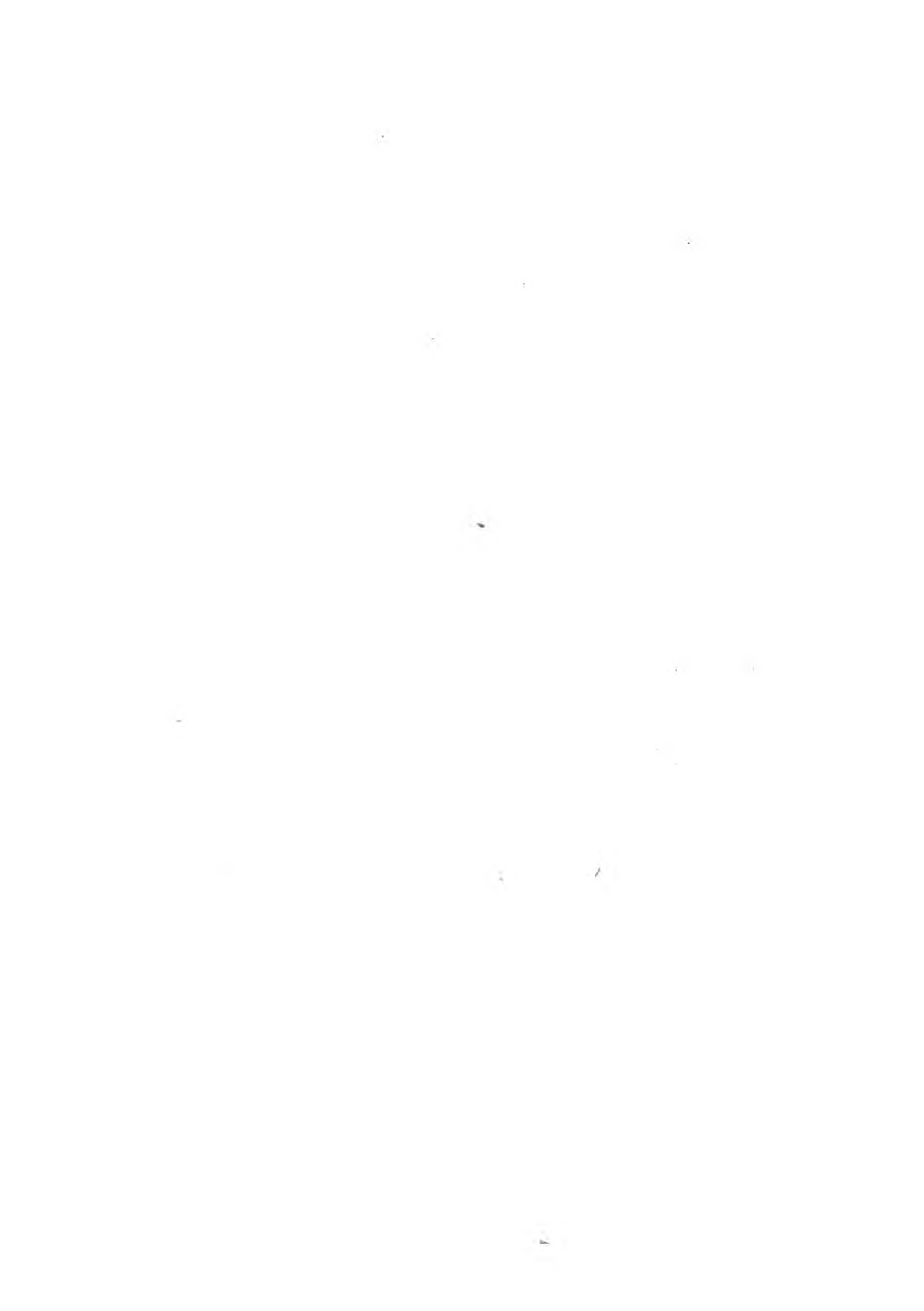


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



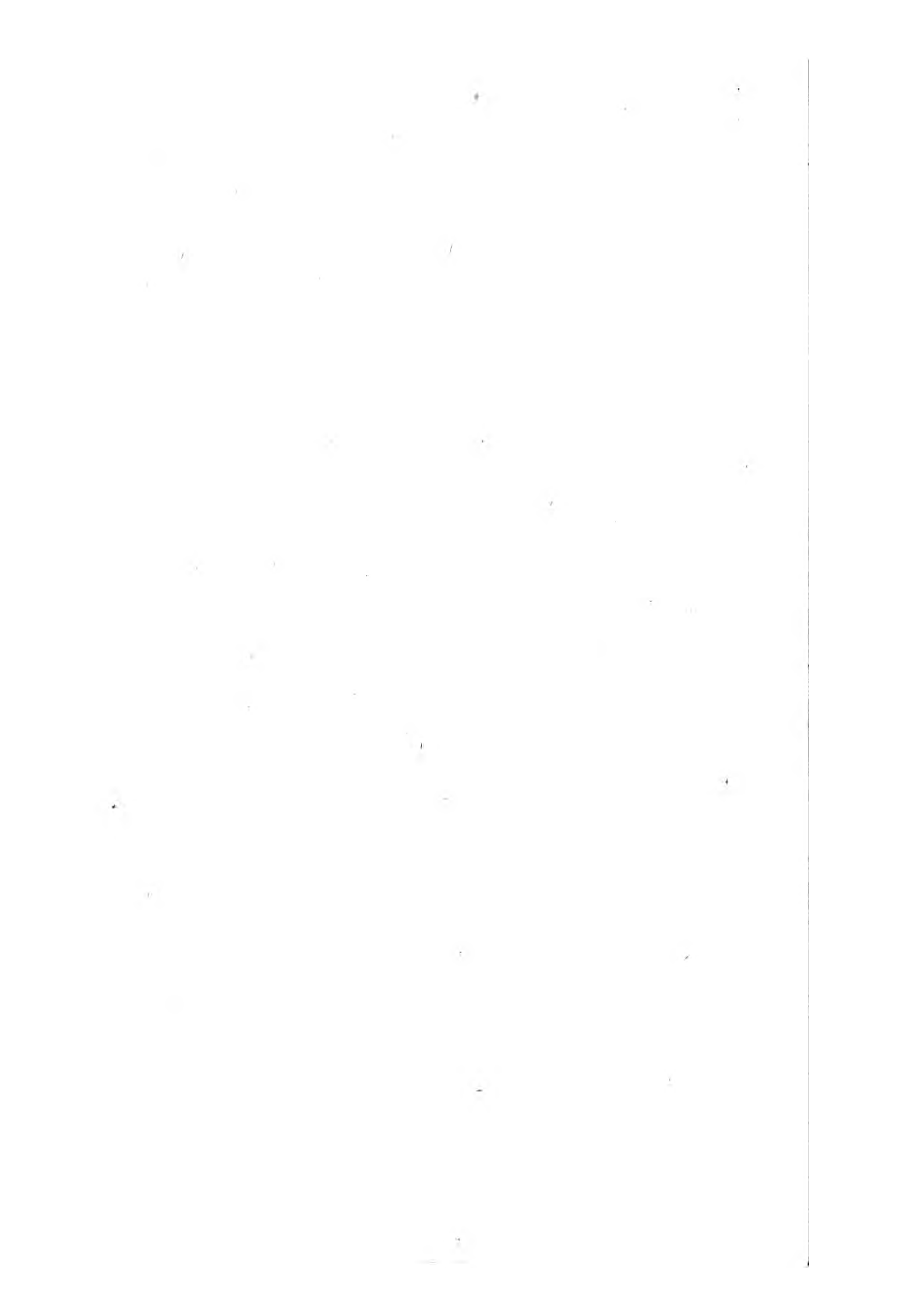
31. c. 66
~~5. l. 22~~





[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is scattered across the page and cannot be transcribed accurately.]

ESSAI
SUR
LA LANGUE FRANÇOISE.



ESSAI
SUR
LA LANGUE FRANÇOISE,
ET PARTICULIÈREMENT
SUR LES PROVINCIALES ET SUR LES PENSÉES
DE PASCAL,

PRÉCÉDÉ D'UNE LETTRE A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

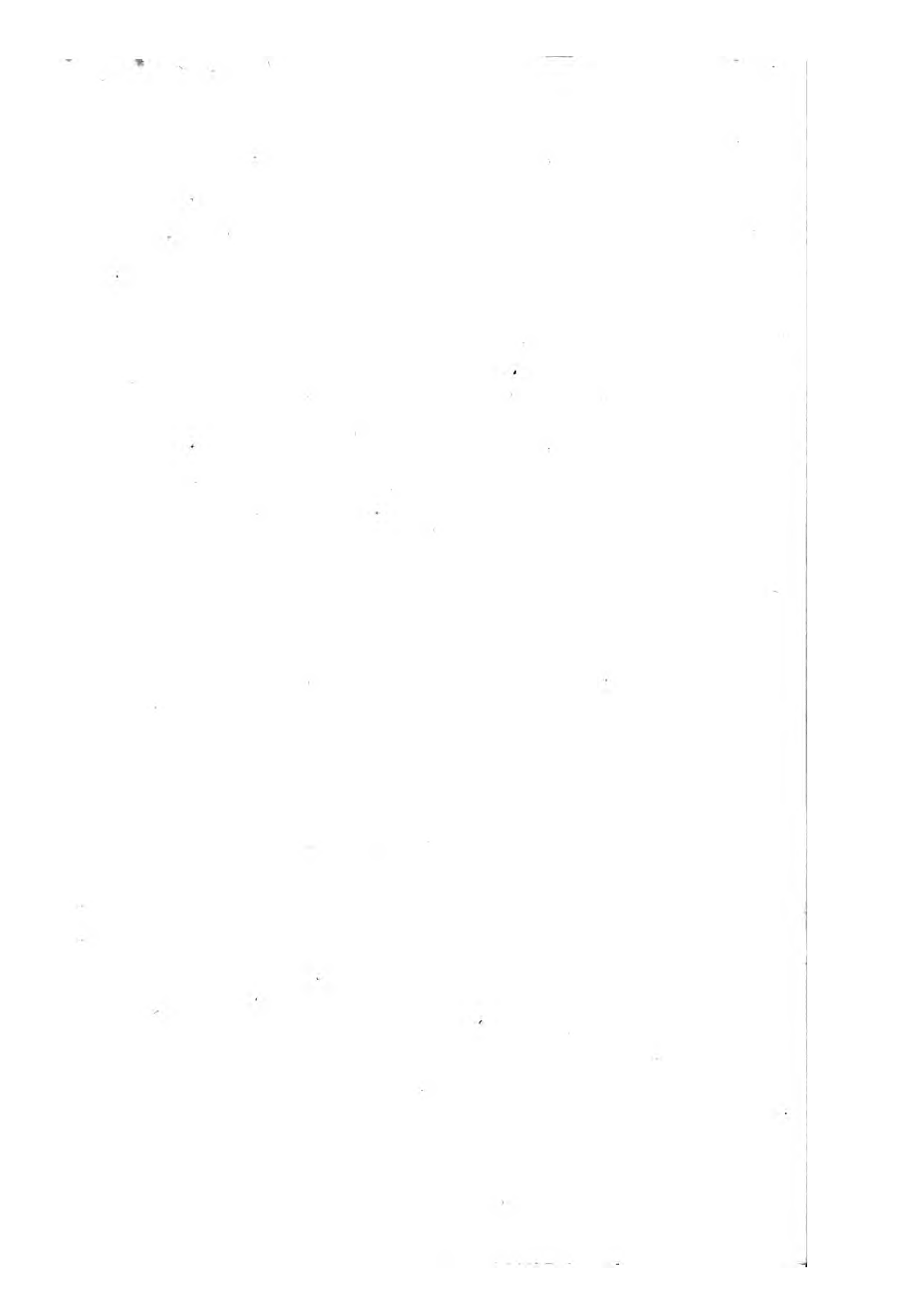
PAR M. LE COMTE FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Le tout revu, corrigé et tiré de la nouvelle Édition complète des
OEUVRES DE PASCAL, publiée par M. LEFÈVRE, en cinq
volumes in-8°.

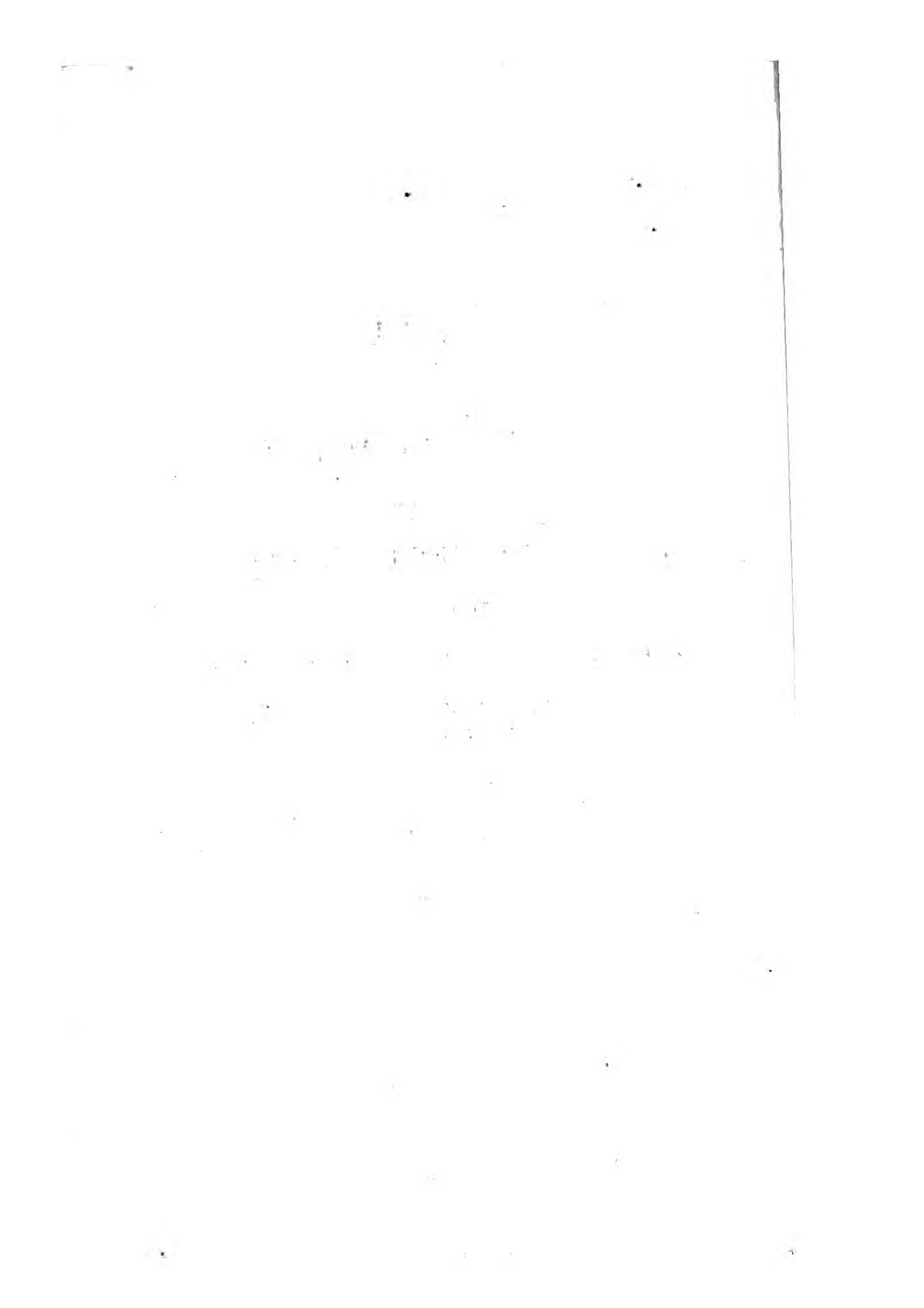
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

~~~~~  
1818.





**ESSAI**  
**SUR**  
**LES MEILLEURS OUVRAGES**  
**ÉCRITS EN PROSE**  
**DANS LA LANGUE FRANÇOISE,**  
**ET PARTICULIÈREMENT**  
**SUR LES LETTRES PROVINCIALES DE PASCAL,**  
**REVU, CORRIGÉ, ET PRÉCÉDÉ D'UNE LETTRE A MESSIEURS**  
**DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,**  
**PAR M. LE COMTE FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.**





---

# LETTRE

A

MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

EN LEUR ADRESSANT LA PREMIÈRE ÉDITION DE CET ESSAI.

---

**M**ESSIEURS,

UNE nouvelle édition des *Lettres Provinciales*, donnée par M. DIDOT l'aîné, et qui fait partie de sa belle collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise, est précédée d'un essai que j'ai hasardé sur cette collection et sur l'ouvrage même de PASCAL. On a tiré de mon Essai quelques exemplaires séparés. L'hommage de ce foible travail vous appartient de droit, et je m'empresse d'avoir l'honneur de vous l'offrir.

J'ai tâché, Messieurs, de présenter en raccourci le tableau des progrès de la langue françoise, et le choix des meilleurs ouvrages écrits en cette langue dans le quinzième et le seizième siècle, et dans la première moitié du dix-septième, jusqu'à l'époque des *Provinciales*. J'ai rangé ces ouvrages suivant l'ordre des temps où ils ont paru, ce qui n'avoit pas encore été tenté. Vous excuserez donc les erreurs ou les fautes échappées à mon attention dans une entreprise si nouvelle, et pour laquelle j'avois si peu d'espace.

Mon plan ne s'étendoit point à la poésie, je me suis seulement occupé de la prose. Pour ne pas remonter trop haut, je pars de la découverte de l'art de l'imprimerie. C'est alors que les livres en papier de chiffon, d'un prix accessible au

commun des lecteurs , succèdent aux manuscrits en parchemin , qui n'étoient que l'objet d'un luxe dispendieux , et ne servoient guère qu'à une vaine montre de la grandeur et de l'opulence. Nous voyons d'abord notre langue lutter long-temps péniblement contre l'intrusion et la prééminence d'une langue morte , seule enseignée dans les universités , seule employée dans tous les actes , seule en possession des tribunes publiques. Nos premiers livres du quinzième siècle ne sont presque tous que des romans , et n'ont que le caractère de la naïveté , sans règle et sans correction. Cependant ces livres mêmes font déjà circuler quelques idées , et tout annonce le désir de nos pères d'avoir une littérature à eux. Au seizième siècle , un Roi , père des Lettres , réveille l'esprit national , et rend à notre langue le droit de naturalité qu'elle avoit perdu même dans nos tribunaux. Le calvinisme fait cultiver cette langue , et en révèle les ressources. Les ouvrages d'AMYOT la mettent en honneur ; de bons esprits suivent ses traces , et j'ai pu indiquer jusqu'à trente écrivains de cette époque , pris dans le nombre de ceux que vos prédécesseurs avoient jugés dignes de fournir des autorités pour la première ébauche du *Dictionnaire de l'Académie*. En effet , Messieurs , après AMYOT , on écrit en françois sur toute sorte de matières ; mais il n'y a point encore de règles uniformes , et l'on en sent vivement le besoin. Telle est la disposition des esprits , lorsque la philosophie de DESCARTES ouvre avec éclat le dix-septième siècle. La secousse qu'il imprime à l'esprit humain influe sur notre langue ; elle y occasionne une grande et importante révolution , qui est la dernière. Quelques bons esprits la préparent ; leur réunion dans l'Académie Française l'affermi ; le succès des *Provinciales* la consomme , et la langue est fixée.

J'ai exposé aussi les réclamations faites contre cette réforme, qu'on accuse d'avoir été, comme toutes les réformes, au-delà du but qu'elle devoit se contenter d'atteindre.

Je crois avoir établi par la série des faits, et par quelques citations choisies, la preuve que nous avons en quelque sorte deux langues françoises; celle de MAROT et d'AMYOT, qui n'est plus que dans les livres; et celle de MALHERBE et de PASCAL, qui est encore vivante. Je demande qu'on rende justice à la langue du seizième siècle; mais qu'on se garde bien d'abandonner et d'altérer celle du dix-septième, que l'on pourroit cependant rajeunir, sans la défigurer, en lui restituant avec goût ses anciennes richesses, trop peu connues et trop négligées. J'en indique les sources principales.

Mon sujet m'a reporté souvent vers les travaux de l'Académie Françoise, c'est-à-dire, vers les services que vous avez déjà rendus à notre langue, et ceux que vous pouvez lui rendre encore. Je serois bien flatté, Messieurs, que vous daignassiez examiner cet Essai, et m'honorer de vos conseils pour l'améliorer, si vous jugez qu'il en soit susceptible, et qu'il en vaille la peine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé* FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

*N. B.* L'Académie a fait transcrire cette lettre dans le procès-verbal de la séance du 10 décembre 1816.



1000

1000

1000

1000

1000

1000

---

**ESSAI**  
SUR  
**LES MEILLEURS OUVRAGES**  
ÉCRITS EN PROSE  
**DANS LA LANGUE FRANÇOISE,**  
ET PARTICULIÈREMENT  
SUR LES PROVINCIALES DE PASCAL (\*).

---

C'EST sans doute une heureuse idée que celle d'offrir aux amateurs de la littérature et de la typographie une collection soignée des meilleurs ouvrages de la langue française : mais quels sont les ouvrages qui méritent d'entrer dans la suite magnifique de cette galerie nationale ? à quelle époque les fera-t-on remonter ? quel est l'espace de temps qu'embrassera cette collection ? Voilà ce qu'on n'a point encore suffisamment examiné.

Ce recueil doit comprendre naturellement deux divisions : celle des ouvrages en vers , et celle des livres écrits en prose.

Nous mettons au premier rang les ouvrages en vers , parce que la poésie a été perfectionnée la première. Aussi cette partie de la collection commence par les poésies de Malherbe. On pourroit placer à la tête de cette division l'Histoire de la poésie française , par l'abbé Massieu ; celle du théâtre , par M. Suard ; quelques Mémoires de l'Académie des Belles-

---

(\*) Cet Essai a paru la première fois à la tête d'une édition des *Provinciales* , qui fait partie de la collection des *Classiques François* , publiée par M. P. DIDOT l'aîné. L'on n'a pas cru devoir retrancher ici quelques détails propres à cette collection , mais qui sont toujours relatifs à l'histoire de notre langue , et qui préparent ce que l'auteur de l'Essai doit dire spécialement de PASCAL.

Lettres sur les fabliaux et sur divers sujets relatifs à notre versification et à notre poésie ; des Extraits de l'abbé Millot sur les Troubadours , et de quelques autres écrits du même genre. Nous avons , à cet égard , beaucoup plus de secours et de matériaux qu'il n'en faut pour former une introduction curieuse et instructive à la lecture de nos poètes , et pour reconnoître que , sans remonter jusqu'au Roman de la Rose , nous avons en vers deux langues françoises : celle de Marot et de quelques autres poètes antérieurs à Malherbe , laquelle a donné lieu à ce que nous appelons le style marotique ; et celle de Malherbe et des autres grands poètes qui ont *reconnu ses lois et l'ont pris pour modèle*.

Nous ne sommes pas , à beaucoup près , aussi avancés relativement au choix à faire dans l'immense trésor de nos bons ouvrages en prose. Tous ceux qui ont voulu nous donner l'histoire des différens siècles de notre littérature n'ont fait que des espèces de dictionnaires ou de catalogues alphabétiques , dont le désordre ne présente aucune suite et ne laisse aucune idée nette. Il nous manque un tableau chronologique des degrés par lesquels a passé successivement cette partie de notre littérature avant d'être arrivée au terme où l'on peut croire que notre langue , long-temps variable et inconstante , a pris en quelque sorte une forme assurée et définitive.

C'est à Pascal que l'on paroît en avoir attribué la gloire. La publication de ses *Lettres à un Provincial* ( que l'on est convenu d'appeler plus brièvement les *Provinciales* , quoique ce titre n'ait aucun rapport réel avec l'objet de cet ouvrage ), cette publication est de la même année où parut *le Pucelle* de Chapelain , c'est-à-dire , de l'année 1656 ; c'est l'époque commune à laquelle on rapporte cette fixation précise de la langue françoise , parce que ces Lettres fameuses passent pour être le premier ouvrage en prose , si purement écrit et si correct , qu'après cent soixante ans il ne s'y trouve ni mot qui ait vieilli , ni tour de phrase qui répugne au génie actuel et à l'usage de notre langue.

Est-il vrai que cet éloge appartienne exclusivement aux

*Lettres Provinciales* ? Si l'auteur ne doit , en effet , le partager avec personne , comment est-il parvenu le premier à ce degré de perfection ? Pourquoi cette épuration de notre langue est-elle arrivée si tard ? Que devons-nous penser de ceux qui avoient écrit en françois avant l'année 1656 , dans laquelle ces Lettres furent imprimées pour la première fois , et parurent séparément et successivement dans le format *in-quarto* , dont les exemplaires complets sont aujourd'hui très-rares ? N'en résulte-t-il pas que nous avons aussi en prose deux langues françoises ; savoir : celle du seizième siècle , conservée dans quelques excellents livres antérieurs aux *Lettres Provinciales* , et celle du dix-septième siècle , qui subsiste et vit encore telle qu'elle a été consacrée par cet ouvrage de Pascal , et par ceux des autres grands auteurs qui l'ont suivi ? Sans doute on a raison de rappeler et de vanter sans cesse le siècle de Louis XIV ; mais rend-on assez de justice au siècle de François I<sup>er</sup> ? Ces questions embrassent toute l'histoire de notre littérature ; leur examen rapide nous a paru devoir précéder le livre auquel elles s'appliquent ; livre unique , par l'influence qu'il a eue , et sur les formes générales de la prose françoise , et sur le mouvement des esprits , et sur la destinée d'une société dont il a dévoilé la morale et la politique. La satire qu'il contenoit contre cette société peut bien rendre raison du succès extraordinaire que l'ouvrage a obtenu dans le temps ; mais il faut que cet ouvrage ait un autre mérite intrinsèque , pour avoir conservé son prix si long-temps après les circonstances qui l'avoient fait naître. Il est bien vrai que , de nos jours , un homme à paradoxes (\*) a osé appeler ce chef-d'œuvre *les presque défuntes Lettres Provinciales* ; mais il n'a réussi qu'à se faire donner un démenti universel , et l'on a persisté à regarder ce livre comme étant le premier de ceux qui sont venus composer la bibliothèque classique de la prose françoise dans le grand siècle de Louis XIV.

---

(\*) M. Linguet.

Sous ce point de vue , il est important de discuter les problèmes que nous venons de proposer. Nous ne nous flattons pas de les résoudre. Nous essaierons seulement de mettre sous les yeux des lecteurs les faits et les réflexions qui pourront les mettre à portée de juger par eux-mêmes.

Nous ne commencerons nos recherches qu'à l'époque de la découverte de l'imprimerie , vers le milieu du quinzième siècle. Ce n'est pas que , long-temps avant cette époque , on n'écrivît en françois , que la langue ne fût déjà parlée et fort accréditée hors des limites de la France , et qu'on ne possédât , en cette même langue , quelques manuscrits , plus ou moins curieux ou intéressants ; mais ce petit nombre d'ouvrages étoient peu répandus. On peut juger de la rareté des bons livres , en langue vulgaire surtout , par les catalogues qui nous restent des premières bibliothèques de nos rois. Celle du sage Charles V , inventoriée en 1380 , comprenoit neuf cents volumes. En 1422 , Charles VI n'en avoit que huit cent cinquante-trois. La lenteur des copistes et la cherté du parchemin faisoient des livres un objet de luxe et de magnificence , avant que la découverte du papier de chiffon , et ensuite l'admirable invention de Guttemberg en eussent fait un objet de commerce et d'usage. L'ignorance de ces copistes altéroit les ouvrages. L'histoire du roi saint Louis , composée vers la fin du treizième siècle par le sénéchal de Champagne , Jean , sire de Joinville , avoit été gâtée par tant d'interpolations , que l'on pouvoit douter qu'elle fût , en effet , sortie d'une plume contemporaine. Ce n'est que de nos jours ( en 1761 ) que plusieurs savants réunis , Melot , Sallier , Capperonier , en ont enfin donné un texte incontestable. D'ailleurs , notre langue éprouva long-temps des contradictions et des obstacles qu'elle a eu beaucoup de peine à surmonter , et qui expliquent comment notre littérature est venue si tard. Il convient donc de jeter d'abord un coup d'œil sur son origine et sur les circonstances qui ont retardé et comprimé son développement ; d'examiner ensuite quels sont les premiers livres françois imprimés dans

le quinzième siècle ; de donner plus d'attention à ceux qui ont paru depuis l'époque de la renaissance des lettres en France , sous le roi qui a mérité d'en être nommé le père , jusqu'à l'époque de l'établissement de l'Académie Française , en 1635 ; d'apprécier la réforme qui fut alors commencée par cette compagnie , et d'en voir l'effet , depuis 1635 jusqu'à la publication des *Provinciales* , en 1656 ; de chercher par quels moyens Pascal étoit parvenu à se former un style si pur ; d'examiner les reproches qu'on lui a faits ; de terminer enfin cet Essai par quelques considérations sur le choix des ouvrages postérieurs , par leur date , aux *Provinciales* , qui paroissent devoir entrer dans cette collection des meilleurs ouvrages de la langue française , et sur les recherches et les notes dont il seroit à désirer qu'ils pussent être accompagnés.

§. I. *Origine de la langue française , et cause principale de la lenteur de ses progrès.*

Nous sommes heureusement dispensés d'entrer ici dans un détail qui ne pourroit être que la répétition affoiblie de ce qui a été dit ; 1°. par Duclos , dans son *Mémoire sur l'origine et les révolutions de la langue française* , inséré dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (\*) ; 2°. par Voltaire , dans l'article *français* , de ses *Questions sur l'Encyclopédie* ; 3°. par Bullet , dans son *Histoire de la langue celtique* ; et 4°. par M. Raynouard , dans ce qu'il publie aujourd'hui sur la langue romane (\*\*).

Ces origines sont obscures , et leur incertitude prête à bien des systèmes qui ne s'accordent pas ensemble. Nous manquons de monuments nationaux et domestiques pour établir

---

(\*) Tome XVII , in-4° , pages 171-190.

(\*\*) Ce savant académicien répand un jour nouveau sur la question. Il refait la langue romane , d'après les monuments qui en existent ; et prouve ingénieusement que le roman a été le moule intermédiaire et la transition du latin au français , à l'italien , et à l'espagnol.



l'histoire des Gaules primitives, car les Gaulois n'écrivoient pas. Nous ne savons sur eux que le peu que nous en apprennent les Romains qui les subjuguèrent, et qui ne les ont pas flattés. Une société d'antiquaires françois, récemment établie, s'occupe à rechercher les traces qui peuvent rester de ces temps reculés, dans quelques médailles gauloises, dans les tombeaux, dans les ruines, et enfin dans les origines, trop peu connues jusqu'à présent, de la langue celtique.

Cette langue étoit-elle, comme les hommes éclairés persistent à le croire, le fonds primitif de la nôtre? de combien d'autres langues, ou d'autres dialectes, s'étoit-elle formée?

Le Beau, faisant l'éloge de Lévesque de La Ravalière, cherche à tourner en ridicule l'opiniâtreté de cet académicien à soutenir les privilèges de la langue françoise. Lévesque de La Ravalière étoit persuadé que notre langue n'a rien emprunté, qu'elle ne doit rien à la langue latine, et que les mots qui la composent lui appartiennent tous, à titre patrimonial. Selon lui, nous parlons encore celtique; si quelques-uns de nos termes ont de l'affinité avec ceux du latin, ce n'est pas qu'ils en sortent, c'est qu'ils sont nés ensemble. Cette opinion, pour laquelle Lévesque de La Ravalière avoit rompu plus d'une lance dans le sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'est pas peut-être un paradoxe aussi insoutenable qu'il le semble au premier coup d'œil de ceux qui voient tout dans le latin.

César et Strabon nous apprennent que l'ancienne Gaule avoit pour limites le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Ce pays comprenoit quatre cents nations, ou peuplades diverses, mais qui se rapportoient à ces trois principales: 1°. les Belges, du Rhin jusqu'à la Marne et à la Seine; 2°. les Celtes, ou les Gaulois proprement dits, de la Marne et de la Seine jusqu'à la Garonne; 3°. les Aquitains, de la Garonne aux Pyrénées.

Ces peuplades nombreuses devoient s'entendre entre elles, ne fût-ce que pour concerter les émigrations guerrières, les colonies, et les conquêtes par lesquelles elles se portèrent

dans toutes les parties du monde alors connu. On voit les Celtes aller en Espagne, d'où vinrent les Celtibères; les Belges passer dans la Grande-Bretagne; les Gaulois fonder en Italie, sous Bellovèse, d'où l'Italie supérieure fut appelée par les Romains la Gaule Cisalpine; dans le même temps Sigovèse conduisoit une autre colonie au-delà du Rhin; les Tectosages allèrent dans la forêt d'Hercinie; les Scordisques, dans la Pannonie; enfin les Gaulois fondèrent dans l'Asie mineure le royaume de Galatie. Certainement, tous ces guerriers avoient une langue commune; mais quel étoit cet idiome? De tant d'exploits, de tant de gloire, de ces destinées si brillantes, à peine nous reste-t-il une mémoire confuse.

Les seuls qui auroient pu nous en transmettre le souvenir, c'étoient les Druides et les Bardes.

Les Druides étoient armés de deux pouvoirs terribles; car ils étoient prêtres et juges. Leur doctrine étoit renfermée dans vingt mille vers, non écrits, qui subsistoient encore dans la mémoire des Gaulois du temps de Cicéron. L'on présume que la croyance de la métempsycose entroît dans le système de ces traditions secrètes; on ne peut donner sur ce point que des conjectures savantes: mais pourquoi donc n'aurions-nous pas un Macpherson françois, qui sût retrouver quelque jour les lambeaux long-temps oubliés de ces mystères druidiques, comme l'Écossois a recouvré, ou même supposé, les chansons d'Ossian? Est-il donc invraisemblable que Cicéron ait été tenté d'écrire ses conversations avec Divitiac, et que l'on puisse au moins nous en retracer quelque idée?

Les Bardes étoient les poètes ou les chantres qui suivoient les Gaulois à la guerre, célébroient leurs exploits, et transmettoient aux descendants la mémoire de leurs aïeux. Les chants belliqueux de ces bardes n'étoient pas encore perdus du temps de Charlemagne, qui fit recueillir avec soin tout ce qu'on put en retrouver. De ces chansons guerrières, on tira celle de Roland, qui a été long-temps célèbre; mais rien de tout cela n'est venu jusqu'à nous.



Les Gaules ont perdu jusqu'à leur nom ; et nous ne savons pas au juste si nous avons gardé quelques vestiges de leur langue.

Le grec des Phocéens , le tudesque des Allemands , le roman corrompu des Goths , je ne sais combien d'autres éléments peu connus , sont venus se mêler au fond de la langue vulgaire. Elle est demeurée plusieurs siècles dans un état de barbarie qui n'a pas empêché qu'elle n'eût des moments d'éclat , quand elle prêchoit la croisade par l'organe de saint Bernard ; ou quand elle dictoit au dehors les lois d'une foule de princes sortis de notre France pour aller occuper des trônes étrangers : elle passa en Angleterre , quand Guillaume-le-Conquérant s'empara de cette île , en 1066 ; elle suivit le duc de Bourgogne , qui fut roi de Portugal , en 1090 ; Godofroy de Bouillon , qui fut roi de Jérusalem , en 1099 ; les comtes de Flandre , les Courtenay , qui furent empereurs de Constantinople , en 1206 et 1216 ; le comte de Champagne , qui devint roi de Navarre , en 1234 ; le prince d'Anjou , roi de Naples , en 1245 et 1265 , etc.

Au milieu de tant de triomphes , cette pauvre langue françoise n'étoit encore qu'un jargon qui n'avoit ni lois , ni grammaire. Nous croyons devoir insister sur un point qu'il ne faut pas perdre de vue ; c'est que notre langue a dû vaincre un obstacle perpétuel et presque insurmontable , car elle a eu à soutenir une lutte inégale contre la langue des Romains , qui d'abord l'emporta sur elle , et l'étouffa pendant long-temps après la conquête des Gaules , mais qui est revenue ensuite , armée de la prédominance de la religion , et protégée par l'influence des doctrines ultramontaines.

Les Francs et les Goths avoient bien détruit le colosse de l'empire romain ; mais des événements nouveaux rendirent à Rome chrétienne une partie de la puissance arrachée à Rome païenne.

Les papes avoient eu besoin du secours de nos rois. Étienne II avoit fait écrire à Pepin , par saint Pierre et par tous les saints , une lettre éloquente pour engager Pepin dans

une guerre contre Astolphe. Les François n'étoient pas très-ardents pour cette entreprise ; Pepin la tenta de son chef. L'expédition fut heureuse. Le vainqueur donna au pontife l'exarchat de Ravenne avec la Pentapole , pour être absous de ses péchés et racheter son âme. Le pape lui fit présent de la vie éternelle (\*). Pepin se fit sacrer par le pape , au lieu de se faire élever sur le pavois des Francs. Ces changements eurent des suites qu'on ne prévoyoit pas alors.

Cependant tout étoit barbare. Charlemagne essaya de ranimer les lettres en établissant des écoles à Paris et à Tours en 793, et dans tous les évêchés et abbayes de son empire en 789. Les docteurs qu'il employoit étoient des ecclésiastiques qui ne savoient qu'un peu de latin. Charlemagne , inspiré par eux , paya plus d'un tribut à la grossièreté et à la rudesse du siècle où il vivoit. Par un de ses capitulaires , il prescrivit le duel pour découvrir les crimes ; il admit , par un autre , l'épreuve des charbons ardents. Le testament de ce grand homme offre une disposition peut-être encore plus bizarre : il veut que , s'il survient des différends entre ses fils , la dispute soit terminée par le jugement de la croix ; c'est-à-dire que le vainqueur soit celui qui pourra se tenir plus long-temps les bras en l'air , faisant la croix. Dans le concile d'Ingelhem , l'empereur Louis-d'Outremer offre de se battre en champ clos pour démontrer son innocence. Si les princes et les prélats étoient si peu instruits, que devoit-ce être alors du reste de la nation ? On croyoit que c'étoient les sorciers qui excitoient les tempêtes : il fallut qu'un archevêque de Lyon (\*\*) fit un livre exprès pour prouver le contraire. L'ignorance devint si générale que , vers l'an 1000, chacun s'attendoit à voir la fin du monde. En 1209, un concile de Paris condamna au feu la métaphysique d'Aristote , avec défense de la lire et de l'avoir chez soi , sous

---

(\*) ÉTIENNE II, épîtres 7 et 8. PAUL I<sup>er</sup>, épître 15. Voyez le *Code Carolin*, dans Duchesne, tome III.

(\*\*) Agobard, mort en 840.

peine d'excommunication. Cependant, dès l'an 1200, l'université de Paris commençoit à être célèbre, et il y avoit déjà une foule d'étudiants de toutes les parties de l'Europe. Mais cette université étoit toute pontificale et purement latine. Vers ce temps, les Vaudois, les pauvres de Lyon, les Albigeois, avoient voulu lire la Bible que Pierre Valdo avoit fait traduire en françois. Ce fut un crime qu'on ne put leur pardonner. Il y eut un grand nombre de Vaudois condamnés au feu en 1209, 1210 et 1211. Cette version de la Bible en langue vulgaire étoit informe, parce que la langue elle-même n'étoit pas formée; mais ce premier ouvrage répandoit le goût du françois: on eut grand soin de le proscrire. Le latin seul resta en possession de l'Église, des tribunaux et des conseils, et des actes de toute espèce. Notre langue ainsi négligée n'étoit qu'un idiome agreste, et qui n'auroit pu se réhabiliter, s'il eût été toujours abandonné et repoussé par le gouvernement.

Le préjugé pour le latin étoit si fortement enraciné chez nous, même encore sous Louis XIV, que Ménage ne craignoit pas de dire: « Il y a plus de sûreté à écrire en latin » qu'en françois, pour faire un ouvrage de durée. » Et il ajoutoit que c'étoit le sentiment de Ducange. Cependant, l'exemple donné depuis trois siècles par les auteurs célèbres qui avoient écrit en italien, avoit dû ébranler cette prévention contre les langues vivantes. Joachim du Bellay, qui mourut jeune, en 1560, avoit été à Rome. La gloire des écrivains de l'Italie l'avoit frappé, et il développa, en assez beaux vers, l'opinion qu'il faut écrire dans sa langue. Quelques strophes de cette ode appartiennent à notre sujet, et nous croyons pouvoir les transcrire.

Qui grec et latin veut écrire,  
Semble un Icare, un Phaëton,  
Et semble, à le voir, qu'il désire  
A la mer donner nouveau nom.

Il y met de l'eau, ce me semble;  
Et pareil (peut-être) encore est

A celui qui du bois assemble  
Pour le porter à la forest.

Princesse , je ne veux point suivre  
D'une telle mer les dangers ,  
Aimant mieux entre les miens vivre  
Que mourir chez les étrangers.

Mieux vaut que les siens on précède ,  
Le nom d'Achille poursuivant ,  
Que d'estre ailleurs un Diomède ,  
Voire un Thersité bien souvent.

Quel siècle esteindra ta mémoire  
O Bocace ? et quels durs hivers  
Pourront jamais sécher la gloire ,  
Pétrarque , de tes lauriers verds ?

Qui verra la vostre muette  
Dante , Bembe , à l'esprit hautain ?  
Qui fera taire la musette  
Du pasteur Néapolitain ? etc.

§. II. *Des premiers livres françois imprimés dans le  
quinzième siècle.*

La découverte de l'imprimerie , qui date de 1440 , ne fut pas d'abord appliquée à des livres en langue vulgaire. Les premiers ouvrages françois qui parurent dans le quinzième siècle ne sont recherchés que comme des raretés typographiques ; on les paye fort cher dans les ventes de livres , et il n'y en a pas un seul que l'on puisse relire aujourd'hui avec quelque plaisir , par la difficulté de leurs caractères gothiques , par le peu de valeur du fonds de leur doctrine , et par les défauts de la forme. Cependant on est curieux de connoître ces premiers essais , et de pouvoir juger quels furent les ouvrages écrits en notre langue , qui attirèrent d'abord l'attention des imprimeurs. Nous avons essayé d'en dresser une liste , suivant l'ordre des dates , et , tout incomplète qu'elle puisse être , nous croyons devoir la présenter aux lecteurs , avec un petit nombre d'observations propres à tempérer la sécheresse du catalogue. D'ailleurs , ce catalogue même doit faire penser les lecteurs.

## LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES

## EN PROSE FRANÇOISE

Qui ont paru depuis la découverte de l'imprimerie, en 1440, jusqu'à la fin du quinzième siècle, rangés par ordre de dates.

1473.

LE JARDIN DE DÉVOTION, auquel l'ame dévoté quiert son amoureux Jhesucrist. Bruges, Colard Mansion, vers 1473, *in-fol.*

Ouvrage très-rare, mais qui n'a d'autre mérite que d'être la première impression faite à Bruges, par Colard Mansion.

Cet imprimeur, homme de lettres, est connu par une notice que M. Van-Praët a consacrée à sa mémoire, dans l'*Esprit des journaux*, du mois de février 1780, et dans l'ouvrage de M. Lambinet, sur l'origine de l'imprimerie. Notre langue lui a de grandes obligations; car c'est un des premiers typographes qui s'en soit occupé, et qui lui ait voué ses presses dans une ville de la Flandre, alors très-florissante par l'industrie et le commerce, tandis que la langue françoise paroissoit négligée par les imprimeurs de Paris.

On conserve à la Bibliothèque du Roi la *Pénitence d'Adam*, manuscrit, traduit du latin en françois par ce même Colard Mansion.

1475.

LE LIVRE DE MAISTRE ALDOBRANDIN, pour la santé du corps garder; composé à la requeste du Roi de France; sans nom de ville et d'imprimeur; gothique.

M. Debure cite cette édition comme paroissant avoir été exécutée aux environs de l'année 1475. Il a soin d'observer qu'elle se trouve à la Bibliothèque du Roi, R 143.

Aldobrandin étoit un savant médecin de Florence, mort en 1327. Il y a eu depuis plusieurs Florentins célèbres, portant le même nom, et dont l'un a été pape, sous le nom de Clément VIII.

On voit que la liste commence par un livre de piété, et un livre de médecine. Cette gradation est assez naturelle. Il faut d'abord songer à l'âme, et ne pas oublier le corps; mais après ces soins nécessaires, il faut alimenter et amuser l'esprit: on aura des livres d'histoires et beaucoup de romans.

1476.

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, appelées Chroniques de Saint-Denis, depuis les Troyens jusqu'à la mort de Charles VII, en 1461.



Paris, en l'ostel de Pasquier Bonhomme, le xvi<sup>e</sup> jour de janvier, l'an de grâce 1476, 3 vol. *in-fol.*, goth. Le dernier volume contient les règnes de Charles V, VI et VII.

Bonhomme étoit l'un des quatre principaux libraires de l'université de Paris.

Il y a une autre édition de ce livre, donnée à Paris par Jean Maurand, pour Antoine Vérard, le dernier août 1493, et qui va jusqu'à la mort de Charles VIII. Elle est mieux imprimée que la précédente, et il y a des gravures en bois.

M. de La Curne de Sainte-Palaye a donné à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un Mémoire curieux concernant les principaux monuments de l'*Histoire de France*. On y trouve une notice exacte sur ces *Chroniques de Saint-Denis*. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XV, *in-4<sup>o</sup>*, pages 580-617.)

C'étoient des religieux Bénédictins qui étoient chargés de rassembler ces matériaux de notre histoire. Il est à croire qu'ils s'en acquittoient avec soin, et qu'ils disoient la vérité, autant que leur robe pouvoit le permettre. On peut en juger par la manière édifiante dont ces bons pères expliquent les amours de Charles VII et d'Agnès Sorel, qui eut deux enfants de ce prince, en tout bien tout honneur, comme on va le voir.

*Extrait de l'Histoire de Saint-Denis.*

« Moy chronicqueur, désirant escrire le vray, me suis deubment » informé, et sans fiction, de la vérité; et ay trouvé tant par cheva- » liers, conseillers, phisiciens, chirurgiens et autres serviteurs domes- » tiques, examinés par serment comme à mon office appartient, afin » d'oster l'abus du peuple, que, durant cinq ans que la belle Agnès » demeura avec la Reyne, le Roy ne la fréquentoit aucunement qu'en » grande compagnie, et jamais en l'absence de la Reyne, n'ayant jamais » usé envers elle d'aucune contenance libre, non pas mesme lui toucher » au-dessoubs du menton; et après les esbats, Charles se retiroit en » son logis, et la belle Agnès au sien; mais il l'aimoit à cause qu'elle » estoit joyeuse, et entre les plus belles la plus jeune, et qu'il cherchoit » toutes sortes d'esbats pour tromper ses pensements et ennuis. »

LA GRANDE LÉGENDE DORÉE, dite LA VIE DES SAINTS, traduite en françois par Jehan Batallier, dominicain. Lyon, Barthélemy Buyer, 1476, *in-fol.*

LA LÉGENDE DES SAINTS NOUVEAUX, qui ne sont pas insérés dans la *grande Légende*, par les P. P. Maistre Julien (Macho) et Maistre Jean Batallier. Lyon, chez le même, 1477, *in-fol.*

Jacques de Voragine est l'auteur de cette *Légende d'or*, qu'on devoit appeler plutôt *de fer*, suivant quelques savants critiques, indignés des

fraudes pieuses et des absurdités qui remplissent ce livre, autrefois si fameux. Cependant il seroit possible que l'auteur n'eût voulu composer que des apologues moraux et des romans mystiques. Jugeons-en par ce trait, que nous détachons au hasard de la *Vie de saint Machaire*.

« Saint Machaire pria pour le dyable à ce qu'il feust en paradis. »  
 » Nostre Seigneur ouit sa prière, et lui envoya un ange, lequel dist si  
 » luy vouloit dire ung verset du *Miserere*, lequel se commence ainsi :  
 » *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra*  
 » *me est semper*, et qu'il yroit en paradis. Saint Machaire vinst au dya-  
 » ble, et luy dist, que s'il vouloit confesser et dire ce verset chascun  
 » jour, qu'il yroit en paradis. Le dyable luy dist qu'il n'en feroit rien,  
 » et que oncques ne pécha. Ainsi le dyable ne fut point à paradis. Adonc  
 » l'ange dist à saint Machaire que jamais ne priast pour créature qui  
 » fust dampnée en enfer, ne pour ceux qui sont obstinés en leur mal,  
 » lesquels ne veulent pas pardonner. »

Ou nous nous trompons fort, ou cette partie de la *Légende de saint Machaire* n'est qu'une parabole contre ceux qui sont opiniâtrés à mal faire, et qui ne veulent pas convenir qu'ils ont péché. En relisant, sous ce point de vue, la *Légende dorée* et plusieurs autres anciens ouvrages du même genre, on verroit peut-être que, s'ils doivent être décriés comme histoire, ces récits ont quelquefois toute la finesse de l'allégorie, et souvent tout le sel de la satire.

Cette considération n'est-elle pas la clef de tant d'autres miracles, racontés sérieusement par Grégoire de Tours, et par des auteurs non moins graves ? Comment expliquer autrement ce que l'on dit être arrivé à Clermont, en Auvergne, sous l'évêque Népotien ? Une femme qui avoit vécu en perpétuelle virginité pendant le cours de son mariage, vint à mourir. Lorsqu'on la mettoit au tombeau, son mari protesta qu'il la rendoit vierge comme il l'avoit reçue. A cette exclamation, la femme reprenant la vie pour un moment, lui répondit, en souriant, du fond de son cercueil : « qu'il n'étoit pas besoin de révéler un secret » qu'on ne lui demandoit pas. » (*Origine des Églises de France*, 1688, in-8.)

Le père Mabillon rapporte un autre exemple merveilleux, destiné à faire valoir la discipline monastique : « Saint Bernard faisoit tant » de miracles après sa mort, que les religieux qu'il avoit laissés après » lui le supplièrent de n'en plus faire, parce que l'affluence des peuples » troubloit le repos de leur solitude. Enfin, l'abbé de Cîteaux fut » contraint de lui enjoindre, en vertu de l'obéissance qu'il devoit aux » supérieurs de son ordre, de ne plus faire de miracles ; et la Chronique » atteste que saint Bernard obéit... »

LE LIVRE DE JEAN BOCACE, du déchet des nobles hommes et fem-

mes, trad. du latin en françois. Bruges, 1476, *in-folio*. (*Biblioth. du Roi*, P 102.)

Les malheurs des grands personnages sont un des lieux communs, les plus tragiques, de l'histoire. Bocace en avoit fait un recueil assez curieux, imprimé en latin à Ulm, en 1473. Colard Mansion s'empressa de le publier en françois; mais ce n'est pas sur cet ouvrage que Bocace a fondé sa réputation. Il est plus connu par ses *Contes* en langue italienne. Nous les retrouverons à la fin de ce catalogue.

## VERS 1475-1477.

VALERIUS MAXIMUS, traduit de latin en françois par maître Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse, sans nom d'imprimeur, sans date, etc., *in-fol*.

Les recueils d'anecdotes et de traits, dans le genre de Valère Maxime, ont été long-temps à la mode. Ce sont des répertoires que l'ignorance et la paresse aiment à parcourir. Nous aurions pu grossir cette petite liste de beaucoup de lieux communs semblables; mais nous avons dû nous borner.

## 1477.

LE LIVRE DE MAISTRE REGNARD ET DE DAME HERSANT SA FEMME. Livre plaisant et facétieux contenant maints propos et subtils passages couverts et celés, pour monstrer les conditions et mœurs de plusieurs estats et offices. A Paris, par Philippe Lenoir, libraire, et l'un des deux relieurs de livres, jurés de l'université de Paris, petit *in-4°*.

Nous avons parlé de cet ouvrage singulier dans les notes de *la Vulpéide*, poëme-apologue, qui termine le recueil de nos Fables et Contes, en deux volumes,

Un extrait de ce livre seroit curieux; mais il est rempli de traits contre le clergé, que nous ne croyons pas devoir reproduire. Quand le roi lion tient sa cour, *l'âne archevêque dit la messe*; c'est là un des sarcasmes, *couverts et celés*, du livre de maître Regnard.

L'auteur étoit Jean Tenessat, ou Tenessax, ou Tenessay; il n'a fait que traduire en prose les rimes de Jacquemard Gielée.

BOECE, LIVRE DE LA CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE. Bruges, Colard Mansion, 1477, *in-fol*. sur deux colonnes.

La traduction a été faite par un honneste clerc désolé, quérant sa consolation en la translation de cestui livre. Le correcteur ou compilateur, comme il s'intitule, étoit maître Reynier de Saint-Trudon, docteur en sainte théologie.

Ce livre de Boèce a été traduit plusieurs fois, et entre autres, par Jean de Meung, de l'ordre de Philippe IV, roi de France. (LE GRAND BOECE, Paris, Vérard, 1494, *in-folio*. *Bibliothèque du Roi*. R 144.)



Il a fait naître d'autres livres, appelés *Consolations*, et qui ne sont pas toujours dignes d'un si beau titre.

L'ANCIEN TESTAMENT, traduit en françois. Lyon, chez Barthelemy Buyer, vers l'an 1477, *in-fol.*

LE NOUVEAU TESTAMENT, vu et corrigé par les PP. Julien Macho et Pierre Farget. Lyon, chez le même, sans date (vers 1477), *in-fol.*

Première édition de la sainte Écriture en françois. Les traducteurs étoient des religieux augustins du couvent de Lyon-sur-le-Rosne.

On ne s'offensa point, à ce qu'il paroît, de leur entreprise; mais, par la suite, on devint plus difficile. A la renaissance des lettres, Jacques Lefèvre, d'Étapes, publia la sainte Bible en françois, *traduite selon la pure et entière traduction (latine) de saint Hierosme*. Il commença par le *Nouveau Testament*, imprimé en la maison Simon de Colines, à Paris, l'an 1523. La Sorbonne et le parlement prirent feu contre ces traductions; les exemplaires en furent supprimés, et l'auteur fut forcé d'envoyer la suite à Anvers. René Benoît, autre docteur, curé de Saint-Eustache, qui depuis fut nommé à l'évêché de Troyes, n'obtint point ses bulles de Rome, parce qu'il avoit publié une traduction de la Bible en françois, en 1566 et 1568. Cette version fut aussi censurée en Sorbonne. René Benoît se défendit contre les sages maîtres qui ne vouloient pas que le peuple pût lire l'Évangile dans la langue qu'il entendoit; mais il fut obligé de souscrire lui-même à sa condamnation, en 1598.

Dans le siècle suivant, un docteur de Sorbonne écrivoit à M. de Gondy, évêque de Paris, que la Bible seroit *contemnée* en françois, parce que la langue françoise est une langue barbare, qui ne peut être assujettie à aucune règle de grammaire.

En 1641, le syndic de Sorbonne avoit déjà dit au cardinal de Richelieu que toutes ces versions de la Bible devoient être ensevelies sous le sable, afin qu'il n'en parût aucun vestige, comme Moïse y enterra l'Égyptien dont il se défit.

Enfin, en 1660, l'assemblée de la Faculté déclaroit à celle du Clergé, par un décret exprès, qu'elle avoit en horreur toutes les traductions de l'Écriture, des offices de l'Église, et des Pères.

LE MIROIR DE LA VIE HUMAINE, fait par Roderigue, Hispaignol, évêque de Zamoresis, traduit de latin en françois, par frère Julien (Macho). Lyon, Barthol. Buyer, 1477, *in-fol.*

C'est là ce fameux *speculum vitæ humanæ*, de Rodrigue Sancio ou Sanchez, qui parut à Rome, en latin, en 1468, et dont il y a plusieurs éditions également latines, toutes du quinzième siècle, rares et recherchées.

La traduction du frère Farget et Julien Macho reparut à Strasbourg, en 1482, *in-fol.*, goth., figures en bois.

L'intention louable de l'évêque de Zamora étoit que « toute créature » humaine mortelle, en quelque Estat que elle fust établie, ou en » Office spirituel ou temporel, pust voir, dans ce mirouër, de chascun » art et manière de vivre les prospérités et adversités, et les enseigne- » ments de droitement vivre. » Il parcourt donc tous les états. La première partie est pour les séculiers; la seconde, pour les ecclésiastiques. La morale en est très-rigide. Les casuistes n'avoient pas encore trouvé l'art de chicaner avec Dieu, comme l'a si bien dit, depuis, le précepteur de Louis XIII.

1478.

LE LIVRE DE SAPIENCE, traduit du latin (de Gui de Roye) par un religieux de Cluny, pour les simples prestres, qui n'entendent ni le latin, ni les Escritures. Imprimé à Genève MCCCCLXXVIII, le 9 jour d'octobre, *in-fol.*

Gui de Roye, archevêque de Reims, avoit composé en 1388, le *Doctrinale sapientiae*. Le religieux de Cluny, qui le traduisit l'année suivante, y ajouta des exemples naïfs et des historiettes quelquefois assez drôles, surtout quand on songe au motif qui le faisoit écrire, pour aider à ces simples prêtres qui n'entendoient pas le latin. Voici une de ces histoires : « On lit d'une femme qui souvent alloit au Monstier; le prêtre » de l'église avoit très-mauvaise voix, et toutes fois qu'il chantoit, » cette femme plouroit. Le prêtre ne se put plus tenir; mais lui alla » demander pourquoi elle plouroit en l'église quand il chantoit? Hélas! » sire, dit-elle, je dois bien plourer; car je avois un âne qui me fai- » soit moult de bien, que j'ai perdu, et il me semble, quand je vous » oy chanter, que ce soit lui. Le prêtre qui cuidoit avoir louange, s'en » alla tout confus et moqué. »

Il y eut plusieurs autres éditions de cet ouvrage dans le quinzième siècle. Celle de Lyon, chez Guillaume Le Roy, en 1485, est intitulée : *Le Doctrinal de sapience, fait brièvement et grossemment, pour les simples gens.*

LE LIVRE DES SAINTS ANGES. Geneve, 1478, *in-folio*, goth. Premier livre imprimé à Genève; réimprimé à Lyon en 1486, petit *in-folio*.

L'auteur, appelé Ximenez ou Eximenez, religieux de l'ordre des Frères mineurs, puis évêque de Perpignan et patriarche d'Alexandrie, florissoit vers l'an 1400. Il composa cet ouvrage en catalan, puis en espagnol. C'est un auteur très-pieux, mais qui a des idées singulières.

LE ROMAN DE FIER A BRAS, LE GÉANT. Geneve, 1478, *in-fol.* goth. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 142.)

Voilà le premier, ou du moins un des premiers romans qui furent si fort à la mode, et qui ont passé à la fin dans la Bibliothèque bleue.

## XXIV PREMIERS LIVRES FRANÇOIS,

Nous verrons beaucoup d'autres livres du même genre, plus merveilleux et plus étranges les uns que les autres, et qui, par ces bizarreries mêmes, attachoient fortement l'attention de leurs lecteurs.

Ce roman a donné à la langue françoise le mot de *fier à bras*, qui est toujours d'usage.

**BAUDOUIN, COMTE DE FLANDRES.** Lyon, Barthelémy Buyer, 1478, *in-fol.* (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 195.)

Ce livre ne parle pas seulement de Baudouin, mais encore de *Ferrant, filz au roi de Portugal, qui depuis fut comte de Flandre*. Il contient de plus *aucunes croniques du roi Philippe de France et de ses quatre filz; et aussy du roy saint Loys et son fils Jehan Tristan, qu'ilz firent encontre les Sarrasins*. C'est un mélange assez confus d'histoires dont le fond est fort intéressant. Ce Baudouin, comte de Flandre, offre un grand caractère; Philippe Auguste et saint Louis sont encore au-dessus; mais ces récits sont bien informes.

La réimpression de cet ouvrage, à Chambéry, par Ant. Neyret, en 1484, *in-fol.*, est le premier livre imprimé à Chambéry.

1479.

**SOMME RURALE**, compilée par Jehan Boutillier. Bruges, Colard Mansion, 1479, *in-fol.*, sur deux colonnes, sans chiffres, signatures, ni réclames. Les lettres initiales sont faites à la main.

La copie sur laquelle ce livre fut imprimé avoit été écrite par un *auditeur du roi, commis à ce par monseigneur le bailli d'Amiens*. Le copiste y avoit employé *treize mois et neuf jours*.

La *Somme rurale*, louée par Cujas et citée par Montesquieu, est un des plus anciens ouvrages sur le fond de nos Coutumes. Il y auroit beaucoup à dire sur cette matière importante, devenue très-heureusement moins utile à approfondir depuis que les François ont enfin un Code civil, et n'ont plus de droit féodal. Charondas Le Charon avoit travaillé sur la *Somme rurale*; mais la première édition est encore la plus recherchée, et ce sera toujours un monument fort curieux des degrés par lesquels notre droit s'est traîné, avant d'être élevé à l'uniformité et à la clarté d'un vrai Code.

1480.

**DOCTRINE POUR L'INSTRUCTION DE TOUS CHRÉTIENS.** (Utrecht, Jean Valdener, vers l'an 1480, *in-4<sup>o</sup>*.)

C'est un ouvrage de Jean Charlier, célèbre chancelier de l'université de Paris, plus connu sous le nom de Gerson, du nom d'un village du diocèse de Reims où il étoit né. Ce grand homme mourut à Lyon, en 1429, dans une espèce d'exil qu'il avoit dû s'imposer, parce que le duc

de Bourgogne ne pouvoit pas lui pardonner d'avoir fait condamner l'exécrable apologie du meurtre du duc d'Orléans. Gerson se fit maître d'école, et il a mérité qu'on lui attribuât le beau livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Gerson est un des hommes dont l'éloge seroit le digne objet de nos concours académiques, ainsi que ce Boylesve, prévôt de Paris, sous saint Louis, qui organisa la police de cette ville; ce Jacques Cœur, le modèle des négociants; et quelques autres personnages, vertueux ou utiles, dont la mémoire est trop négligée.

Le livre appelé MANDEVILLE, fait et composé par M. Jehan de Mandeville, parle de la terre de promission, et de plusieurs autres isles de mer, etc. Lyon, Barth. Buyer, 1480, *in-fol.*

Jean de Mandeville, médecin anglois, voyagea pendant trente-quatre ans en Asie et en Afrique; il publia lui-même son ouvrage en françois, en anglois et en latin. Il mourut à Liège le 17 novembre 1372.

L'abbé Denina dit que Mandeville mêla dans sa relation angloise une foule de mots étrangers, surtout françois; « et comme son ouvrage fut » lu avec avidité de toute la nation, ces mots sont restés dans le langage du peuple; et c'est de là que date l'anglois moderne. »

Les livres de voyages sont agréables et utiles; nous en avons peu en françois dans le quinzième siècle, mais il y en eut beaucoup dans le siècle suivant.

## 1482.

LE TRÉSOR DES HUMAINS. Ce livre est appelé *le Trésor des Humains*, lequel traite de la manière d'instruire les enfants en la foi catholique, et de leur descliner toutes les lois tant chrestiennes que sarrazines, tous arts et toutes sciences tant praticiennes que spéculatives, de tous estats, metiers, et marchandises.... Lequel livre a esté veu et corrigé, à Paris, par plusieurs grands clercs docteurs, tant en théologie que en autre science. — A Paris, en l'an de l'incarnation de Notre Seigneur mil quatre cens quatre vingts et deux, *in-fol.*, goth.

Voici un livre élémentaire. Nous en avons beaucoup; il y en a peu de bien faits et de vraiment utiles. Il est à desirer qu'on prenne les moyens d'en faire composer de bons et de les répandre partout où ils sont nécessaires. On ne sait pas assez combien les livres de ce genre peuvent exercer d'influence, et mériter le titre de *trésor des humains*; mais ce *trésor* est peu commun, et il devroit le devenir.

OLIVIER DE CASTILLE. Cy commence le livre de Olivier de Castille et de Artus d'Algarbe, son très royal compaignon, qui grands faits d'armes firent en leur temps (translaté du latin en françois, par Phil. Camus). Geneve 1482, *in-fol.*, goth. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 193.)

Il semble que Genève ait eu la première fabrique de nos romans en



prose; mais nous allons bientôt les voir se propager et se répandre partout où pourra s'établir le bel art de l'imprimerie.

PROCÈS FAIT ET DEMENÉ ENTRE BELIAL, PROCUREUR D'ENFER, ET JHESUS, FILS DE LA VIERGE MARIE, traduit de latin en commun langage, par vénérable et discrète personne Pierre Farget, de l'ordre des Augustins. A Lyon, *in-fol.*, goth., et avec figures en bois, mal faites et grossières. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 1357.)

C'est la traduction du *Processus Luciferi contra Jesum coràm Judice Salomone*, de Jacques Palladino, d'Ancharano, né en 1349, mort en 1417 : roman de piété, qui présente les arguments de Satan dans toute leur force, et qui eut un cours incroyable. M. de Jaucourt en a donné un extrait curieux dans la grande *Encyclopédie*, article TERAME, tome XVI, page 145.

Il y en eut deux versions françoises dans le quinzième siècle. La seconde est intitulée :

LA CONSOLATION DES POURES PECHEURS, ou le procès de Belial à l'encontre de Jhesus; à Lyon, par Jean Fabri, en 1485, *in-4°*, en 1490 et en 1512.

Sur le modèle de ce livre, on en publia d'autres dont la naïveté égale la bizarrerie; tels, par exemple, que LE PROCÈS DE SATAN, CONTRE LA VIERGE MARIE, EN PRESENCE DE JESUS, JUGE, etc.

1484.

L'HISTOIRE DE LA CONSTANCE ET PATIENCE DE GRISELIDIS, traduite du latin de François Petrarca. A Brehant-Lodeac, Robin Foucquet, et Jehan Cres, 1484, *in-4°*.

Cet opuscule de Pétrarque est ici proposé par le traducteur à l'exemple des femmes mariées et de toutes autres. Cette histoire touchante a été souvent reproduite; mais on aime à revoir les traits du tableau primitif, que l'immortel Pétrarque avoit esquissé en latin pour Jean de Médicis, et qui avoit paru, dès 1470, sous ce titre : *Epistola Domini Francisci Petrarchæ, laureati poëtæ, ad dominum Johannem Florentinum de historia Griselidis mulieris maximæ constantiæ et patientiæ*; et, en 1473, avec cet autre titre : *Incipit Epistola Francisci Petrarchæ de insigni patientiâ et fide uxoriâ Griseldis in Waltherum*.

LE MYSTÈRE DE GRISELIDIS, marquise de Saluces, fut mis sur la scène, à Paris, dans le temps de ces farces que l'on jouoit par personnages, et que l'on décoroit du beau nom de *Moralités*; mais c'est une pièce rimée, et je ne dois parler ici que de la prose.

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE, moralisées par Thomas Walleys (Vallois), et traduites par Colard Mansion. Bruges, Colard Mansion, 1484, *in-fol.*, fig. grav. en bois.

Le même ouvrage reparut à Paris, chez Anth. Verard, en 1493,

sous ce titre : *La Bible des poètes de Métamorphose* ; et, en 1530, sous cet autre titre : *Le grand Olympe des histoires poétiques du prince de poésie, Ovide Naso, en sa Métamorphose.*

Il y a loin sans doute de ces premières versions à la traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide* par Thomas Corneille ou Saint-Ange ; mais on ne peut être surpris de l'espèce d'avidité avec laquelle on rechercha cette image, quoique imparfaite, d'un des plus grands poèmes et des plus séduisants ouvrages que nous ayons sauvés des débris de l'antiquité. Le charme de ce livre est tel, qu'il attache et qu'il intéresse par la variété et la fraîcheur de ses tableaux, même dans les copies où l'on a peine à reconnoître l'éclat et le talent du peintre original.

1486.

LES FABLES D'ÉSOPE. Lyon, Math. Husz, *in-fol.* ; lettres goth., fig. grav. en bois.

On lit à la fin : *Imprimées à Lyon sur le Rosne par maistre Mathis Husz. L'an de grace mil CCCCLXXXVI, le neufvieme jour d'aout.*

Ces Fables sont aussi un des plus beaux présents que le génie ait faits au monde, pour l'instruction des enfants et pour l'amusement des sages. Nous croyons avoir fait valoir tous les titres d'Ésope à l'admiration, et même à la reconnaissance de la postérité, dans l'épître dédicatoire du Recueil de nos Fables qui sont sorties des presses de M. Didot l'aîné, et nous prenons la liberté d'y renvoyer les lecteurs.

Cette année 1486 vit éclore, à l'envi, trois ouvrages dignes d'attention, chacun dans leur genre ; celui que nous venons d'indiquer et les deux suivants.

LE LIVRE DES PROUFFITS CHAMPESTRES ET RURAUX, compilé par maître Pierre de Crescences, et translaté depuis en langage françois. Paris, Anth. Vérard, 1486, le dixieme jour de juillet, *in-fol.*

Il y en a des exemplaires datés du 15 octobre, qui portent le nom de Jean Bonhomme.

Ouvrage remarquable, et qui doit faire époque dans nos siècles modernes, pour ceux qui écriront l'histoire de l'agriculture. L'original latin, composé avec soin par un citoyen de Bologne, dans le quatorzième siècle, a été jugé digne de faire partie du recueil des *Rei rusticæ scriptores*, de Gesner. La version italienne est un livre classique. M. Philippo Re a publié une notice curieuse sur Pierre de Crescences.

Le plan de cet ouvrage est net, et l'exécution en est aussi très-estimable. L'auteur suit le détail des opérations champêtres, mois par mois, saison par saison. Il finit par un livre qui récapitule et réduit la substance des autres livres dans un cadre assez bien tracé.

XXVIIJ      PREMIERS LIVRES FRANÇOIS,

Ce livre auroit produit un excellent effet ; mais les habitants des campagnes auxquels il étoit destiné étoient alors bien loin d'en pouvoir profiter ; ils vivoient sous un joug de fer , et aucun d'eux ne savoit lire.

LES CENT NOUVELLES NOUVELLES, composées et récitées par nouveaux gents depuis naguères, et imprimées à Paris, le XXIII jour de décembre 1486, par Ant. Vérard, petit *in-fol.* gothique.

Première édition, avec une gravure en bois à chaque nouvelle.

Notre langue commence à sortir de ses langes, et à s'élever au-dessus d'un patois populaire. C'est le roi Louis XI qui a fait recueillir ces histoires, contées par des seigneurs de sa cour, avec une gaieté et une aisance qui semblent aujourd'hui un peu licencieuses. A l'imitation de ces *cent Nouvelles nouvelles*, Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup>, composa plus heureusement son *Heptaméron*, ou *les Nouvelles de la Reine de Navarre*. Ces contes sont absolument dans le goût de ceux de Boccace. On les a recrépis en françois plus moderne ; cependant on doit préférer les premières éditions, et avoir le courage d'y chercher les traces naïves des efforts qu'on faisoit pour façonner et pour polir peu à peu la langue françoise.

LE LIVRE DU ROY MODUS ET DE LA ROYNE RATIO, sa femme, lequel fait mention comment on doit deviser de toutes manières de chasses. Chamberry, Ant. Neyret, 1486, *in-fol.*, goth., figures.

Les interlocuteurs de ces entretiens sur la chasse ont des noms significatifs tirés de la langue latine, *modus* et *ratio*.

Il ne faut pas être surpris de voir de bons livres françois sortis de la Savoie : il est peu de pays où notre langue ait été plus en honneur. Nous en trouverons d'autres preuves en avançant dans ces recherches.

LA CITÉ DE DIEU DE S. AUGUSTIN, traduite en françois, à la réquisition de Charles V, roi de France, par Raoul de Praesles. Abbeville, Jean Dupré et Pierre Gerard, 1486, 2 vol., *in-fol.*, goth. (*Biblioth. du Roi*, C 701.)

Première édition de cette version, et premier ouvrage imprimé à Abbeville.

Saint Augustin y est qualifié de *monseigneur saint Augustin*.

Raoul de Presles, avocat-général, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V, traduisit *la Cité de Dieu* par ordre de ce prince. On trouve à ce sujet des détails très-intéressants dans les réflexions de M. Dupuy, sur les moyens de perfectionner les bonnes traductions françoises des anciens auteurs. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XXIX, pages 322-331.)

Raoul de Presles étoit un enfant naturel ; devenu vieux, il fut légitimé par le Roi, et mourut en 1382. (*Voyez deux Mémoires de M. Lancelot*, insérés dans le même recueil de *l'Académie des Inscriptions*, tome XIII, pages 607-665.)

1487.

LES CRONICQUES DE NORMANDIE, petit *in-fol.*, goth.

C'est le premier livre imprimé à Rouen, par Guillaume Le Tailleur, demeurant en la paroisse Saint-Lo.

Cependant il y a une édition de la coutume de Normandie, *in-fol.*, goth., qui pourroit être de l'an 1483.

Toutes les provinces n'étoient pas si avancées à cette époque. Leurs histoires et leurs coutumes n'ont été imprimées, commentées, éclaircies, que dans le seizième, ou même le dix-septième siècle.

Un trait fort remarquable de la rédaction de ces anciennes coutumes, relativement à la langue, c'est la suppression des articles devant presque tous les noms substantifs. C'étoit un latinisme, qui sembloit ajouter quelque chose de plus formel à la volonté de la loi; mais si l'expression en étoit plus impérieuse, elle en étoit moins nette; et la clarté, qui est le premier avantage de la langue françoise, a fait rétablir les articles, ou adjectifs prépositifs, dont la suppression, ou l'ellipse, n'a lieu que dans des cas très-rares, surtout en prose et dans le style qui convient à la gravité des ordonnances et des lois. C'est là que la construction doit presque toujours être pleine, afin de ne laisser aucune espèce d'ouverture au doute sur l'intention et sur le sens formel des mots.

LE TRIUMPHÉ DES NEUF PREUX, contenant leurs faits et gestes, avec l'histoire de Bertrand de Guesclin. Abbeville, Pierre Gerard, 1487, *in-fol.*, goth.

Les neuf Preux, autrement *les neuf Paladins de la Renommée*, sont trois juifs: Josué, David, Judas Machabée; trois païens, Hector, Alexandre, Jules César; trois chrétiens, Charlemagne, Artus et Godofroy de Bouillon. Ils rivalisoient avec les douze Pairs de France dans l'estime de Don Quichotte.

CY COMMENCE LISTOIRE DU TRES VAILLANT CHEVALIER PARIS ET DE LA BELLE VIENNE, fille du dauphin, traduite du provençal en françois par Pierre de La Sippade. A Anvers, par Gerard Leer, 1487, le xv<sup>e</sup> jour du mois de mai, petit *in-fol.*, goth., figures. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 222.)

Ceci est pur roman. Ce genre de lecture étoit dès lors le plus en vogue. Cependant la dévotion l'emportoit quelquefois, comme le montre le succès constant et soutenu du livre dont on va parler dans l'article suivant.

1488.

CY COMANCE LE LIVRE TRÈS SALUTAIRE, LA YMITATION DE JHESU-CHRIST ET MESPRIEMENT DE CE MONDE, premièrement composé en latin par



**XXX PREMIERS LIVRES FRANÇOIS,**

saint Bernard, ou par autre dévôte personne, attribué à maistre Jehan Gerson... et après translaté en françois en la cité de Toulouze. — Imprimé à Tholose par maistre Henric Mayar Alaman, l'an de grace mil cccc lxxxviii, et le xxviii<sup>e</sup> jour de mai. *In-4<sup>o</sup>*, goth.

Première édition de l'Imitation en françois, et qui est importante pour fixer la date de l'établissement de l'imprimerie à Toulouse.

Cette traduction, un peu changée, fut réimprimée à Paris, chez Jean Lambert, en 1493.

Quel est l'auteur de l'Imitation ? Est-ce Jean Gerson ? est-ce Thomas A-Kempis ? il y a là-dessus beaucoup d'incertitude ; notre opinion, qu'il seroit facile de justifier, est que la question est décidée en faveur d'A-Kempis, par la comparaison qu'on peut faire du style de l'Imitation avec celui de ses autres ouvrages latins, formant trois volumes *in-4<sup>o</sup>*.

Voyez une savante dissertation de M. Barbier sur soixante traductions françoises de l'Imitation.

**LA MER DES HISTOIRES.** Paris, Pierre Le Rouge, 1488, 2 vol. *in-fol.* (*Bibliothèque du Roi*, G 751.)

C'est une traduction du *Rudimentum novitiorum* ou du *Rudiment des novices*, épitome divisé en six parties, suivant les six âges du monde ; ouvrage attribué à Jean de Columna, Romain, ou plutôt à un théologien, nommé Brochart.

On aimoit les titres pompeux. Nous avons vu un A B C qu'on décoroit du titre de *Trésor des humains* ; voilà des éléments d'histoire, assez secs et mal dirigés, qu'on nomme *la Mer des histoires* ! Charles Guillaume, libraire de Paris, a donné, en 1733, *LA NOUVELLE MER DES HISTOIRES*, réduite à 4 vol. *in-12*. Lecteurs, défiez-vous des titres ! et vous, auteurs, soyez modestes. Souvenez-vous de la maxime d'un de nos anciens poètes :

Je hais l'Architecteur qui, privé de raison,  
Fait plus grand le portail que toute la maison.

**LE ROMAN DU GRAND ARTUS.** Rouën, Jean Le Bourgeois, 1488, 5 parties, 2 vol. *in-fol.* goth. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, III.)

On lit à la fin du premier volume qu'il a été imprimé : *à l'exaltacion de la noblesse et de la bonne chevalerie, que fut en la Grande-Bretaigne en temps du très noble et vaillant roy Artus et de la table ronde. Et à l'exaltacion des courages des jeunes nobles ou autres qui se veulent exercer aux armes et acquérir l'ordre de chevalerie.*

Cette fameuse Table ronde a été réparée à neuf, tout récemment, dans un poëme de M. Creusé de Lesser. Nous recueillons ainsi, en les embellissant, les idées qui avoient déjà enchanté nos ancêtres. L'imagination brode les mêmes canevas, suivant le goût de chaque siècle.

1489.

**HISTOIRE DU TRÈS VAILLANT, NOBLE ET EXCELLENT CHEVALIER TRISTAN**, fils du roi Meliadus de Leonois (compilée par Luce, chevalier, seigneur du château de Gast). Rouen, Jean Le Bourgeois, 1489, *in-fol. goth.*, sur deux colonnes, sans chiffres et réclames, avec signatures. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 121.)

Les auteurs de ces grands romans ne sont pas très-connus. La plupart n'ont pas dit leur nom. Le seigneur du château du Gast nous a transmis le sien, et nous n'en sommes guère plus avancés. Son roman a de l'intérêt; mais il n'a fait que copier et retourner à sa manière le roman de Tristan, qui avoit été composé en 1190, et qui avoit eu dès lors un succès prodigieux. Nous ne remontons pas si haut, parce que notre plan n'embrasse que les livres imprimés dans le quinzième siècle.

VERS 1490.

**JASON ET MÉDÉE** (le roman de), contenant différentes aventures, chevaleresques et amoureuses, sans nom de lieu et d'imprimeur, et sans date, *in-fol. goth.* (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 212.)

Le même ouvrage fut imprimé à Lyon, chez Jacques Maillet, avec la date de 1491, *in-fol. goth.*

On lit à la fin cette souscription :

« Cy finist le livre du preux et vaillant chevalier Jason et de la belle » Médée. Imprimé à Lyon-sur-le-Rosne par Jacques Maillet, le iiij jour » de novembre l'an mil cccc lxxxj. »

Nous nous lassons de copier des titres de romans, parmi lesquels il n'y en a aucun de bien écrit. Ils abondent, de plus en plus, vers la fin de ce siècle et au commencement de l'autre. Pour y trouver du style, il faut aller jusqu'à la traduction d'Amadis, dont nous parlerons ci-après.

**LE GRAND RECUEIL DES HISTOIRES TROYENNES**, contenant la généalogie de Saturne et de Jupiter son fils, avec leurs faits et gestes, les prouesses du vaillant Hercules, avec les trois destructions et réédifications de la cité de Troyes; par Raoul Lefebvre. A Lyon, par Michel Topie et Jacques Herenberch, le dixième d'octobre mil quatre cent quatre-vingt et dix, avec fig. *in-fol.*

Il y en a d'autres éditions postérieures. Celle-là est la première avec date, et avec le nom du lieu et de l'imprimeur.

Les Anglois avoient traduit cet ouvrage de 1468 à 1471. Ils n'ont cessé d'avoir cette émulation envers notre littérature, et se sont vite approprié, par la traduction, tout ce qui avoit l'air de réussir en France. Mais, quand à notre tour nous avons traduit leurs auteurs, nous les avons mieux fait valoir.

L'auteur (Raoul Lefèvre) étoit chapelain des ducs de Bourgogne. Il a fait aussi le roman de Jason et Médée, dont on vient de parler.

Livre dit : *MANIPULUS CURATORUM* (ou le *Manuel des Curés*) de Guisdu-Mont-du-Rocher, traduit de latin en françois. Orléans, chez Mathurin Vivian, 1490, in-4<sup>o</sup>.

C'est la première impression faite dans la ville d'Orléans.

Ce livre a été réimprimé plus de cinquante fois dans le quinzième siècle. Il a même été traduit en grec. On y trouve des choses curieuses et singulières sur l'ancienne discipline et sur les fêtes de l'Église.

L'auteur, théologien françois, florissoit en 1330.

LE LIVRE DES POLITIQUES D'ARISTOTE, traduit en françois, par ordre de Charles V, roi de France, avec les gloses. Paris, Verard, 1489, in-folio.

Nicolas Oresme, auteur de cette traduction, fut le précepteur de Charles-le-Sage, et mourut en 1383. Il traduisit aussi pour son élève les *Éthiques d'Aristote*, imprimées, avec les gloses, chez le même Antoine Verard, 1486, in-folio, en caractères lombards.

Ces ouvrages furent fort estimés de leur temps. On cherchoit tout dans Aristote : on y trouvoit des vérités, parmi beaucoup d'erreurs; mais il ne faut pas oublier que le précepteur d'Alexandre a ouvert la carrière de toutes les sciences. Ce vaste champ est susceptible d'être toujours mieux cultivé, sans que l'on soit en droit de mépriser celui qui l'a défriché le premier. Machiavel et Montesquieu avoient bien lu les *Politiques*, et tous deux en ont profité, mais non pas dans le même sens. L'édition des *Politiques* se trouve à la Bibliothèque du Roi, † E 32. La traduction de Champagne est infiniment préférable à ce premier essai de Nicolas Oresme; mais nous croyons devoir donner ces indications pour ceux qui seroient curieux de suivre les progrès et l'histoire de notre langue.

## 1491.

LE SONGE DU VERGIER, qui parle de la dispute du clerc et du chevalier (dédié à Charles V, Roi de France). Imprimé à Paris, par Jacques Maillet, petit in-fol.

Cet ouvrage regarde les différends des deux puissances. Il fit beaucoup de bruit. Dans l'édition latine, il est appelé un Livre d'or (\*).

On raconte, au commencement de ce livre, que Charles V se faisoit lire chaque jour quelque ouvrage sur le gouvernement.

Celui-ci est attribué à plusieurs auteurs, Philippe de Maizières, Raoul de Presles, Jean de Vertu, Charles Jacques de Louviers, ou

---

(\*) *Aureus de utraque potestate libellus.*

Nicolas Oresme. On l'a réimprimé dans les *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, recueillies par le savant Pierre Dupuy.

1492.

L'HISTOIRE DE JOSEPHUS, de la bataille judaïque, tradlatée de latin en françoys ( par le traducteur de *Paul Orose* ), et accomplie le 7<sup>e</sup> jour de décembre 1492, et imprimée à Paris, pour Anthoine Verard, *in-fol.* goth. fig.

C'est le premier ouvrage traduit d'un auteur grec, mais qui n'a été fait que sur la version latine de Josèphe.

La traduction des *Histoires de Paul Orose*, par le même auteur, avoit été imprimée à Paris l'année précédente.

Ce qu'on pouvoit faire de mieux, c'étoit de transporter dans notre langue les richesses des langues anciennes; il falloit commencer par des traductions; mais Orose et Josèphe n'étoient peut-être pas les modèles à préférer.

1493.

LE JOUVENCEL. Paris, Ant. Verard, le xxvii mars 1493, *in-fol.* goth. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 217 A.)

Ce roman allégorique contient des maximes pour la conduite d'un militaire.

Son auteur est Jean du Beuil, amiral de France, sous Charles VII.

Lacurne de Sainte-Palaye a donné l'extrait de ce roman dans le tome XXVI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

ORLOGE DE SAPIENCE (*l'Horloge de la sagesse*), traduit en françois dès 1389, par un cordelier de Neufchâteau en Lorraine. Paris, 1493, *in-fol.*

L'auteur latin étoit Henri de Souabe. La traduction du franciscain lorrain fut retouchée pour le style par les chartreux de Paris. Cependant nous aimons à voir un de nos bons compatriotes figurer si tôt dans le nombre de ceux qui travailloient avec zèle du moins à défricher, en quelque sorte, le champ long-temps inculte de la langue françoise.

LE LIVRE DU PETIT ARTUS, sans nom de lieu et d'imprimeur, 1493, *in-fol.*

Les romans se multiplioient, fruit d'un esprit chevaleresque dont on resta infatué, jusqu'à ce qu'un dernier roman ( celui de Don Quichotte ) enterra tous les autres.

CY COMMENCE LISTOIRE DE LA PASSION DOULOUREUSE DE NOSTRE TRÈS DOULX SAUVEUR ET RÉDEMPTEUR IHUS ( J. C. ), remémorée ès sacrés

XXXIV PREMIERS LIVRES FRANÇOIS,

et saints mystères de la Messe, ordonnée et composée par le beau père révérend frère Olivier Maillard. Imprimée à Paris, par Jehan Lambert, 1493, in-4°, goth.

Les sermons de Maillard, de Menot, de Barlette, etc., sont célèbres par le mélange de choses basses et bouffonnes que ces religieux joignoient aux vérités de l'Évangile. Leurs sermons auroient pu former l'esprit du peuple et servir aux progrès de la raison en France; mais la langue vulgaire n'y est guère employée que par petits mots décousus, à travers le latin ridicule et macaronique qui en fait toute la substance. Quoiqu'il en soit, il conviendrait de relire aujourd'hui tous ces vieux sermonnaires, non plus pour y chercher des exemples de mauvais goût et d'une gaieté scandaleuse, mais pour trier et pour extraire les façons de parler populaires, mais énergiques, essentiellement françoises, dont leur mauvais latin se trouve entrelardé. On seroit étonné de la riche récolte de vieux mots expressifs que l'on feroit dans ces ouvrages, où il y a d'ailleurs des singularités piquantes et en très-grand nombre; mais qui, pour la raison, la décence et le style, sont infiniment au-dessous des sermons de Calvin, de Beze, et des autres réformateurs.

LES QUATRE FILS AYMON (trad. de rime en prose). A Lyon, 1493, in-fol. goth. fig.

Réimprimé à Paris, chez Denys Janot, sous ce titre: « Histoire » singulière et fort récréative, contenant les faitz et gestes des quatre » filz Aymon et de leur cousin Maugis, lequel fut pape de Rome, sem- » blablement la chronique du chevalier Mabrian, roy de Jerusalem. »

Quand on redonna de nouveau ce roman à Lyon, en 1581, il fut annoncé comme étant « réduit de vieil langage corrompu au bon vul- » gaire françois. »

1494.

LES FAITS ET GESTES DU NOBLE ET PUISSANT CHEVALIER LANCELOT DU LAC, compagnon de la Table ronde, translaté de latin en romance de messire Gauthier de Montbelliard, par messire Robert de Borron, ou Bourron. Paris, Ant. Verard, 1494, 3 vol. in-fol. goth., avec figures.

Cette édition est fort belle. L'ouvrage n'est pas sans mérite; et l'on doit lire, à ce sujet, le *Dialogue de Chapelain*, adressé au cardinal de Retz, sur les anciens romans de chevalerie; bon morceau de critique conservé dans la *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire*. Paris, 1728, tome VI, pages 281-342.

La Bibliothèque du Roi a un magnifique exemplaire de ce roman, imprimé sur vélin, décoré d'ornements en or et en couleurs, Y 2, 112.



Ce n'est pas d'aujourd'hui que le luxe des autres arts s'applique aux monuments de l'art typographique.

## VERS 1494.

LE ROMAN DE GYRON LE COURTOIS. Paris, Ant. Verard, sans date, *in-fol.* goth. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 117.)

L'auteur de ce roman a fait tous ses efforts pour attirer l'attention par le titre seul de l'ouvrage. Ce titre dit donc que le livre « est » translaté de Branor Le Brun, le vieil chevalier, qui avoit plus de » cent ans d'âge, lequel vint à la cour du roi Artus, accompagné » d'une demoiselle, pour s'éprouver à l'encontre des jeunes chevaliers, » les plus vaillants, ou les plus jeunes.

» On verra aussi comment il abattit le roi Artus, et quatorze rois » qui en sa compagnie étoient, et pareillement tous les chevaliers de » la Table ronde.

» Et traite, ledit livre, des plus grandes aventures que jadis advin- » rent aux chevaliers errants.

» Avec la devise et les armes de tous les chevaliers de la Table » ronde ».

Ce roman a eu le mérite d'inspirer un poète, Louis Alamanni, réfugié en France dans le temps de François I<sup>er</sup>, et qui publia à Paris, en 1548, son *Girone il Cortese*, poème italien, connu des amateurs de cette belle langue. On peut en voir l'extrait dans la *Bibliothèque des Romans*, et mieux encore dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, par feu M. Ginguéné.

## 1496.

LA VIE DU TERRIBLE ROBERT LE DIABLE, lequel après fut nommé l'Homme-Dieu. Lyon, P. Mareschal, 1496, *in-4* gothique. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 233.)

L'on a aussi l'HISTOIRE DE RICHARD SANS PAOUR, duc de Normandie, lequel fut fils de Robert le Diable. Paris, sans date, goth.

Robert le Diable et Richard sans Peur sont presque aussi fameux que Fier-à-Bras; ils sont relégués avec lui dans la Bibliothèque bleue, qui a été assez long-temps la seule lecture du peuple. Il ne seroit pas inutile de faire l'histoire critique des livres de madame Oudot, et d'examiner l'influence de ces mauvais ouvrages; mais il seroit encore mieux de faire stéréotyper quelques bons livres françois qui pussent circuler à peu de frais dans les campagnes: la morale et la politique y gagneroient également.

## 1497.

LE COMPOST ET KALENDRIER DES BERGIERS; l'Arbre des vices, l'Arbre

XXXVJ PREMIERS LIVRES FRANÇOIS ,

des vertus et la Tour de Sapience figurée ; la Physique et régime de santé desdits Bergiers, avec leur astrologie et physionomie. Paris, Marchant, *in-fol. goth.*, avec figures.

Je ne connois que le titre de cet ouvrage, par la *Bibliographie* très-instructive de M. De Bure, volume de la Jurisprudence, des Sciences et Arts, n<sup>o</sup> 1532. Je ne l'ajoute à cette liste que pour la rendre plus complète, et augmenter le nombre des indications utiles à ceux qui aiment ces recherches, et qui sont curieux de l'histoire de notre langue.

LA RÈGLE DES MARCHANDS, de Jean le Liseur, des frères prescheurs, par Guillaume Tavernier, à Provins, 1497.

Ce livre, que je n'ai pas vu plus que le précédent, reculerait beaucoup la date de l'établissement de l'imprimerie à Provins. Maittaire indique cet ouvrage, (premier volume de ses *Annales typographiques*, page 339.) Il parle d'après Caille ; c'est peut-être une erreur. Il existe une RÈGLE DES MARCHANDS, imprimée seulement dans le seizième siècle, et qui est un livre, non de commerce, mais de controverses théologiques. C'est une satire des prêtres.

GOUVERNEMENT DES PRINCES. Paris, Verard, 1497, *in-fol.*

Gilles Colonne, Gilles de Rome, augustin, précepteur du fils de Philippe-le-Hardi, composa pour son élève le traité de *Regimine principum*. On y a ajouté, dans cette édition française, « la Controverse » de noblesse, plaidoyée entre Publius Cornelius Scipion, d'une part, et Caius Flaminius, de l'autre, laquelle a été faite et composée par un notable docteur en lois et grand orateur, nommé Surse de Pistoye. »

Ainsi, dans notre catalogue, se trouve aussi un livre d'institution politique, fort supérieur à l'idée que l'on se formeroit du siècle où ce livre a paru. Les hommes ont presque toujours vu à peu près la règle à suivre ; mais l'art d'appliquer cette règle est bien plus difficile que son invention. L'élève de Gilles Colonne fut le roi Philippe-le-Bel, et il fit honneur à son maître.

LE TRÉSOR DE LA CITÉ DES DAMES (contenant plusieurs histoires et enseignements notables aux roys, roynes, princesses, et chevaliers, etc.), selon la dame Cristine. Paris, 1497, pour Anth. Verard, *in-fol. goth.*

Il auroit manqué quelque chose à cette bibliographie du quinzième siècle, s'il ne s'y fût trouvé aucun ouvrage composé par quelque femme illustre. Christine de Pisan faisoit des vers et de la prose. Elle a eu pour historiens MM. Boivin, l'abbé Lebeuf, etc.

1498.

LA NEF DES FOLS DU MONDE, translâtée de rime française en prose ,

par Jehan Drouyn. Lyon, Balsarin, 1498, *in-folio*. (*Bibliothèque du Roi*, Y 6416.)

Le navire ou vaisseau des fous, poëme satirique, composé originairement en allemand par Sébastien Brandt, jurisconsulte de Strasbourg, qui se nommoit l'ami des Muses; traduit en latin, dès 1488, par Jacques Locher; mis en rimes françoises, à Paris, en 1497, et enfin translaté en prose par maistre Jehan Drouyn, est un ouvrage que les contemporains croyoient ne pouvoir jamais assez louer. L'idée en est originale, et il y a quelques détails hardis et singuliers.

Josse Badius, célèbre imprimeur à Paris, crut que ce n'étoit pas assez d'avoir construit un grand vaisseau pour les fous, il en fit un petit pour les folles (\*), qui fut traduit aussi par le même maistre Jehan Drouyn, sous ce titre : LA NEF DES FOLLES, selon les cinq sens de nature, etc.

LES CHRONIQUES DE FRANCE, D'ANGLETERRE, DE BOURGOGNE, etc. (par Enguerrand de Monstrelet), depuis l'an 1400, où finit Froissard, et additionnées jusqu'en 1498 (par Pierre Desrey). Paris, Antoine Verard, 1498, *in-fol.* goth.

Froissard, Monstrelet et Commines sont des écrivains que la Flandre a donnés à la France. Philippe de Commines, le Polybe françois, ne doit pas être confondu avec Froissard et Monstrelet, qui ne sont que des chroniqueurs, moins judicieux que Commines et moins agréables à lire.

DE L'INTERIORE CONVERSACION. — Cy finist le livre de *Imitatione Christi*.... translaté de latin en françois, et imprimé à Rouën l'an mil quatre cent quatre-vingtz et dix-huit, *in-4°* goth.

Cette traduction diffère de celle qui parut à Toulouse en 1488, et dont nous avons parlé ci-dessus.

HISTOIRE DE LA VIE, MIRACLES ET PROPHÉTIES DE MERLIN, par Robert de Borron. Paris, Ant. Verard, 1498, 3 vol. *in-fol.* goth. (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 204.)

Ce roman extraordinaire a un fondement historique : car Ambroise Merlin a existé en Angleterre, vers la fin du cinquième siècle; mais sa magie, et ses miracles, et ses absurdes prophéties, sont des tissus d'extravagances. Cependant ces folies ont trouvé des commentateurs. Et qu'y a-t-il au monde de si sot et de si risible, que de certaines gens ne puissent prendre au sérieux? Mais heureusement on peut rire de l'enchanteur Merlin; et ceux qui ont la patience de dévorer les trois volumes de sa vie et de ses prodiges ne forcent personne à y croire.

---

(\*) *Navicula stultarum mulierum.*



XXXVIIJ      PREMIERS LIVRES FRANÇOIS ,

Ce Béron, Bosron, Borron, ou Bourron, qui a mis en françois les romans de Merlin et de Lancelot du Lac, est aussi le traducteur de l'histoire du SAINT-GRÉAL « qui est le fondement et le premier livre » de la Table ronde ». M. De Bure dit que le *Saint-Gréal* est un des plus rares de la classe des romans de chevalerie, et qu'on le trouve à la Bibliothèque du Roi, Y 22 + 101.

1499.

LE CATHOLICON, lequel contient trois langages, savoir, breton, françois, et latin. A Autreguier, 1499, *in-fol.*

M. de Laserna-Santander dit que cette édition est recherchée uniquement parce que c'est la seule impression faite à Autreguier, ou Treguier, en Bretagne, au quinzième siècle; mais il nous paroît, au contraire, que ce livre étant le premier des dictionnaires connus, où le breton et le françois se trouvent avec le latin, seroit pour nous un monument extrêmement intéressant, s'il étoit mieux exécuté. Tel qu'il est, il mérite d'être considéré de ceux qui cherchent à fouiller dans les mines du vieux langage.

L'auteur est appelé Auffret Quoaatqueveran; c'est tout ce qu'on en sait.

VERS 1500.

LE JARDIN DE SANTÉ, ou *Traité des Bestes, Oyseaulx, Pierres précieuses, Herbes, Plantes, Reptiles, Poissons, etc.*, translaté du latin de l'*Ortus sanitatis*, de Jean Cuba; imprimé à Paris, sans date d'année, ni nom d'auteur, par Anth. Verard, *in-fol. goth.*, avec plus de 600 figures.

Cet ouvrage est tout à la fois un essai dans le genre du *Spectacle de la nature*, et un ample traité de la matière médicale. L'édition latine faite à Mayence, à très-grands frais, par Jacques Maydenbach, en 1491, est ornée des mêmes figures, passablement enluminées. Ainsi donc, l'art de la gravure s'unissoit dès ce temps à l'art de la typographie. Un livre de ce genre, s'il eût été bien fait, auroit pu être fort utile.

1500.

GALIEN RETHORÉ (restauré), noble et hardy chevalier, filz du vaillant et bien renommé Olivier de Vienne, pair de France. Paris, Anth. Vérard, 1500, petit *in-fol.*, goth.

Il faut finir par des romans; c'est un trait caractéristique du goût de ce temps-là, et peut-être de tous les temps. On a toujours aimé les contes.

« Une des plus grandes naïvetés qu'on ait jamais écrites, c'est, » dans le roman de Galien restauré, la réception que le roi Hugon » empereur de Constantinople, fit à Charlemagne, accompagné de

» ses douze pairs, et ce qui s'ensuivit. Charlemagne et ses douze  
 » pairs, au retour du Saint-Sépulchre, passant à Constantinople, y  
 » furent reçus au palais du roi Hugon qui, après un magnifique festin,  
 » où étoient la reine, son épouse, et la belle Jaqueline, sa fille, les  
 » fit conduire dans une salle pour y reposer. Lorsqu'ils furent cou-  
 » chés, Charlemagne se trouvant de belle humeur, proposa aux pairs  
 » de dire le mot pour rire avant de s'endormir, et, pour les mettre  
 » en train, commença le beau premier. Le roman appelle cela *gaber*.  
 » Les treize *gabs* qu'on y lit, sont autant de rotomontades » plus  
 extraordinaires les unes que les autres. Mais ceux qui voudront les  
 connoître, peuvent recourir au *Ménagiana*, ou au conte en vers que  
 Chénier a tiré de ce roman.

#### VERS LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

LE DÉCAMERON, ou *les cent Nouvelles de Bocace*, traduit en fran-  
 çois par maistre Laurens du Premier-fait. Imprimé à Paris, par  
 Anthoine Vérard, *in-fol. goth.* (*Bibliothèque du Roi*, Y 2, 999.)

Cette traduction du *Décameron* de Bocace est loin de nous repré-  
 senter l'élégance de cet auteur, qui créa de son temps la prose ita-  
 lienne. Nous avons du *Décameron* des versions modernes, mais qui  
 ont été corrigées; et l'on recherche encore cette vieille translation,  
 parce qu'elle a été faite sur un texte non mutilé. Convenons cependant  
 que ces nouvelles ne sont rien, sans les agréments du récit et la per-  
 fection du style.

---

Cette courte revue des principaux ouvrages imprimés  
 au quinzième siècle auroit été bien plus piquante si notre  
 plan ne nous avoit renfermés strictement dans les limites  
 de la prose. Nous avons dû nous abstenir de citer les poètes,  
 qui nous auroient fourni une liste plus riche et plus inté-  
 ressante.

Nous nous sommes bornés à environ soixante articles,  
 choisis de manière qu'ils donnent une idée assez juste du  
 goût de nos aïeux; de leur amour pour les romans, qui ont  
 toujours été leurs lectures de préférence; de l'ardeur très-  
 louable qui portoit les auteurs à traduire dans notre langue  
 les livres anciens, ou étrangers, les plus célèbres; enfin de  
 la direction que prenoit insensiblement l'esprit national,

quoique abandonné à lui-même ; car , malgré la frivolité du plus grand nombre des ouvrages qui paroissent avoir la vogue , on en voyoit éclore aussi de plus utiles , et qui ne seroient pas indignes d'être rajeunis et réimprimés de nos jours.

Le seul caractère précis que ces livres présentent relativement à la langue , c'est celui d'une sorte de naïveté qui paroît surtout dans les narrations , et qui leur donne quelquefois un charme inimitable. Mais il faut racheter quelques récits heureux par un si grand fatras et par tant d'incorrections , qu'il y a de quoi rebuter les lecteurs les plus intrépides.

Hâtons-nous d'arriver au règne de François I<sup>er</sup> ; « heu-  
» reuse époque , dit Duclos , à laquelle il faut rapporter  
» non-seulement la gloire d'avoir réveillé les esprits assoupis  
» dans l'ignorance , mais encore les progrès que l'esprit a  
» faits depuis dans les différents genres de connoissances ;  
» car les grands hommes appartiennent moins au siècle qui  
» les a vus naître et qui jouit de leurs talents , qu'au siècle  
» qui les a formés , soit en leur laissant des modèles , soit  
» en leur préparant des secours. »

### §. III. *Des meilleurs écrivains en prose dans le seizième siècle.*

Continuons de nous servir des termes de M. Duclos.

« Ce ne fut guère que sous François I<sup>er</sup> que notre versifi-  
» cation prit à peu près la forme qu'elle a aujourd'hui.  
» C'est ce prince qui a tiré la langue de la barbarie ; et  
» peut-être dans le seul cours de son règne la langue fran-  
» çoise fit-elle autant de progrès , eu égard à l'état où elle  
» étoit lorsqu'il monta sur le trône , qu'elle en a fait  
» depuis. Ce n'est pas qu'il ne soit arrivé de prodigieux  
» changements dans la langue ; mais on pourroit assurer  
» qu'ils ne sont ni aussi considérables , ni aussi essentiels  
» que ceux qui se firent sous le règne de François I<sup>er</sup>. »

Dès ce temps-là, les étrangers du rang le plus illustre rendoient hommage à notre langue, et la possédoient beaucoup mieux que les nobles françois eux-mêmes.

« Charles-Quint, d'ailleurs ennemi mortel de la France, »  
 » aimoit si fort la langue françoise, qu'il s'en servit pour »  
 » haranguer les états du Pays-Bas, le jour qu'il fit son »  
 » abdication, et pour écrire les Mémoires de sa vie.... »  
 » Après cela, il ne doit pas être surprenant qu'Henri VIII, »  
 » roi d'Angleterre, sût si bien le françois, qu'il écrivît »  
 » ordinairement en cette langue à Anne de Boulen. On peut »  
 » bien insérer ici cette particularité concernant ces billets »  
 » de galanterie, puisque la Bibliothèque du Vatican leur »  
 » fait l'honneur de les garder parmi ses autres manu- »  
 » scrits. » C'est une remarque de Bayle.

François I<sup>er</sup> n'avoit point partagé la honteuse indifférence des grands de son siècle pour toutes les belles connoissances. L'auteur de son Oraison funèbre parle, avec enthousiasme, de l'esprit de ce prince. « Le feu Roy, dit-il, n'a pas seule- »  
 » ment honoré les lettres magnifiquement en son royaume »  
 » et au dehors, mais les a édifiées et plantées en son peuple, »  
 » par sa largesse et libéralité. Il a entretenu et rémunéré »  
 » excellamment hommes esleus pour leur doctrine, lesquels »  
 » lisent à présent en tous arts et toutes langues; et s'il ne »  
 » fust mort sitost, il eust fait, comme il avoit désigné, un »  
 » collège de toutes disciplines et langues, fondé de cent mil »  
 » livres de rentes, pour six cents boursiers, pauvres esco- »  
 » liers.... Il a remis les ornements de la Grèce en vie et »  
 » vigueur, la poésie, l'histoire, la philosophie; a fait cher- »  
 » cher les livres par tout le monde.... Il a fait mouler, »  
 » acheter et chercher partout, tous les ouvrages excellents »  
 » de statues antiques et images, en quoy la mémoire de »  
 » l'antiquité se conserve; toutes les exquisés peintures. Il a »  
 » restitué en son royaume l'art statuaire de la sculpture et »  
 » la peinture. Son estude et volonté de savoir estoit telle »  
 » que dès le commencement de son jeune age, il n'a jamais »  
 » cessé de faire lire devant luy les livres sacrez, les histoires;

» faire translater ; faire disputer continuellement à sa table ,  
 » en beuvant et mangeant , à son lever , à son coucher ,  
 » des plus intérieures choses et plus difficiles de l'érudition  
 » grecque , latine et hébraïque , et en tous genre et espèce  
 » d'auteurs et de lettres , tant sacrées que prophanes : la  
 » mémoire si retenante , que je croy certainement qu'en  
 » ce monde n'en y ait une telle pour le présent , dont est venu  
 » le savoir inestimable dont il estoit plein. Premièrement , il  
 » savoit et parloit la langue françoise mieux que homme  
 » qui fust vivant en son royaume , etc. (\*) . »

Le bienfait inappréciable de ce prince envers notre langue fut l'ordonnance par laquelle il proscrivit le latin des jugements et actes publics , pour y substituer le françois.

« L'usage de se servir du latin dans les lois , les traités ,  
 » et même beaucoup de contrats particuliers , subsista , en  
 » effet , jusqu'au règne de François I<sup>er</sup> , qui , par deux or-  
 » donnances ( dont la dernière est de 1539 ) , voulut que la  
 » langue françoise fût uniquement et exclusivement à toute  
 » autre employée dans les actes publics et privés. Dès l'an  
 » 1512 , Louis XII avoit rendu une pareille ordonnance . »

Mais les premières lois étoient restées sans aucune exécution. Le préjugé étoit si fort pour le latin , quoique barbare , dont on se servoit au barreau , que ni les magistrats , ni les jurisconsultes , ne vouloient déroger jusqu'au langage populaire. Les gens d'église firent encore une plus longue résistance ; et ce ne fut qu'au bout d'un siècle ( après l'ordonnance de 1629 ) que les officialités consentirent enfin à instrumenter en françois.

Le monde avoit changé de face à l'époque où François I<sup>er</sup> monta sur le trône de France. Un grand mouvement venoit

---

(\*) Extrait du discours prononcé , à Paris , en 1547 , par Pierre Du Châtel , lecteur et bibliothécaire de François I<sup>er</sup> , homme savant , grand prédicateur , évêque d'Orléans , où il mourut d'apoplexie , dans sa chaire , au milieu d'un sermon , en 1552. Son Oraison funèbre de François I<sup>er</sup> se trouve dans un livre imprimé par Robert Estienne , sous ce titre : *Le Trespas , obseques et enterrement de François I<sup>er</sup>* , 1547 , in-4<sup>o</sup>.



d'être imprimé à l'esprit humain par l'invention de l'imprimerie en 1440, par la découverte de l'Amérique à la fin du quinzième siècle, et par les controverses de religion qui signalèrent le commencement du seizième.

En même temps, tous les beaux-arts renaissent parmi nous, à la voix de François I<sup>er</sup>. L'architecture, la peinture, la sculpture, etc., nous donnoient des idées et des jouissances nouvelles.

Au milieu de ces changements, un esprit d'émulation s'établissoit dans tous les genres. La nation ouvroit les yeux, les lumières se répandoient; enfin, la langue prit l'essor, et une foule d'écrivains la cultivèrent à l'envi.

Dans cette foule, peu surnagent et méritent d'être cités. Nous ne nous engagerons point dans le détail immense des auteurs médiocres. Nous voulons distinguer ceux qui seuls sont dignes de l'être; et nous avons heureusement, pour faire notre choix, la liste de ceux des auteurs du siècle de François I<sup>er</sup> qui avoient paru pouvoir faire autorité pour notre langue, lorsque l'Académie françoise forma, dans l'origine, le plan de son *Dictionnaire*. Pelisson nous a conservé cette liste classique, d'après laquelle nous allons indiquer environ trente écrivains en prose, que nous essaierons de ranger suivant l'ordre des temps où leurs ouvrages ont paru. Nous ne nous étendrons que sur ceux à l'égard desquels nous croirons pouvoir dire quelque chose de neuf, et nous nous contenterons de faire mention des autres.

✓ I. CALVIN (JEAN),

*Né en 1509, mort à Genève en 1564.*

Jean Calvin, de Noyon, à peine âgé de vingt-six ans, et déjà fugitif pour cause de religion, composa l'*Institution de la Religion chrétienne*, en vingt et un chapitres. Il dédia ce livre à notre grand François I<sup>er</sup>. Son épître est datée de Bâle, le premier jour d'août mil cinq cent trente-cinq. Cette dédicace célèbre est trop longue pour être rapportée en



entier; nous croyons devoir en offrir quelques passages aux lecteurs.

Au Roy de France très chrestien FRANÇOIS, premier de ce nom,  
son Prince et souverain Seigneur,

Jean Calvin,  
Paix et salut en Dieu.

Au commencement que je m'appliquay à escrire ce présent livre, je ne pensoye rien moins, Sire, que d'escrire choses qui fussent présentées à Vostre Majesté. Seulement mon propos estoit d'enseigner quelques rudiments: par lesquels ceux qui seroyent touchés d'aucune bonne affection de Dieu, fussent instruits à vraye piété; et principalement vouloye, par ce mien labour, servir à noz François: desquels j'en voioye plusieurs avoir faim et soif de Jesus-Christ, et bien peu qui en eussent receu droite cognoissance. Laquelle mienne deliberation on pourra facilement appercevoir du livre; en tant que l'ay accommodé à la plus simple forme d'enseigner qu'il m'a esté possible. Mais voyant que la fureur d'aucuns iniques s'estoit tant élevée en vostre royaume, qu'elle n'avoit laissé lieu aucun à toute saine doctrine: il m'a semblé estre expédient de faire servir ce présent livre tant d'instruction à ceux que premierement j'avoie deliberé d'enseigner, que aussi de confession de foy envers vous: dont vous cognoissiez quelle est la doctrine contre laquelle, d'une telle rage, furieusement sont enflambez ceux qui par feu et par glaive troublent aujourd'hui vostre royaume.

Or, c'est vostre office, Sire, de ne destourner ne voz oreilles, ne vostre courage d'une si juste défense, principalement quand il est question de si grande chose. C'est à savoir comment la gloire de Dieu sera maintenue sur terre; comment sa vérité retiendra son honneur et dignité; comment le regne du Christ demeurera en son entier. O matiere digne de voz oreilles, digne de vostre jurisdiction, digne de vostre throsne royal!.....

Considererez, Sire, toutes les parties de nostre cause: et nous jugez estre les plus pervers des pervers, si vous ne trouvez manifestement que nous travaillons et recevons injures et opprobres, pour tant que nous mettons nostre espérance en Dieu vivant, pour tant que nous croyons ceste estre la vie éternelle, cognoistre un seul vray Dieu, et celui qu'il a envoyé Jesus-Christ. A cause de ceste espérance, aucuns de nous sont détenuz en prison, les autres fouëttez, les autres menez à faire amendes honorables, les autres banniz, les autres cruellement affligez, les autres eschappent par fuite; tous sommes en tribulation, tenuz pour maudits et execrables, injuriez et traitez inhumainement.

Contemplez d'autre part nos adversaires (je parle de l'estat des prestres, à l'aveu et appetit desquels tous les autres nous contrarient), etc..... Mais je retourne à vous, Sire, vous ne vous devez esmouvoir de ces faux rapports par lesquels noz adversaires s'efforcent de vous jeter en quelque crainte et terreur..... Maintenant, estant chassé de nos maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour vostre prosperité et celle de vostre regne.....

Vous avez, Sire, la venimeuse iniquité de nos calomniateurs exposée par assez de paroles, afin que vous n'incliniez pas trop l'oreille, pour adjouster foy à leurs rapports : et mesme je doute que je n'aye esté trop long ; veu que ceste préface a quasi la grandeur d'une défense entiere. Combien que par icelle je n'aye prétendu composer une défense, mais seulement adoucir vostre cœur, pour donner audience à nostre cause. Lequel vostre cœur, combien qu'il soit à présent desourné et aliéné de nous, j'adjouste mesmes enflambé : toutésfois j'espère que nous pouvons regagner sa grace, s'il vous plaist une fois, hors d'indignation et de courroux, lire ceste nostre confession, laquelle nous voulons estre pour défense envers Vostre Majesté ; mais si, au contraire, les détractions des malveillants empeschent tellement voz oreilles, que les accusez n'ayent aucun lieu de se défendre : d'autre part, si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent tousjours cruauté par prison, fouëts, gehennes, couppures, bruleures ; nous certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jettez en toute extremité, etc.

Le Seigneur, Roy des Roys, veuille establir vostre throsne en justice, et vostre siège en équité !

Nous avons écarté avec soin de l'extrait de cette épître tout ce qui auroit rapport à la controverse : car nous ne parlons pas ici du chef de secte, mais de l'écrivain, de l'homme dont Patru dit expressément qu'il a été un *des pères de notre langue*. Il faut que cela soit bien vrai, puisque de zélés catholiques lui en font un crime formel. Un historien dit que les prétendus réformés sont les premiers, en France, qui ont commencé à bien parler et à bien écrire, afin d'accréditer leur secte ; sur quoi même on a fait contre eux ces vers macaroniques :

*Parvos semando libellos,  
Sucratis populumque rudem amorçando parolis.*

Nous ayons désiré donner aussi l'échantillon de la manière

de prêcher de ce fameux Calvin , qui supprima en chaire l'usage des citations et des textes latins , dont les anciens sermonnaires et même les modernes sont souvent bigarrés ; mais nous n'avons pu trouver dans Paris aucun exemplaire de ses *Sermons françois* , qui eurent cependant de nombreuses éditions , ainsi que son *Traité de l'Institution chrétienne* , et qui contribuèrent fortement à répandre au loin la connoissance et la culture de la langue françoise. Quand on réfléchit à la date de l'extrait que l'on vient de lire ( 1<sup>er</sup> août 1535 ) , et quand on songe que personne alors en France n'avoit encore écrit de ce style , on n'est plus étonné de ce que Pasquier et Patru ont dit et répété des obligations que notre langue eut à Calvin , et l'on ne sauroit s'empêcher de le mettre à la tête de tous nos écrivains en prose.

On pourroit demander où Calvin s'étoit formé le premier un style si clair et si nouveau dans notre langue. Il avoit suivi d'avance le conseil que notre abbé d'Olivet a proclamé depuis dans un de ses discours à l'Académie Françoise : *Lisez Cicéron ! Lisez Cicéron !* On dit , en effet , que Calvin relisoit les *OEuvres de Cicéron* tous les ans. Nous avons eu plusieurs auteurs que leurs premières habitudes avoient ainsi accoutumés à penser en latin. On dit même que les *Mémoires du cardinal de Retz* avoient été écrits d'abord en cette langue , et que ce cardinal , les ayant composés de tête , les savoit par cœur en latin , avant que sa retraite lui laissât le loisir de les rédiger en françois.

## ✓ 2. RABELAIS ( FRANÇOIS ) ,

*Né à Chinon en 1483 , mort à Paris en 1553.*

Rabelais s'est moqué de tout , et son livre , que bien des gens trouvent extravagant et inintelligible , est un chef-d'œuvre singulier , que l'on ne peut apprécier qu'autant que l'on est plus instruit. *Pantagruel* doit être dans toutes les bibliothèques. Les étrangers qui l'ont compris l'ont lu avidement , et lui ont bien rendu justice. Le savant Barthius

a fait une ode en son honneur, où il n'hésite pas de dire que ni les Grecs, ni les Latins n'ont rien de plus persuasif et de plus agréable en fait de satire des vices et d'image fidèle de ce qui se passe dans les sphères les plus élevées de ce monde (\*).

Scévole de Sainte-Marthe, contemporain de Rabelais, l'a compris avec honneur dans le nombre des hommes illustres dont il a fait l'éloge.

En 1649, Antoine Le Roy a fait un autre panégyrique de Rabelais, étendu et motivé, dans un ouvrage où l'on n'iroit pas le chercher : c'est à la suite de son *Floretum philosophicum*, et de ses *Descriptions de Meudon*.

La lecture de Rabelais ne convient qu'à un certain âge. Étant très-jeune, et dévorant toute espèce de livres, nous avons cru nous divertir avec *Gargantua*, *Panurge*, etc. ; mais la grossièreté de quelques mots nous rebuta, et les allusions historiques, philosophiques, dont cette satire est remplie, nous échappèrent tellement que nous jetâmes avec dégoût ce livre, qui depuis nous a paru aussi instructif et aussi profond qu'il est gai. Beaucoup d'autres hommes de lettres ont éprouvé la même chose, et nous ont confirmé dans notre opinion.

Ce livre, si connu, a été utile aux progrès de la langue françoise, à laquelle d'ailleurs Rabelais a rendu le service de s'opposer à ceux qui, de son temps, tâchoient de la corrompre en croyant l'enrichir par leur sottise affectation de parler latin en françois. Dans le chapitre VI de son deuxième livre, Rabelais introduit certain écolier limousin, dont le baragouin est tout-à-fait risible. Sous le nom de cet

(\*) Notatur istic quicquid extremis modis  
 Bacchatur hodiè sceleris orbe in maximo.  
 Tale nil Graiis Venus,  
 Nihil Latinis artea indulsit potens  
 Suadela morum.

(C. BARTHII, Lyric. II, 5.)

écolier, Rabelais eut en vue, suivant Pasquier, une pédante, nommée Hélysène de Crenne, qui croyoit s'attirer l'admiration du public en répétant à tout propos les termes de *pigricité, timeur, ultime deliberdtion, amenicule passion, chien tricipite, le refulgent carre du soleil, les rutils astres, la populeuse et inclite cité*, et une foule d'autres mots de même fabrique; mais Rabelais avoit eu, en ce genre, un trop grand nombre de modèles. Un médecin de Périgueux, traduisant Galien, sur la vertu des simples, se vantoit, dans son titre, de déclarer sur chaque plante son analogie *potissime*, et de dire lesquelles, par leur affinité, sont *anti-ballomènes*, « c'est-à-dire, *surrogeables*, que l'on » appelle QUID PRO QUOD, le tout mis en langage françois. » (Limoges, chez Guill. de Noulke, 1548, in-8°.) Il y avoit même à Paris une confrérie littéraire qui proposoit des prix pour les meilleurs vers en l'honneur de la Vierge *assumptée* (\*). Les railleries de Rabelais nous délivrèrent de ces *grands excoriateurs de la langue latiale*, ainsi qu'il les nomme lui-même; mais il fallut du temps pour nous désabuser ensuite du grecisme, non moins savant et plus hétéroclite encore, des du Bartas et des Ronsard.

### ✓ 3. HERBERAY DES ESSARTS (NICOLAS),

*Né en Picardie, mort vers 1552.*

Traducteur d'*Amadis de Gaule* et de *la Chronique de*

---

(\*) Cette fureur du latinisme n'étoit pas encore extirpée au dix-septième siècle. Le cardinal de Richelieu, qui avoit de grandes idées, voulut faire traduire l'Écriture sainte en françois. Il fit pensionner quatre fameux docteurs, chargés par lui de ce travail. Ils savoyent de l'hébreu, du grec et du latin; mais si peu de françois, que l'un d'eux, professeur de l'Écriture sainte, disoit à ses amis qu'on lui avoit donné pour tâche de *translater les Psalmes*. Un autre se plaignit, en chaire, de ce qu'on n'avoit pas traduit dans les Heures françoises, *Virtus Altissimi obumbrabit tibi*, par ces mots: La vertu du Très-Haut vous *obombrera*. « Oui, disoit-il, *vous obombrera*. C'est comme » il falloit mettre: quoi qu'en veuillent dire les nouveaux puristes! »

(*OEuvres d'Antoine Arnauld*, tome VIII, in-4°, page 288.)



*Flores de Grèce*, surnommé *le Chevalier des Cignes*.

Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts, est, suivant Patru, « le premier qui a eu quelque connoissance de la » langue françoise (\*). Nous dirions seulement un des premiers ; car l'*Institution chrétienne* de Calvin est antérieure aux *Amadis*, dont le premier livre ne parut qu'en 1540.

François I<sup>er</sup>, étant prisonnier à Madrid, avoit eu connoissance de l'*Amadis* en espagnol : ce fut par l'ordre de ce prince que des Essarts en entreprit la traduction en françois. Cette traduction eut un succès prodigieux ; mais elle excita presque autant de bruit et de scandale que les ouvrages de Calvin. L'auteur de l'*Amadis* sembloit avoir prévu l'orage ; et, pour le conjurer, il avoit dit très-gravement dans sa préface, « que, par ces surprenantes aventures de tant de » merveilleux paladins, on seroit excité à se rendre digne de » la grâce de Dieu et de la béatitude éternelle ». Aussi, le roman d'*Amadis* circula librement en Espagne, et sous les yeux de l'inquisition. Mais quand il fut mis en françois, son succès éveilla le zèle des théologiens. On prétendit que ce roman avoit favorisé les progrès du luthéranisme, et que le poison s'en étoit glissé jusque dans les couvens. C'est ce que dit Brantôme, et c'est peu en comparaison de la colère avec laquelle s'exprime à ce sujet le père Possevin, jésuite, qui composoit à Rome sa *Bibliothèque choisie*. Il regardoit comme un stratagème de Satan, pour corrompre la noblesse et les gens de guerre, l'invention de ces romans et livres de chevalerie, dont toutes les cours de l'Europe étoient empoisonnées. Où n'ont pas pénétré, dit-il, *Lancelot-du-Lac*, *Perce-forêt*, *Tristan*, *Giron le Courtois*, *Amadis*, *Primaléon*, *le Décameron de Bocace*, et le poëme d'Arioste ; ouvrages dans lesquels le diable a infusé une partie de son esprit, afin que le poison s'insinuât plus doucement, *ut suavius venena influerent*? Bornons-nous au seul *Amadis*,

---

(\*) Remarques de Patru sur les Remarques de Vaugelas.



ajoute le jésuite. Ce livre étoit écrit dans une langue étrangère à la France. Satan, par l'organe de Luther, avoit déjà ou fait tomber, ou ébranlé presque toute l'Allemagne; pour attaquer la France dont la foi étoit très-solide, il n'eut pas de meilleur moyen que de faire traduire *Amadis* en françois d'une manière très-élégante, *elegantissimè*. Ce fut là la première amorce, et comme le sifflet dont il endormit les gens de cour; car il avoit répandu dans ce livre des amours honteux, des tournois inouis, et des artifices magiques. Alors on oublia l'étude des choses divines et de l'histoire sainte, etc. Nous supprimons le reste de cette déclamation qui continue en beau latin avec la même véhémence.

M. Maugard a fait un juste éloge d'*Amadis*, sous le rapport de notre langue (\*). Ce livre réconcilia nos savants même avec leur langue maternelle, et on la crut fixée (\*\*). Mais elle avoit encore bien des difficultés à vaincre et des progrès à faire pour arriver au but que l'on croyoit avoir atteint, parce qu'on l'avoit entrevu.

On vouloit cependant trouver dans le seul *Amadis* des modèles de tous les genres d'éloquence. Il parut à Lyon, en 1606, deux volumes *in-seize*, qui sont intitulés : « *Le* » *Trésor des XXI premiers livres du Roman d'Amadis*, » contenant les harangues, épîtres, narrations, descriptions » de ce fameux roman »; et ce recueil peut faire encore plaisir à la lecture. ( Il est à la Bibliothèque du Roi, Y 2, 173. )

On peut voir, dans les *Lettres de madame de Sévigné*, les couplets de Coulanges sur le grand événement des *vingt-quatre tomes de l'Amadis, trouvés à Ancy-le-Franc, en 1694.*

Notre littérature a commencé par des emprunts que nous

(\*) A la tête de son *Cours de langue françoise et de langue latine comparées*, l'un des meilleurs ouvrages élémentaires qui existent.

(\*\*) *Gallica lingua vel nunc perfectionem nacta est, vel numquam nanciscetur.* C'est ce que disoit, en 1555, l'auteur d'un livre latin dédié à Henri II.

faisons surtout aux auteurs espagnols. Herberay des Essarts avoit tiré aussi de cette langue : « l'Horloge des Princes , avec » le très-renommé livre de Marc-Aurèle , recueilli par Antoine de Guevarre ». Un duc de Saxe a pris la peine de traduire en latin cet *Horloge des Princes* , auxquels on ne sauroit sans doute offrir un plus digne sujet de méditation et d'émulation que le portrait de Marc-Aurèle. Tel a été aussi le but de feu M. Thomas , quand il a composé l'éloge de cet empereur ; mais il s'est bien gardé de prendre à Guevarre son titre d'*Horloge des Princes* , ni ses autres figures un peu trop recherchées pour réussir dans notre langue.

Herberay des Essarts avoit pour devise ces deux mots espagnols : ACUERDO , OLVIDO , c'est-à-dire , *Souvenir, Oubli*. Plusieurs écrivains ont fait , à ce sujet , une méprise plaisante : ils ont pris ces deux mots pour les noms de l'auteur d'*Amadis* , qu'ils ont baptisé : ACUERDUS OLIVO.

#### ✓ 4. AMYOT ( JACQUES ).

*Né à Melun en 1513 , mort en 1593.*

Si quelqu'un avoit pu se flatter de l'honneur d'avoir fixé sa langue , c'eût été sans doute Amyot ; mais il étoit bien éloigné de cette vanité. Voyez avec quelle modestie il parle de son travail , en offrant à son roi les *OEuvres de Plutarque* , qu'il avoit traduites du grec :

Il y a tant de plaisir , d'instruction et de profit en la substance du livre , qu'en quelque style qu'il soit mis , pourvu qu'il s'entende , il ne peut faillir à être bien reçu de toute personne de bon jugement , parce que c'est en somme un recueil abrégé de tout ce qui a été de plus mémorable et de plus digne fait ou dit par les plus grands rois , plus grands capitaines et plus sages hommes des deux plus nobles , plus vertueuses et plus puissantes nations qui furent jamais au monde.

C'est le jugement qu'Amyot porte lui-même de *Plutarque* dans l'épître dédicatoire de sa traduction , datée de Fontainebleau , au mois de février 1559.

Dans sa préface , Amyot compte d'autant plus sur l'in-

dulgence des lecteurs , qu'il est le premier qui ait entièrement achevé de traduire *Plutarque* , en quelque langue que ce soit.

Il semble qu'Amyot se soit mis tout-à-fait à la place de son auteur , tant il se plaît à rendre et son esprit et sa pensée. Voyez encore , pour exemple , cet admirable préambule des *Vies de Paul Émile* et de *Timoléon* :

Quand je me mis à écrire ces vies , ce fut au commencement pour profiter aux autres ; mais depuis j'y ai persévéré et continué pour profiter à moi-même , regardant en cette histoire comme dans un miroir , et tâchant à raccoustrer aucunement ma vie et la former au moule des vertus de ces grands personnages. Car cette façon de rechercher leurs mœurs et écrire leurs vies , me semble proprement un hanter familièrement et pratiquer avec eux ; et m'est avis que je les loge tous chez moi les uns après les autres , quand je viens à contempler en leurs histoires , et à considérer quelles qualités ils avoient et ce qui étoit de grand en chacun d'eux , en élisant et prenant ce qui fait principalement à noter et qui est plus digne d'être su et connu en leurs dits et faits.

O dieux ! plus grand plaisir pourroit-il être au monde , ne qui eust plus de force à faire que l'homme veuille corriger et emender les vices de ses mœurs !

Comme cela est bien senti ! comme rien ne respire l'asservissement et la gêne de la traduction ! Amyot semble tout-à-fait transformé en Plutarque lui-même.

Qu'on nous permette encore quelques citations choisies , pour donner au moins une idée du charme naturel du style d'Amyot , à ceux de nos lecteurs qui pourroient ne pas le connoître , ou n'y avoir pas fait assez d'attention. La fin de la *Vie de Numa* nous paroît surtout admirable.

Janus avoit à Rome un temple , ayant deux portes , lesquelles on appelle les portes de la guerre , pourceque la coutume est de l'ouvrir quand les Romains ont guerre en quelque part , et de le clorre quand il y a paix universelle , ce qui est bien mal aisé à voir , et advient bien peu souvent. Mais , durant le regne de Numa , il ne fut jamais ouvert une seule journée , ains demeura fermé l'espace de quarante et trois ans entiers , tant étoient toutes occasions de guerre et par-tout éteintes et amorties ; à cause que non seulement à Rome le peuple se trouva

amolli et adouci par l'exemple de la justice, clémence et bonté de Numa, mais aussi ès villes d'alenviron commença une merveilleuse mutation de mœurs, ne plus ne moins que si c'eût été quelque douce haleine d'un vent salubre et gratieux qui leur eût soufflé du côté de Rome pour les rafraîchir : et se coula tout doucement ès cœurs des hommes un desir de vivre en paix, de labourer la terre, d'élever des enfans en repos et tranquillité, et de servir et honorer les dieux ; de manière que par toute l'Italie n'y avoit que fêtes, jeux, sacrifices et banquets. Les peuples hantoient et trafiquoient les uns avec les autres sans crainte ne danger, et s'entre-visitoient en toute cordiale hospitalité, comme si la sapience de Numa eût été une vive source de toutes bonnes et honnêtes choses, de laquelle plusieurs ruisseaux se fussent dérivés pour arroser toute l'Italie, et que la tranquillité de sa prudence se fût de main en main communiquée à tout le monde, tellement que les excessives figures de parler, dont les poètes ont accoutumé d'user, ne seroient pas encore assez amples pour suffisamment exprimer le repos de ce regne là.

Ce tableau est délicieux, et l'on ne peut le contempler sans en être attendri ; mais on a d'autant plus de peine à en considérer la suite dans le parallèle de *Lycurgue* et de *Numa*.

Plutarque blâme Numa de n'avoir point ordonné de la nourriture (c'est-à-dire de l'éducation) des enfans.

Il laissa, dit-il, à la discretion des peres, selon leur avarice ou leur besoin, la liberté de faire nourrir et élever leurs enfans ainsi que bon leur sembloit, comme si l'on ne devoit pas former les mœurs des enfans et les duire et adresser dès et depuis leur naissance à une même fin, et que si c'estoient ne plus ne moins que des passagers en un même navire, lesquels y étant l'un pour une affaire, l'autre pour une autre, et tous à diverses intentions, ne communiquent jamais ensemble, sinon en tourmente, pour la crainte qu'ils ont de leur propre et particulier peril ; car autrement chacun d'eux ne pense que pour soi-même.

Et encore est-il pardonnable aux autres établisseurs des lois, s'ils ont omis quelque chose, ou par ignorance, ou quelquefois pour n'avoir pas assez d'autorité et de puissance ; mais un sage philosophe ayant reçu le royaume d'un peuple nouvellement amassé, qui ne lui contredisoit en rien, à quoi devoit-il plutôt employer son étude qu'à faire bien nourrir les enfans, et à faire exercer les jeunes gens, afin qu'ils ne fussent différens de mœurs, ains fussent tous accordans ensemble, pour avoir été dès leur enfance acheminés à une même trace et moulés à une même vertu ? Cela, outre les autres utilités, servit encore à



maintenir les lois de Lycurgus ; par l'institution et la nourriture , il avoit teint les mœurs des enfans , et leur avoit , avec le lait de leurs nourrices , presque fait sucer l'amour de ses lois et de sa police , ce qui a tant eu de force que , l'espace de plus de 500 ans durant , ses principales institutions et ordonnances sont demeurées en leur entier , comme une bonne et forte teinture qui auroit atteint jusqu'au fond et tranché tout outre. Et au contraire , ce qui étoit le but et la fin principale où tendoit Numa , de maintenir la ville de Rome en paix et amitié , faillit incontinent avec lui ; car il ne fut pas plutôt mort , qu'ils ouvrirent toutes les deux portes du temple de Janus , qu'il avoit de son tems si soigneusement tenues fermées , comme si à la vérité il y eut tenu la guerre enserrée , et emplirent toute l'Italie de meurtre et de sang ; et ne dura rien ce tant beau , tant saint et tant juste gouvernement , auquel son royaume avoit été de son tems , pour autant qu'il n'avoit pas le lien de la nourriture et de la discipline des enfans , qui le maintint.

Nous pardonnera-t-on de joindre encore à ces extraits une charmante image de la bonté , qui est une des premières vertus , et dont Plutarque-Amyot parle avec un sentiment profond ?

Nous voyons que bonté s'étend bien plus loin que ne fait justice , parceque nature nous enseigne à user d'équité et de justice envers les hommes seulement , et de grace et de bénignité quelquefois jusqu'aux bêtes brutes ; ce qui procède de la fontaine de douceur et d'humanité , laquelle ne doit jamais tarir en l'homme.

Du tems qu'on bâtissoit le temple appelé Hecatompèdon , le peuple d'Athènes voulut et ordonna qu'on laissât aller francs et libres les mules et mulets qui avoient longuement travaillé à l'achevement de cette fabrique , et qu'on les souffrît paître , sans leur faire empêchement , là où ils pourroient : et dit-on qu'il y eut une mule de celles qui avoient été ainsi délivrées , qui d'elle-même se vint présenter au travail , en se mettant au-devant des autres bêtes de voiture qui traînoient les chariots chargés vers le château , en marchant quand et elles , comme si elle les eut voulu inciter et encourager à tirer ; ce que le peuple prit tant à gré , qu'il ordonna qu'elle seroit nourrie aux depens de la chose publique , tant qu'elle vivroit. Et voit-on encore les sépultures des jumens de Cimon , avec lesquelles il gagna par trois fois le prix de la course ès jeux olympiques ; et sont les dites sépultures tout joignant celle de Cimon. L'ancien Xantippus enterra son chien sur un chef ( un cap ) en la côte de la mer , qu'on appelle encore aujourd'hui le chef de la sépulture du chien , pourceque quand le peuple d'Athènes

à la venue des Perses abandonna la ville , ce chien suivit toujours son maître , nageant en mer côte à côte de sa galère , depuis la côte de Terre-Ferme jusqu'à l'isle de Salamine.

Il n'est pas raisonnable d'user des choses qui ont vie et sentiment tout ainsi que nous ferions d'un soulier , ou de quelque autre ustensile , en les jettant après qu'elles sont toutes usées et rompues de nous avoir servi : ains quand ce ne seroit pour autre cause que pour nous duire et exercer toujours à l'humanité , il nous faut accoutumer à être doux et charitables , jusques à tels petits et menus offices de bonté. Et quant à moi , je n'aurois jamais le cœur de vendre le bœuf qui auroit longuement labouré ma terre pourcequ'il ne pourroit plus travailler à cause de sa vieillesse , etc.

Plutarque fait ces réflexions sur ce que Marcus Caton vouloit que « l'on vendît les serfs quand ils devenoient vieux , afin qu'on ne les » nourrit point inutiles ». *Vie de M. Cato.*

Indépendamment du plaisir que l'on est sûr de trouver dans la lecture d'Amyot , il peut offrir encore aux amateurs de notre langue deux utilités principales , dont nous croyons devoir leur présenter l'idée.

1°. La première est fondée sur des exemples qui peut-être ne sont pas assez connus.

Senault , fameux prédicateur et général de l'Oratoire , relisoit sans cesse Amyot , pour former d'après lui ses phrases et ses périodes.

Quand notre illustre d'Aguesseau , étant très-jeune encore , voulut s'exercer à écrire et se former un style , il prit le *Plutarque* d'Amyot , surtout le volume de ses œuvres morales , et se proposa d'abrégé les différents traités dont ce volume se compose. Il avoit soin de conserver dans son analyse les traits saillants , les mots heureux , les tournures même du style d'Amyot , mais il faisoit en sorte que plusieurs pages *in-folio* de l'édition de Vascosan se trouvassent réduites , de manière à tenir dans le moindre espace possible. Nous avons une copie de cette espèce de sommaire de *Plutarque* , et nous nous proposons de le publier , avec des remarques.

Bernardin de Saint-Pierre nous apprend que Jean-Jacques Rousseau avoit puisé son éloquence dans la lecture d'*Amyot*.



Jean-Jacques dit lui-même, dans ses confessions, que lorsqu'il étoit jeune, il ne pouvoit se rassasier de *Plutarque*.

2°. Un travail très-utile pour la connoissance de la langue françoise seroit d'extraire d'Amyot les passages les plus frappants où se trouvent les mots qui ne sont pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*, soit parce qu'on les a omis, soit parce qu'on n'avoit jamais fait le dépouillement de ce trésor fondamental de nos expressions françoises.

Donnons quelques exemples de ces citations, qu'Amyot pourroit nous fournir dans une très-grande abondance.

**AFFRANCHISSEUR.** Lorsque Titus Quintius, consul romain, fit proclamer par le héraut dans la fête des Jeux isthmiques, que le sénat de Rome permettoit désormais aux Grecs de vivre suivant les lois anciennes, en pleine liberté; incontinent tout le monde se leva en pied, sans plus se soucier des jeux, et s'en allèrent tous à grande joye saluer, embrasser et remercier leur bienfaiteur et le protecteur et **AFFRANCHISSEUR** de la Grèce. *Vie de T. Q. Flaminius.*

**EMMURÉ.** L'entrée de l'Épire est une longue vallée, **EMMURÉE**, de côté et d'autre, de grandes et hautes montagnes. *Ibid.*

**ENTREJETTER.** Titus **ENTREJETTANT** opportunément la paix entre les deux guerres des Romains contre Philippe et Antiochus, etc. *Ibid.*

**MALAISSANCE.** Crassus marchant contre les Parthes dans un pays de sable, la soif et la **MALAISSANCE** des chemins travailloient les Romains. *Vie de M. Crassus.*

**MÉPRISEUR.** Pyrrhus étoit grand **MÉPRISEUR** de ceux qui étoient au-dessous de lui. *Vie de Pyrrhus.*

**PLI** de, etc. Les Romains marient les filles à douze ans et encore plus jeunes, disant que par ce moyen les corps et les mœurs sont entièrement à ceux qui les épousent, et que cela leur donne le **PLI** des conditions qu'on veut qu'elles retiennent tout le temps de leur vie. *Parallèle de Lycurgue et de Numa.*

Cassandre de Mantinée dressa et institua Philopœmen, demeuré orphelin, de la manière qu'Homère dit qu'Achille fut institué et nourri par le vieillard Phénix. Si prit incontinent le naturel de l'enfant un **PLI** de nourriture véritablement généreuse et royale, en croissant toujours de bien en mieux. *Vie de Philopœmen.*

**PROUESSE.** Homère parle sagement et en homme bien expérimenté, quand il dit que la **PROUESSE** seule, entre toutes les vertus morales, est celle qui aucunefois a des saillies de mouvement, inspirées divinement, et de certaines fureurs qui transportent l'homme hors de soi-même. *Vie de Pyrrhus.*

. . . . Agesilaus avoit accoutumé de dire que la justice est la première de toutes les vertus, pour autant que la PROUESSE ne vaut rien, si elle n'est conjointe avec la justice, et que si tous les hommes étoient justes, alors on n'auroit que faire de la PROUESSE. *Vie d'Agesilaüs.*

Amyot a traduit aussi du grec *Longus, Heliodore, et Diodore de Sicile*; les premières éditions de ces ouvrages sont fort belles. Tout s'étoit perfectionné. Les vieux caractères gothiques avoient cédé la place à ces types romains, arrondis, et flatteurs à l'œil, qu'Amerbach avoit d'abord essayés à Bâle, et que Garamond avoit ensuite régularisés et améliorés à Paris. Le *Plutarque* de Vascosan est aussi remarquable pour la typographie que pour le travail littéraire, ou, comme dit Boileau, *le françois d'Amyot.*

*Le françois d'Amyot!* Ce mot suffit à sa gloire.

Si l'on faisoit l'extrait de toutes les expressions, bonnes à recueillir, que l'on peut remarquer dans ce qui nous reste de lui, on auroit l'inventaire des richesses de notre langue; richesses qu'elle oublie et qu'elle a tort de négliger. Le sage Rollin nous conseille de les reprendre; et croit qu'il seroit facile de les remettre en honneur. « Il y a, dit-il, dans les vieux auteurs françois, d'excellents mots qui, par je ne sais quelle bizarrerie, n'ont pas été adoptés des modernes. Parmi ces mots, les uns sont clairs, simples, naturels; les autres pleins de force et d'énergie. J'ai toujours souhaité qu'une main habile fit un recueil de ces mots, c'est-à-dire de ce qui nous manque et de ce que nous pouvons acquérir, pour nous montrer que nous avons tort de négliger ainsi le progrès et l'avancement de notre langue (\*). » Cet emploi de nos propres biens vaudroit beaucoup mieux que les recherches hasardeuses de la néologie.

On n'a point encore proposé l'éloge public d'Amyot pour sujet d'un concours académique. En attendant, il a trouvé, de son temps même, un panégyriste digne de lui: c'est

---

(\*) *Histoire ancienne*, tome XI, p. 2.

Montaigne qui lui a consacré ces lignes remarquables :  
 « Je donne avec raison , ce me semble , la palme à Jacques  
 » Amyot sur tous nos écrivains françois , non-seulement  
 » pour la naïveté et pureté du langage , en quoi il surpasse  
 » tous autres , ni pour la constance d'un si long travail , ni  
 » pour la profondeur de son savoir , ayant pu développer  
 » si heureusement un auteur si épineux et ferré ; mais sur-  
 » tout je lui sais bon gré d'avoir su trier et choisir un livre  
 » si digne et si à propos , pour en faire présent à son pays.  
 » Nous autres ignorants étions perdus , si ce livre ne nous  
 » eût retirés du borbier. Sa mercy ( grace à lui ) nous  
 » osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en ré-  
 » gentent les maîtres d'école ; c'est notre breviaire. »

#### 5. DE BÈZE ( THÉODORE ).

*Né à Vézelay en 1519 , mort à Genève en 1605.*

On sait avec quelle éloquence il parla dans le colloque de Poissy , en 1561. Ces conférences solennelles , tenues devant toute la cour , eurent lieu en langue françoise ; c'étoit une chose nouvelle , qui eut beaucoup d'éclat , mais ne produisit aucun fruit. Théodore de Bèze , orateur et poète , appelé le phénix de son siècle , avoit plus d'un talent. Pasquier dit que , dans sa jeunesse , il n'avoit pu s'empêcher de pleurer en lisant la tragédie de Théodore de Bèze , intitulée *Abraham sacrifiant*. Cette pièce paroît n'avoir pas été connue des rédacteurs des *Annales poétiques*. On y trouve surtout un monologue de Satan d'une singulière énergie. En voici quelques vers , qui pourront varier un peu la suite trop uniforme de ces recherches sur la prose.

SATAN , en habit de moyne.

Je vay , je vien , jour et nuit je travaille ,  
 Et m'est avis , en quelque part que j'aïlle ,  
 Que je ne pers ma peine aucunement.  
 Règne le Dieu en son haut firmament ?  
 Mais pour le moins la terre est toute à moy ;

Et n'en déplaie à Dieu, ni à sa loy ;  
 Dieu est aux cieux par les siens honoré ;  
 Des miens je suis en la terre adoré.  
 Dieu est au ciel ; et bien, je suis en terre.  
 Dieu fait la paix ; et moi, je fais la guerre.  
 Dieu règne en haut ; et bien, je règne en bas ;  
 Dieu fait la paix, et je fais les débats.  
 Dieu a créé et la terre et les cieux ;  
 J'ai bien plus fait, car j'ai créé les Dieux.

.....  
 Dieu ne fit onc chose tant soit parfaite,  
 Qui soit égale à celui qui l'a faite ;  
 Mais moi j'ai fait, dont vanter je me puis,  
 Beaucoup de gens pires que je ne suis.

.....  
 O froc ! ô froc ! tant de maux tu feras,  
 Et tant d'abus en plein jour couvriras,  
 Que, si n'estoit l'envie dont j'abonde,  
 J'aurois pitié moy-mesme de ce monde ;  
 Car moy qui suis de tous meschants le pire,  
 En te portant, moy-mesme je m'empire....

Théodore de Bèze a fait en françois des sermons, des histoires, et des liyres de controverse. Il a écrit, en latin, sur la prosodie et la prononciation de la langue françoise (\*). Il a été cité avec honneur par l'abbé d'Olivet. C'est une chose bien remarquable que presque tous les savants de ce siècle, qui s'occupoient le plus de perfectionner la langue françoise et sa grammaire, ne s'en expliquèrent long-temps qu'en langue latine.

Le traité de Théodore de Bèze, n'a, selon d'Olivet, « qu'un défaut, mais défaut qu'on a rarement occasion de reprocher à ceux qui se mêlent d'écrire, c'est d'être trop court. » Cette matière de notre prosodie avoit été curieusement examinée dans le seizième siècle. Dès 1570, « une académie fut établie pour travailler à l'avancement du langage françois, et à remettre sus, tant la façon de la poésie, que la mesure et le règlement de la musique

---

(\*) *De Francicæ linguæ rectâ pronuntiatione tractatus*. Gen., 1584.

» anciennement usitée par les Grecs et les Romains. » Jean-Antoine de Baïf étoit à la tête de cette académie. Avant lui, Jacques de la Taille avoit fait un traité exprès sur les vers mesurés ; mais il s'étoit borné à des vues théoriques. Baïf avoit donné en 1573 « des *Etreues de poëzie franseze* » en vers mesurés. » L'orthographe de ces essais étoit aussi bizarre que le reste de ses idées. Il appelloit ces vers *des vers Baïfins*. Nicolas de Nancel voulut aussi assujettir la poésie françoise aux règles de la poésie grecque et de la poésie latine, « afin de la rendre plus difficile et moins commune (\*). » On a dû renoncer à cette chimère des vers mesurés ; mais les recherches sur la prosodie n'en sont pas moins intéressantes. Les pasteurs protestants, obligés de parler souvent en public, se sont occupés avec plus de soin de la déclamation oratoire. Durand, ministre à Londres, a publié un *Entretien sur la Prosodie*, qui est digne d'occuper une place après la prosodie de l'abbé d'Olivet ; mais il a échappé à d'Olivet et à Durand un passage très-curieux de l'abbé de Saint-Réal, le seul des écrivains du siècle de Louis XIV qui ait traité à fond cette matière. Saint-Réal a posé sept règles de prosodie françoise dans son livre intitulé *de la Critique*, Lyon, 1691, in-12. Ce n'est pas ici le lieu de les examiner.

✓ 6. BODIN (JEAN).

*Né à Angers en 1529, mort à Laon en 1596.*

Sa *Méthode pour étudier l'histoire*, et surtout ses *VI Livres de la République*, ont été estimés de son temps, en France et dans l'étranger, quoiqu'il y ait beaucoup à dire et à reprendre ; mais il ne faut pas juger à la rigueur ceux qui labourent les premiers un champ depuis long-temps inculte. On a été trop loin quand on a dit que Montesquieu n'avoit fait, dans l'*Esprit des Loix*, que suivre les traces de

---

(\*) *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda*, in-8°.



*la République de Bodin* ; seulement ce grand homme a pu profiter de cet ouvrage , ainsi que des Lois civiles de Domat , et de quelques autres écrivains venus avant lui , qui lui ont aplani la route , mais qui n'avoient pas son génie.

Bodin n'avoit pu réussir au barreau comme avocat ; cependant il étoit fort savant , et parloit sur toutes sortes de matières avec beaucoup de feu et d'abondance. Il écrivoit trop vite ; sa *Démonomanie* et son *Théâtre de la nature* contiennent trop de choses hasardées. Il croit que les comètes sont destinées à recevoir les âmes des héros ; mais cette imagination n'est rien au prix des folies qu'il entasse dans son livre sur les sorciers. Il croit à la magie , et en donne pour preuve les enchantements de Circé. Il ajoute que de son temps , il étoit commun dans les Alpes que les femmes , chargées de garder les étables , eussent l'art de faire un fromage qu'elles servoient aux voyageurs , et qui changeoit ceux-ci en des bêtes de somme , employées par ces femmes au transport de leurs marchandises , et ensuite rendues à leur forme ordinaire , quand ces mauvaises fées n'en avoient plus besoin. Et le commentateur d'Horace , *ad usum Delphini* , a cité ce trait de Bodin comme une autorité.

Ses six livres *de la République* , imprimés à Paris en 1576 , furent enseignés publiquement dans l'Université de Cambridge. Lescalopier de Nourar , et le président de La Vie en ont fait des extraits assez curieux.

C'est un des écrivains contre lesquels s'est élevé avec le plus de force et de détail le jésuite Possevin dans le premier volume de sa *Bibliothèque choisie* , imprimée au Vatican en 1593. Parmi beaucoup de reproches fondés que lui fait ce théologien , il y en a de bien singuliers. Bodin avoit dit que les prélats et les prêtres sont soumis à l'autorité des magistrats. Ainsi , dit le jésuite , le seigneur séculier sera plus que le pontife romain ! les princes seront au-dessus des évêques , c'est-à-dire que les brebis l'emporteront sur les



bergers, et que la puissance humaine prévaudra sur la puissance divine et sur les clefs du ciel !

Bodin s'étoit efforcé de démontrer que les maux de l'Église sont venus surtout de ce que le souverain pontife est électif et célibataire : il eût mieux valu, selon lui, que les papes se fussent mariés, et eussent continué leur monarchie par le droit héréditaire. Il faut voir comme Possevin se fâche à ce sujet, et triomphe de ce que la papauté duroit alors depuis seize siècles en dépit de tout l'univers, *universo mundo oblatrante et obsistente* ; tandis que chaque mariage des ministres luthériens n'avoit produit que de nouveaux monstres, etc.

Boccalini veut qu'Apollon ait condamné Bodin à être brûlé vif, et pour quel crime ? pour avoir soutenu, dans sa *République*, que les princes doivent accorder la liberté de conscience à leurs sujets. Bodin ne s'étoit pas contenté d'écrire en faveur de la tolérance ; il se fit honneur de la soutenir aux premiers États de Blois ; il s'opposa à la motion de Versoris, qui fit décréter, le 15 décembre 1576, qu'on ne souffriroit dans le royaume que la religion catholique, à quoi Bodin fit enfin apposer cette restriction : « que le Roi seroit supplié de n'avoir point recours à la » force, pour faire rentrer ses sujets dans le sein de l'Église. » Bodin avoit de bonnes raisons pour défendre ce système. Il ne s'étoit sauvé du massacre de la Saint-Barthélemi qu'en sautant par une fenêtre.

#### V 7. VIGENÈRE (BLAISE DE).

*Né dans le Bourbonnois en 1522, mort en 1596.*

Ce traducteur infatigable de plusieurs auteurs anciens n'avoit pas à beaucoup près le talent d'Anyot, mais il eut la très-louable habitude de joindre à ses traductions des notes curieuses, écrites en françois, et qui mériteroient peut-être que l'on recherchât encore aujourd'hui ses ouvrages. Dans ses annotations sur les *Commentaires de Cé-*

sar, il a inséré un *Traité sur l'ancienne langue gauloise*, où il se plaint du peu de soin avec lequel on écrivoit en prose (vers 1576).

Il y a tant d'écrivains aujourd'hui qui s'accablent les uns les autres, qu'on ne peut guères bien discerner les bons des mauvais qui les éteignent et suffoquent, à guise des méchantes herbes qui surcroissent parmi les utiles et salutaires, et les surmontent et étouffent : quand chacun, sans aucun choix ni jugement, sans rien élaborer, ne sarcler, se transporte le nez au vent, selon que sa fantaisie le pousse. Car n'y ayant point de grammaires ni de règles établies jusqu'aujourd'hui, cela s'en va indistinctement, et varie tout de même que la main d'un jeune garçon auquel, si dès lors qu'on veut lui apprendre à écrire, on abandonnoit en pleine liberté son papier, sans le régler pour le faire aller droit, tout s'en iroit à vauderoute, haut et bas, tortu, bossu, sans aucune proportion, etc.

On pourroit tirer beaucoup de choses utiles des notes de Blaise de Vigenère sur Tite-Live, sur César, sur Onosander, Calchondyle, etc. Il faut convenir que cette méthode d'éclaircir les auteurs anciens par des commentaires françois auroit dû être préférée à la manie ambitieuse de coudre du latin moderne à celui des auteurs classiques de l'antiquité, comme on l'a fait dans les éditions *variorum* et dans les éditions *ad usum*. Ces dernières surtout renferment une sorte de profanation du texte des grands poètes, que l'on s'est attaché à défigurer et à disloquer en mauvaise prose latine, ce qui n'est propre qu'à corrompre le goût, et à fausser le jugement des jeunes lecteurs.

#### ✓ 8. PITHOU (PIERRE).

*Né à Troyes en 1539, mort en 1596.*

Il fut le Varron de la France.

Son *Traité des libertés de l'Église gallicane* auroit dû lui faire ériger une statue. Ce traité sert de fondement à tout ce qu'on a écrit sur cette matière ; et, quoique ce soit l'ouvrage d'un simple particulier, il a été regardé et cité comme une autorité dans nos tribunaux.

Pithou fut utile à Henri IV, et comme magistrat, et comme un des auteurs de la *Satire Menippée*. Quand ce prince voulut lui marquer sa reconnaissance, Pithou ne lui parla que de la ville de Troyes, *sa chère patrie*.

### 9. ESTIENNE (HENRY).

*Né en 1528, mort en 1598.*

Fils de Robert Estienne, très-digne d'un tel père, et de cette famille qui a rendu tant de services à la typographie et à la littérature.

Jeune encore, il eut le bonheur de retrouver, et le talent de traduire en latin les *Odes d'Anacréon*.

Son père s'étoit immortalisé par son *Trésor de la langue latine*. Henry voulut ériger un pareil monument à la langue grecque. Il s'aperçut alors des conformités de notre langue avec cette langue savante; il en fit un traité, imprimé par lui en 1569, auquel M. Dacier a fait un supplément. (*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XXXVIII, in-4°, pages 56-59.) L'abbé Bateux a fait aussi des réflexions sur la langue françoise, comparée avec la langue grecque. On les trouve à la suite du *Traité de l'arrangement des mots*, traduit de Denys d'Halicarnasse, 1788, in-8°.

Plusieurs autres ouvrages françois de Henry Estienne ont été réimprimés avec des notes de Jacob Le Duchat. Il seroit utile de reproduire aussi le *Traité des conformités du françois et du grec*, avec les augmentations dont il est susceptible. Cette édition exigeroit le concours de plusieurs connoissances diverses, afin de distinguer sûrement ce qui est vraiment hellénisme dans le gallicisme, de ce que nous avons pu emprunter d'ailleurs. Peu d'ouvrages seroient plus importants pour nous, et plus propres à caractériser le vrai génie de notre langue. Henry Estienne l'avoit bien étudiée. Il a fait un traité exprès, pour montrer la supériorité, ou, comme il le dit, la *précellence* du françois

MICHEL DE MONTAIGNE. — SEIZIÈME SIÈCLE. Lxv  
sur l'italien ; il a prouvé , dans un autre traité , que le  
françois n'a pas moins de brièveté que le grec et le latin ;  
il a examiné nos proverbes , nos divers dialectes , etc.

10. MONTAIGNE ( MICHEL DE ).

*Né en 1533, mort en 1592.*

Cet homme de génie a trouvé parmi nous des détracteurs injustes. Pascal même , en le copiant , tâche de le rabaisser. Des savants étrangers , échos de la voix de l'Europe , ont été plus impartiaux , et Gesner le nomme le Socrate françois (\*). Enfin , en 1774 , l'Académie de Bordeaux , et , plus récemment , l'Académie Française , ont mis son éloge au concours. Montaigne a été dignement apprécié par l'abbé Talbert , qui avoit mieux étudié l'écrivain , et par M. Villemain , qui a mieux connu et mieux peint le philosophe.

On avoit formé le projet de donner aux Essais une tournure plus moderne. Cette entreprise , présentée d'une manière séduisante (\*\*), n'a point eu de succès , et ne pouvoit en avoir. L'énergie de Montaigne tient fortement à son langage , et à l'emploi qu'il sait en faire ; elle se dénatureroit dans une traduction.

On ne possède pas encore une édition des Essais qui puisse satisfaire complètement les amateurs(\*\*\*). Nous avons procuré à feu M Naigeon le manuscrit original , sur lequel il a publié l'édition stéréotype (\*\*\*\*) ; mais il n'a donné que le texte , auquel il devoit joindre des développements , qui manquent à cette édition ; nous ignorons pourquoi. Ces

---

(\*) *Michael Montanus, quem vocare soleo Galliae Socratem.* GESNERUS, ad Isag. , 284.

(\*\*) Second volume du *Mercur de France* , du mois de juin 1733.

(\*\*\*) C'est ce que nous disions en 1816 ; mais il vient de paroître , en 1818 , chez M. Lefèvre , une belle édition des *Essais* , en cinq volumes in-8 , et qui réunit , à peu près , tout ce que nous avons indiqué et demandé pour bien faire connoître Montaigne.

(\*\*\*\*) En quatre volumes in-8°, chez M. Didot l'aîné , 1802.

développements étoient d'autant plus nécessaires que le chef-d'œuvre de Montaigne, comme celui de La Bruyère, n'avoit été d'abord qu'un petit volume assez mince, devenu plus considérable à chaque édition donnée du vivant des auteurs. Montaigne nous dit de lui-même :

J'ajoute, mais je ne corrige pas ; parceque celui qui a hypothéqué au monde son ouvrage, je trouve apparence qu'il n'y ait plus de droit. Qu'il die, s'il peut, mieux ailleurs, et ne corrompe la besogne qu'il a vendue ! De telles gents, il ne faudroit rien acheter qu'après leur mort : Qu'ils y pensent bien, avant de se produire ! Qui les hâte ? Mon livre est toujours un, sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler, afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vuides, je me donne loy d'y attacher ( comme ce n'est qu'une marquetterie mal jointe ) quelque emblème supernuméraire. Ce ne sont que surpoids, qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes, par une petite subtilité ambitieuse.

Montaigne avoit écrit ses dernières additions sur un exemplaire *in-4°* de l'édition des *Essais* imprimés par Simon Millange, à Bordeaux, 1588 ; mais quand on a fait relier ce volume chargé de notes marginales, on a ébarbé les feuillets, ce qui a détruit en partie les annotations si précieuses de l'auteur.

On connoîtroit parfaitement sa manière de travailler, les progrès de son style et ceux de son esprit, ou, comme il dit, « de ses humeurs », si l'on prenoit la peine de collationner et de comparer les *Essais*, tels que nous les avons dans l'édition de Naigeon, avec ceux qui parurent du vivant de l'auteur, de 1580 à 1588. Et l'on devroit en faire autant sur l'ouvrage de La Bruyère. Un travail de ce genre a été exécuté par le père Brotier sur les maximes de La Rochefoucauld.

Montaigne auroit besoin aussi qu'on joignît aux *Essais* un glossaire particulier des mots qui ne se trouvent point dans nos dictionnaires, et qui ne sont plus familiers au commun des lecteurs. Cette table seroit très-importante pour l'étude de la langue françoise. L'abbé Talbert a compté dans les *Essais* plus de deux cent soixante expressions qu'on



a retranchées ou mutilées depuis Montaigne ; il les a rappelées dans une note remarquable de son *Eloge de Montaigne*, et nous avons vérifié qu'il en a oublié plusieurs, comme *dénéantise*, *ensuairer*, *immodération*, etc. Ces mots, présentés isolés, ne paroissent pas ce qu'ils sont de la manière dont Montaigne les place et les enchâsse.

Outre ces mots qui sont à lui, Montaigne savoit employer les mots qui sont à tout le monde, si bien et si heureusement qu'il se les rendoit propres et les « clouoit à soi », comme il le dit lui-même. Il n'y a pas d'auteur chez qui l'on puisse recueillir autant de métaphores, souvent justes, toujours saillantes. Il en connoissoit le prix. Il dit que « les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. » Et ailleurs, il ajoute :

Le maniment et employte des beaux esprits donne prix à la langue ; non pas l'innovant tant, comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'estirant et la ployant. Ils n'y apportent point de mots ; mais ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage ; lui apprennent des mouvements inaccoutumés, mais prudemment et ingénieusement, etc. etc.

Quelquefois son style s'élève. Voyez comme il exalte la ville de Paris :

Je ne me mutine jamais tant contre la France, que je ne regarde Paris de bon œil. Elle (cette ville) a mon cœur dès mon enfance, et m'en est advenu comme des choses excellentes : plus j'ai vu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de cette-cy peut et gagne sur mon affection. Je l'aime par elle-même, et plus en son être seul, que rechargée de pompe étrangere. Je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis François, que par cette grande cité : grande en peuples, grande en félicité de son assiette ; mais sur-tout grande et incomparable en variété et diversité de commodités ; la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde.

Il faut le répéter ici, l'auteur des *Provinciales* doit beaucoup à Montaigne. Celui-ci n'eut point de modèle, et il créa sa langue. Pascal vint après lui, le combattit beaucoup ;

mais c'est en l'imitant, que Pascal emprunta chez lui les moyens de le surpasser, et d'être à son tour le modèle qu'ont suivi, dans la prose, La Bruyère, Bayle et Voltaire.

La hardiesse des figures, familière à Montaigne, a rendu sa lecture utile à plusieurs de nos poètes, qui n'ont fait souvent que transporter ses idées dans leurs vers. Montaigne avoit dit que « la vieillesse nous attache plus de rides en » l'esprit qu'au visage. » C'est l'origine de ce beau vers de Corneille :

Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit.

Et la fameuse image de Malherbe sur la garde qui veille aux barrières du Louvre, et qui ne défend pas nos rois de la mort, n'étoit-elle pas d'avance renfermée dans cet autre tableau de Montaigne ?

L'empereur, duquel la pompe vous éblouit en public, voyez-le derrière le rideau ! La fièvre, la migraine, la goutte, l'épargnent-elles non plus que nous ? Quand la vieillesse lui sera sur les épaules, les archers de sa garde l'en déchargeront-ils ? Quand la frayeur de la mort le transira, se rassurera-t-il par l'assistance de ses gentilhommes de la chambre ? etc.

Cette phrase de Montaigne, « Combien de belles actions » particulières s'ensevelissent dans la foule d'une bataille », n'a-t-elle pas inspiré ce que Racine fait dire à Alexandre de sa rencontre avec Porus ?

Lorsqu'un gros de soldats, se mettant entre nous,  
Nous a fait dans la foule ensevelir nos coups.

De notre temps, l'auteur de la tragédie de *Barneveldt* a aussi très-heureusement employé l'esprit de ce passage de Montaigne, « La mort est effroyable à Cicéron, désirable » à Caton, indifférente à Socrate », dans ce vers, si bien dialogué, qui finit un acte de cette pièce :

Caton se la donna ( la mort ). — Socrate l'attendit.

Nos grands poètes n'ont pas même toujours embelli les

larcins qu'ils ont faits à Montaigne. On connoît , par exemple , cette strophe de l'*Ode à la Fortune* :

Vous chez qui la guerrière audace  
Tient lieu de toutes les vertus ,  
Concevez Socrate à la place  
Du *fier* meurtrier de Clitus !  
Vous verrez un roi respectable ,  
Humain , généreux , équitable ,  
Un roi digne de vos autels ;  
Mais , à la place de Socrate ,  
Le *fameux* vainqueur de l'Euphrate  
Sera le dernier des mortels.

Ici , Jean-Baptiste Rousseau n'a fait que délayer et paraphraser foiblement ces mots , si justes et si précis , de Montaigne : « Je conçois facilement Socrate à la place d'Alexandre ; mais Alexandre à la place de Socrate , je ne le puis. ».

On a le journal du voyage de Montaigne en Italie ; il dictoit à un domestique cette relation informe , qu'il n'avoit pas l'intention de donner au public : cependant il faudroit en joindre un extrait détaillé à l'édition des *Essais*. L'abbé Talbert en a tracé une courté analyse ; nous n'en citerons que le morceau sur Rome. Le style de Montaigne s'échauffe et redevient éloquent , lorsqu'à l'aspect de la nouvelle Rome il se rappelle l'ancienne ; c'est par ses débris qu'il en donne l'idée la plus sublime. Il dit que ce qu'on en voit n'en est pas même le reste ; « que les ruines d'une si épouvantable » machine rapporteroient plus de révérence et d'honneur » à sa mémoire , et qu'ou n'en voit que le sépulchre ; que le » monde , ennemi de sa longue domination , avoit brisé » et fracassé toutes les pieces de ce corps admirable , et » parcequ'encore tout mort , renversé et défiguré , il lui » fesoit horreur , il en avoit enseveli la ruine même , etc. »

Il est à remarquer que la magnificence des ruines de Rome antique et l'aspect de Rome moderne inspiroient les mêmes idées à tous ceux de nos écrivains qui la visitoient dans ce siècle. Plusieurs de nos poètes exprimèrent alors les

mêmes sentiments qu'avoit si bien rendus la prose de Montaigne. Joachim du Bellay paroît être celui qui sentit le plus vivement l'impression de ce spectacle , et son sonnet à ce sujet n'est pas indigne d'être joint à la prose du philosophe :

Ni la fureur de la flamme enragée ;  
Ni le tranchant du fer victorieux ;  
Ni le dégât du soldat furieux  
Qui tant de fois , Rome , t'a saccagée ;

Ni , coup sur coup , ta fortune changée ;  
Ni le ronger des siècles envieux ;  
Ni le dépit des hommes et des dieux ;  
Ni , contre toi , ta puissance rangée ;

Ni l'ébranler des vents impétueux ;  
Ni le débord de ce Dieu tortueux  
Qui tant de fois t'a couvert de son onde ,

N'ont tellement ton orgueil abaissé ,  
Que la grandeur du rien qu'ils t'ont laissé  
Ne fasse encor émerveiller le monde !

Enfin pour compléter une édition de Montaigne , et ne laisser rien perdre des fruits de ce génie singulier et original , il faudroit faire aussi l'extrait de sa version de la *Théologie naturelle* , traduite de l'espagnol de Raymond Sebond. Ce livre n'est pas de nature à être réimprimé ; mais comme c'est le premier ouvrage de Montaigne , il n'est pas inutile d'y rechercher les couleurs primitives de son style et le commencement de ses études. Ce n'est donc pas le fond des choses que nous devons considérer dans la version de Sebond , mais seulement la forme dont les a revêtues notre célèbre philosophe.

Aucun éditeur de Montaigne ne paroît avoir pris la peine de lire cette traduction de la *Théologie naturelle de Sebond*. Ils se sont tous bornés à transcrire la dédicace de cet ouvrage , faite par Michel Montaigne à *monseigneur son père*. Ceux qui auront plus de courage , en seront amplement dédommagés par une foule de tournures et d'expres-

sions pittoresques, auxquelles on ne sauroit méconnoître notre Montaigne.

Il définit l'amour, « la boucle générale du monde ».

Ailleurs, il dit que « la tribulation est à l'ame comme un marteau qui la frappe, et qui, en la battant, la fourbit et dérouille. C'est la fournaise à recuire l'ame ».

Le baptême est l'hameçon de Dieu; la conscience, sa maison.

Au jugement dernier, le livre de notre conscience sera lu, à haute voix, devant toute la compagnie.

A propos de l'obligation des hommes envers Dieu, il dit que « Dieu l'a écrite de sa main en papier et encre immortels; qu'il l'a écrite en nous, en notre ame, en notre corps, et puis l'a cousue éternellement en la liasse du livre de nature ».

Au sujet de la gloire, il dit encore que « celui qui la cherche bâtit hors de soi, sur le rien et le vuide; qu'il se fait serviteur et valet de l'inanité même, etc. »

Dans la préface, avec quelle magnificence et quelle précision de style l'objet de la théologie naturelle n'est-il pas énoncé? « Dieu nous a donné deux livres, celui de l'universel ordre de choses, ou de la nature, et celui de la Bible. Chaque créature n'est que comme une lettre tirée par la main de Dieu. Le monde visible est le livre naturel des hommes; l'homme en est la lettre capitale. Le second livre, celui des saintes Écritures, a été depuis donné à l'homme. Le premier est commun à tout le monde, et non pas le second, car il faut être clerc pour le pouvoir lire. En outre, le livre de nature ne se peut ni falsifier, ni effacer, ni faussement interpréter, et nul en celui-là ne devient hérétique: là, où il va tout autrement de celui de la Bible, etc. »

Le chapitre intitulé: « Comme tout ce qui est au monde est fait pour l'homme », mérite d'être lu en entier. Nous n'en détacherons que cette belle apostrophe: « Homme, jette hardiment ta vue bien loin autour de toi, et contemple si de tant de membres, de tant de diverses pieces de cette grande machine, il y en a aucune qui ne te serve. Ce ciel, cette terre, cet air, cette mer, et tout ce qui est en eux, est continuellement embesogné pour ton service. Ce branle divers du soleil, cette constante variété des saisons de l'an, ne regardent que ta nécessité. Écoute la voix de toutes les créatures, qui te crie: Le ciel te dit: je te fournis de lumières le jour, afin que tu veilles; d'ombres la nuit, afin que tu dormes et reposes. Pour ta recreation et commodité, je renouvelle les saisons; je bigarre mes jours; je te donne la florissante douceur du printemps, la chaleur de l'été, la fertilité de l'automne, les froidures de l'hiver. L'air: je te communique la respiration vitale, et offre à ton obéissance tout le genre de mes oiseaux. L'eau, etc. »



Dans le chapitre « de l'Estimation de l'homme par la considération de son corps », avec quel soin décrit-il « le corps de l'homme , bâti et façonné par artifice très-parfait et excellent , au-dessus des autres corps du monde ? Considérons l'accomplie proportion de sa constitution , le juste assemblage et contact de ses pièces ; comme elles s'entraident , comme elles s'entre-servent ! comme il n'y a rien de superflu , rien d'inutile ; sa droite stature , la beauté singulière de sa face , la souplesse de ses mains et de ses pieds. Qui pourroit justement peser et estimer l'entière valeur de cette fabrique ? »

Le chapitre « de l'Estimation de l'homme par l'excellence du libéral arbitre », est un de ceux où l'on retrouve le plus l'énergie et le caractère particulier du style de Montaigne. Il avoit dit d'abord , par une argumentation très-pressée : « L'homme peut faillir ; il y a donc un Dieu. L'homme peut bien faire ; il y a donc un Dieu. »

Il développe ensuite ces idées. « Voilà donc le libéral arbitre fait siège et domicile de son Dieu : l'ordre des créatures le montre évidemment. C'est lui qui coud et qui enchaîne le monde avec Dieu. Voilà comme notre souverain créateur a monté l'homme de degré en degré , et comme par une échelle , jusques à soi ; car le libéral arbitre est la vraie image de Dieu. Et que peut tomber à notre imagination de plus noble , plus digne et meilleur , que l'image de Dieu vivant ? Il nous donna beaucoup quand , du non-être , il nous donna l'être ; plus , quand il nous pourvut de vie ; plus encore , quand il l'accompagna du sentiment ; mais le comble de sa libéralité et de sa magnificence , fut de nous étrenner du libéral arbitre , immortel et incorruptible ; car , par ce moyen , il nous fit semblables à sa grandeur et quasi de son genre , etc. »

Il nous semble que ces passages ne seroient pas mieux écrits aujourd'hui , et qu'on y distingue déjà , quoique dans un ouvrage de sa grande jeunesse , la touche vigoureuse de Montaigne. Mais on peut regretter qu'il se soit exercé sur un livre comme celui de Sebond , qui n'est plus guère supportable , quand il sort de la théologie naturelle pour entrer dans l'explication de nos mystères. Par exemple , il se flatte d'éclaircir le mystère de la Trinité par la comparaison du verbe actif et passif.

Tout ainsi que le verbe actif se porte vers le passif , et au contraire , ainsi se porte , en la Divinité , le Pere envers le Fils , et le Fils envers le Pere. Le pere est l'agissant et la personne active ; le Fils , le pâtissant et personne passive. Quant au Saint-Esprit , ou la tierce personne

de la Trinité, c'est le verbe impersonnel, ou un tiers verbe produit de l'actif et du passif, qui tient d'eux tout ce qu'il a; et si, a sa particulière qualité et propriété, de façon qu'il n'est ni actif, ni passif, etc.

Il se sert également de l'exemple de l'alphabet pour montrer la conjonction des deux natures, divine et humaine, en une seule personne. « Chaque voyelle fait un son d'elle-même et quasi une personne, car par soi elle sonne, etc. »

Ce livre renferme bien d'autres singularités, sur les conditions du péché originel, sur le diable, sur ce que le Rédempteur du monde a dû naître sans aucune tache de concupiscence charnelle, etc. Ces passages sont si naïvement et si crûment exprimés que nous n'oserions les transcrire. Si les bibliomanes les avoient connus, ce livre seroit poussé dans les ventes à un prix considérable, parce qu'il y en a peu de ce genre où l'on trouve des choses plus bizarres et plus pieusement scandaleuses.

Bornons-nous à citer le chapitre 238, « du Péché originel, et comme la femme en est la plus coupable ». L'auteur cherche dans ce chapitre « lequel ce fut des deux, l'homme ou la femme, qui faillit le premier, et le plus. Ce que nous pouvons argumenter par la mesure de la peine que nous voyons être sans comparaison plus grande et quasi double dans la femme; par quoi ce fut certainement elle qui première ébranla notre nature de sa droite carrière ».

Le livre de Raymond Sebond est qualifié par Montaigne de *livre d'excellente doctrine*; et cette version faite avec tant de soin, de gravité, et de candeur, auroit dû épargner à notre philosophe les reproches de scepticisme et d'irréligion que des zélateurs indiscrets n'ont pas craint de lui prodiguer; mais rien n'est si commun que ces jugements téméraires :

Et condamner sans lire, et juger sans entendre,  
De l'esprit de parti c'est ce qu'on peut attendre.

Nous espérons que les lecteurs excuseront l'étendue de nos deux articles sur Amyot et Montaigne; nous allons être beaucoup plus succincts sur le reste des écrivains françois du seizième siècle, dans lesquels l'Académie avoit eu

autrefois l'intention de puiser des exemples pour son Dictionnaire.

✓ 11. LA NOUE ( FRANÇOIS DE ),

Surnommé *Bras-de-Fer*, parce qu'on remplaça par un bras mécanique le bras gauche qu'il avoit perdu à la guerre.

*Né en 1531, mort en 1591.*

Ses vingt-six *Discours politiques et militaires*, imprimés à Genève, *in-4°*, et à Bâle, *in-8°*, en 1587, sont remplis de connoissances et quelquefois d'éloquence. Il réclamoit fortement la tolérance pour le calvinisme. Le père Possevin, jésuite, l'appelle un pseudopolitique, plein de l'astuce de Satan. Il est vrai que La Noue ménage peu la cour de Rome, et qu'il s'exprime plaisamment sur les sommes d'argent qu'il en coûtoit aux bénéficiers pour obtenir du Pape leurs bulles scellées en plomb. A cette occasion, La Noue, dans son vingt-troisième discours, qui traite de la pierre philosophale ou de la transmutation des métaux, dit qu'à le bien prendre, il n'y a que le Pape qui ait trouvé ce grand secret, « parce que tous les ans, ajoute-t-il, seulement en France, » il transmue et multiplie quarante livres de plomb, qui » peuvent valoir deux écus, en quatre mille livres d'or, » qui valent six cent mille écus, puis en fait une attraction » à Rome. » Mais nous ne recommandons La Noue que sous le rapport de la langue, à laquelle il donnoit une énergie vraiment militaire.

Sa vie, écrite avec soin par Moyse Amyrault, a été imprimée à Leyde, J. Elzevier, 1661, *in-4°*.

✓ 12. PASQUIER ( ÉTIENNE ).

*Né en 1528, mort en 1615.*

Ses *Recherches de la France* sont un des recueils les plus curieux et les plus agréables à lire, quoique le style en ait vieilli. Son *Catéchisme des jésuites* excita contre lui la fureur du père Garasse. Ses lettres renferment beau-

coup d'anecdotes. Ses œuvres *in-folio* ne contiennent pas tout ce qu'il a fait. On pourroit donner un *Esprit de Pasquier*, qui seroit plus court, et qui offrirait une lecture variée, instructive et amusante.

✓ 13. OSSAT (ARNAUD D').

*Né près d'Auch en 1526, mort à Rome en 1604.*

Ses lettres ne parurent qu'après sa mort. Elles passent pour un chef-d'œuvre de politique. Les jeunes gens qui se destinent aux négociations feroient bien de les étudier, et de se former spécialement sur le caractère honnête et loyal de leur auteur. C'est lui qui disoit à Henri IV : « Sire, » gagnez des batailles en deçà, et vous aurez des absolutions en delà ! »

D'Ossat avoit été secrétaire du célèbre Paul de Foix, dont on a aussi un volume de lettres politiques, regardées comme l'ouvrage de d'Ossat.

✓ 14. NICOD (JEAN).

*Né à Nismes, mort à Paris en 1600.*

Son *Trésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, a été long-temps le seul dictionnaire de notre langue. Il est beaucoup plus complet que le *Lexicon Gallico-latinum* de Robert Estienne, et que le *Trésor* d'Aimar de Ranconnet. Il faut encore y recourir, quand on veut constater des locutions usitées de son temps.

✓ 15. AUBIGNÉ (THÉODORE AGRIPPA D').

*Né en 1550, mort à Genève en 1630.*

La *Confession de Sancy*, satire amère, a été réimprimée avec des notes de Jacob Le Duchat, ainsi que le *Baron de Féneste*, autre satire.

L'*Histoire universelle* de 1550 jusqu'en 1601, 3 volumes *in-folio*, est aussi virulente et déclamatoire; mais il y a une foule de particularités qui la font rechercher.

lxxvj OLIVIER DE SERRES, DU PERRON.

Henri III pressa d'Aubigné d'écrire l'histoire de son règne. « Sire, lui répondit d'Aubigné, je suis trop votre » serviteur, pour être votre historien. » Il a fait aussi des vers, plus satiriques encore et plus hardis que sa prose.

✓ 16. SERRES DU PRADEL (OLIVIER DE).

*Né en 1539, mort en 1619.*

Le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, dédié à Henri IV, eut beaucoup de succès quand il parut; mais, sous Louis XIV, il fut oublié, peut-être parce que l'auteur étoit protestant; enfin il a été remis en honneur et réimprimé *in-4°* avec des notes et un vocabulaire (\*), par la Société d'agriculture de Paris, devant laquelle nous avons eu l'honneur de prononcer l'éloge de l'auteur et de l'ouvrage.

C'est un des livres les plus utiles et les mieux rédigés, à considérer l'état où étoit de son temps la langue françoise. On a essayé de le traduire en françois moderne; mais le public n'a point goûté ce changement, et l'on s'en est tenu au texte.

✓ 17. DU PERRON (JACQUES D'AVY).

*Né dans le canton de Berne en 1556, mort à Bagnolet en 1618.*

Fils d'un ministre protestant, devenu cardinal.

Huet dit que ce cardinal avoit peu de fond, beaucoup d'art, une éloquence animée et une physionomie *solaire*. Ses ambassades, ses négociations, et ses lettres, sont sur la même ligne que celles d'Arnaud d'Ossat, quoique son caractère fût moins solide et moins estimable que celui du cardinal d'Ossat. Ses ouvrages de controverse sont oubliés; on voudroit pouvoir oublier aussi qu'aux états-généraux de 1614 il se montra mauvais François, et prétendit sacri-

---

(\*) Paris, madame Huzard, 1804, 2 vol. *in-4°*, fig.



fier aux doctrines ultramontaines l'autorité des rois et la fidélité des peuples.

Il ne réussit pas dans l'introduction de quelques mots de vanité qui lui tenoient à cœur. « Lorsque M. le cardinal du Perron revint de Rome, après la négociation de Venise, » il en apporta l'*illustrissime* cardinal et la *seigneurie* » illustrissime. Mais personne n'en voulut. Il fut leur introducteur à la cour ; il leur donna place à la tête de ses dépêches ; il les imprima dans ses livres : il n'eut pas assez de crédit pour faire naturaliser ces nouveaux venus, et les faveurs particulières qu'il leur faisoit ne purent leur acquérir celle du public. » (Balzac, *Socrate chrétien*, discours 10.)

On lui attribuoit les *Hermaphrodites*, libelle satirique contre Henri III et ses mignons ; mais il paroît que cette satire n'est pas de lui.

La coutume du cardinal du Perron étoit de revoir ses ouvrages sur les feuilles imprimées qu'il en faisoit tirer exprès : c'étoit pour cette raison qu'il avoit une imprimerie dans sa maison de campagne, au village de Bagnolet.

Il a fait aussi des poésies galantes. En offrant des *Étrennes* à Henri IV, il lui parle ainsi de la belle Gabrielle :

Heureuse mille fois l'angélique beauté  
Qui voit dessous ses piés tant de gloire captive,  
Et domte avec ses yeux ton esprit indomté  
Qui, pour chérir ses fers, de liberté se prive !

Au surplus, Fontenelle observe que le nom et le mérite de Malherbe furent connus de Henri-le-Grand, par le rapport avantageux que lui en fit le cardinal du Perron ; ce dernier trait lui fait beaucoup d'honneur.

✓ 18. SAVARON (JEAN).

*Né à Clermont en Auvergne, mort en 1622.*

Député du tiers-état à l'assemblée de 1614, il soutint avec zèle les droits du corps de la nation, contre les ordres

privilégiés qui avoient l'orgueil maladroit de s'en séparer. C'étoit un bon François, et un homme éloquent. Sa *Chronique des États-généraux* et ses autres ouvrages sont bons à consulter.

○ 19. PLESSIS-MORNAY ( PHILIPPE DU ).

*Né dans la Haute-Normandie en 1549, mort en Poitou le 11 novembre 1623.*

Connu par le beau rôle que Voltaire lui fait jouer dans *la Henriade*, et qui est fondé sur l'histoire. Il fut sauvé de la Saint-Barthélemi par le brave Hubert Languet. Sa vie, imprimée chez les Elzeviers, est fort curieuse.

Ses ouvrages de controverse en faveur du protestantisme firent beaucoup de bruit.

Son histoire des papes porte le titre violent de *Mystère d'iniquité*. C'est un des livres les plus forts que l'on ait jamais faits contre la cour de Rome, qui n'ignoroit pas elle-même les abus qu'elle avoit dans son sein. Du temps du pape Innocent VIII, il parut un autre livre sanglant contre ces abus. Ce livre fut mis entre les mains du Pape, qui, après l'avoir lu, dit tout haut, en présence des prélats du saint-office : « Cet auteur dit vrai, c'est pourquoi il faut que nous » nous réformions, afin que nous le fassions mentir : *Questo » libro dice il vero, e pero bisogna riformar noi istessi, » per far bugiardo l'autore.* »

L'ouvrage capital de du Plessis-Mornay, est un *Traité de la vérité de la religion chrétienne*. Voici comme il a été apprécié par l'abbé Houteville, qui, depuis, a traité le même sujet.

« Au milieu de la chaleur des controverses ( de Luther et » de Calvin ), quelques esprits imaginèrent que les deux » communions avoient l'une sur l'autre des avantages réci- » proques ; bientôt ils en prirent occasion de les tenir pour » indifférentes ; puis faisant un pas de plus, la plupart » mirent en problème la divinité même du christianisme. » Cette gradation est plus ordinaire qu'on ne peut penser ;

» et c'est le malheur des combats théologiques, d'occasionner  
 » souvent l'incrédulité dans certaines âmes imprudentes et  
 » mal préparées à de tels spectacles. Pour arrêter ou pré-  
 » venir ce désordre, Philippe de Mornay, sous le règne  
 » de Henri-le-Grand, donna le livre *de la Vérité de la*  
 » *Religion chrétienne* ; titre, ce me semble, un peu trop  
 » resserré, vu le grand terrain que l'auteur embrasse. Il  
 » prouve l'existence de Dieu, contre les athées ; son unité,  
 » contre les idolâtres ; sa providence, contre les épicuriens ;  
 » l'immortalité de l'âme, contre les impies ; la nécessité  
 » d'un nouveau culte, contre les juifs ; et enfin, la divinité  
 » de Jésus-Christ, contre tous les infidèles. Cet écrit, le pre-  
 » mier qui ait paru sur ce sujet en langue françoise, eut  
 » un applaudissement universel, et il le méritoit. On y voit  
 » de la méthode, du raisonnement, du feu dans l'élocu-  
 » tion, des images assez vives, de l'érudition, et de celle-  
 » ci peut-être même un peu trop : excès qu'on ne sauroit  
 » blâmer qu'avec respect, et qui pourtant se tourne quel-  
 » quefois en défaut, etc. »

On lit encore les *mémoires* de du Plessis-Mornay, et ses *lettres*, imprimées aussi chez les Elzeviers.

Il faut surtout admirer celle que lui adressa Henri IV, pour le consoler d'une injure bien lâche, qu'avoit osé lui faire un brutal accompli, nommé Saint-Fal, qui l'avoit attiré dans un piège obscur :

Monsieur du Plessis, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe comme roi et comme votre ami. Pour le premier, je vous en ferai justice et à moi aussi. Si je ne portois que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégainer, ni qui y portât sa vie plus gaiement que moi. Tenez cela pour constant, qu'en effet je vous rendrai office de roi, de maître et d'ami.

Henri IV, élevé dans les prêches des protestants, parloit et écrivoit sa langue beaucoup mieux qu'aucun prince contemporain, et même beaucoup mieux que certains savants de son siècle, qui ne s'étoient adonnés qu'au latin, et ne daignoient pas descendre jusqu'à l'idiome vulgaire.

## 20. CHARRON (PIERRE).

*Né à Paris en 1541, mort en 1603.*

Ce digne élève de Montaigne, sans avoir pourtant son imagination, imita de loin son style et sa philosophie indépendante et courageuse.

Son livre *de la Sagesse* a eu un grand nombre d'éditions, et mérite d'être encore mieux soigné. Les citations latines dont cet ouvrage est rempli, ne sont pas traduites, et les sources n'en sont pas indiquées; ce qui rend la lecture de cet excellent ouvrage moins agréable et moins généralement utile qu'elle ne pourroit l'être. Nous croyons, en outre, qu'on devroit y joindre au moins un extrait de ses *trois vérités* et de ses *discours chrétiens*, premiers essais de sermons raisonnables parmi nos catholiques.

Dans ses *trois vérités*, la première traite de la religion en général, contre les athées; la seconde établit que de toutes les religions la chrétienne est la meilleure, contre les gentils, les juifs, et les mahométans; la troisième, opposée surtout au livre de du Plessis-Mornay sur l'*Eglise*, montre que « de toutes les parts qui sont en la chrestienté, la catholique romaine est la meilleure. » Ce dernier livre contribua, dit-on, à la conversion de Henri IV, à qui Charron en a fait une très-noble dédicace.

Voici comme il débute dans sa *vérité seconde* :

Il y a cinq religions, qui ont eu grand crédit et réputation au monde, comme capitales et maîtresses, introduites l'une après l'autre, selon l'ordre qui s'ensuit, et ce qui est bien remarquable, presque en même endroit et petit circuit de la terre.

La naturelle, commençant avec le genre humain en la Palestine;

La gentile, inventée après le déluge, et par ainsi plus jeune que la naturelle et que le monde, près de deux mille ans, et mise en pratique premièrement en Chaldée;

La judaïque, conçue du temps d'Abraham et avec lui, environ cent ans après la gentile, en Palestine, puis éclosée et publiée par Moïse en l'Arabie déserte;

La chrestienne, par Jésus-Christ, environ quatre mille ans après la naissance du monde, au pays de la Palestine;

La mahométane, en Arabie, six cents ans après la chrestienne; et la Chaldée, l'Arabie, la Palestine sont fort voisines.

Voilà les cinq religions capitales et fameuses du monde, qui sont essentiellement différentes.

Ces religions débattent entre elles, et se veulent défendre et autoriser par mêmes raisons. Chacune allegue ses miracles, ses saints, ses victoires. Particulièrement chacune se veut prévaloir contre les autres de quelque droit et prérogative;

La naturelle, de son origine, antiquité et simplicité, laquelle estant suffisante, dit tout le reste n'estre qu'addition et surcharge, matiere de disputes et de débats;

La gentile, plus polie, se brave des sciences, des beaux discours et réglemens moraux et politiques, par lesquels, et de tres bonne grace, est présentée l'image de la vertu, toute république est bien dressée et bien conduite;

La judaïque et puis la mahométane alleguent pour elles en commun la simplicité d'un Dieu, tant en créance qu'en représentation externe, contre la Trinité chrestienne et la pluralité gentile; mais la judaïque, en outre, se glorifie de l'antiquité et noblesse de sa gent et race, des miracles et des faveurs célestes tant en son établissement et fondation qu'en son progrès, et de la grande suite de ses prophètes;

La mahométane, la dernière venue, s'enfle de sa prospérité et de ses grandes victoires, ayant ravalé beaucoup et en peu de temps la grandeur des autres, même de la chrestienne;

Les prérogatives de la chrestienne se diront plus au long; car ce livre n'est fait que pour cela.

D'autre part aussi chacune souffre quelque reproche des autres.

La naturelle, que ce n'est point vraiment religion, estant vague, incertaine, et n'ayant rien de prescrit, ni ordonné;

La gentile, à cause des sacrifices des corps humains, de l'adoration des choses muettes, de l'infâme multitude, généalogie et accointance de ses dieux, et de la vilaine et ingrate oubliance du vrai Dieu souverain;

La judaïque, de la cruauté envers ses prophètes, et que c'est une gent superstitieuse, odieuse et déplaisante à toutes les nations;

La chrestienne, de ce qu'elle donne un fils, égal et compagnon à Dieu, qu'elle adore les images, et que la vie des chrestiens est toute infectée de jeux d'hasard, d'adultères et de blasphèmes;

La mahométane, à cause de la grossière et charnelle vanité qui est en elle, estant l'Alcoran tout farci de sottises insupportables; et à cause de son progrès et de sa procédure, qui est toute par le glaive, guerres, meurtres, captivités, etc.

L'auteur ne parle ici que de cinq religions principales,

*f*



parce qu'il croyoit qu'il n'y en avoit pas d'autres répandues dans le monde. On n'avoit pas alors des idées bien nettes sur l'Inde, la Chine, le Japon, etc. C'est ainsi que sous Louis XIV, Bossuet a borné son discours sur l'histoire à celle d'une partie du globe, et l'a faussement décorée du titre d'*Histoire universelle*.

On peut voir par ce livre de Charron, par celui de Duplessis-Mornay, et par celui que Montaigne avoit traduit de Raymond de Sebond, que long-temps avant Pascal des philosophes religieux s'étoient proposé le même but dans lequel Pascal a jeté sur le papier ses pensées, restées imparfaites, et recueillies seulement après sa mort.

✓ 21. JEANNIN (PIERRE).

*Né à Autun en 1540, mort en 1622.*

Il étoit bailli d'Autun, lorsqu'il reçut l'ordre de Charles IX pour faire arrêter et égorger les protestants. Il écrivit à la cour, et motiva son refus. Le chancelier de l'Hôpital s'écria : C'est un juge de village qui nous apprend notre devoir !

Ce juge de village fut ligueur, et cependant il devint le ministre et l'ami de Henri IV.

Ce fut lui qui conçut le premier dessein du canal par lequel on a réuni et fait communiquer la Saône avec la Loire (aujourd'hui le canal du centre). Deux siècles se sont écoulés avant que cette belle idée ait été mise à exécution. Les pensées du génie sont des legs faits à l'avenir ; mais il manque à ce grand ouvrage ce qui avoit été projeté aussi par Jeannin et approuvé par Henri IV, pour faire de Digoïn une ville centrale et vraiment importante pour le commerce intérieur.

Les *négociations* du président Jeannin ont servi d'instruction au cardinal de Richelieu pendant sa retraite à Avignon. Le duc de Nivernois les a étudiées, et en a fait des extraits.

Souvenons-nous que l'on vouloit condamner et proscrire

BRANTÔME, S. FRANÇ. DE SALES, BERGIER. lxxxiiij  
*la Sagesse* de Charron. Le Parlement, l'Université, la Sorbonne, étoient soulevés. Jeannin fit voir dans le conseil que c'étoit un *livre d'état*, et il nous épargna la honte de cette persécution.

22. BRANTÔME (PIERRE BOURDEILLE, abbé de).

*Né en 1527, mort en 1614.*

Ses *Mémoires sur les capitaines françois et étrangers*, sur les *femmes galantes*, sur les *femmes illustres*, et sur les *duels*, sont curieux et hardis, assaisonnés pourtant d'une liberté trop cynique; il ne faut les lire qu'avec précaution, et ils auroient besoin d'un bon commentaire: car les notes de Le Duchat et de Prosper Marchand ne sont pas suffisantes.

23. FRANÇOIS DE SALES (SAINT).

*Né en 1567, mort en 1622, canonisé en 1665.*

Ce fut à la sollicitation et sur les idées de Henri IV qu'il fit son *Introduction à la Vie dévote*, ouvrage d'un homme d'esprit, qui respire quelquefois la douceur et l'onction de l'Évangile.

On a de lui deux volumes *in-folio*; c'est beaucoup trop. Camus, évêque du Bellay, en a fait un abrégé, encore trop long, en six volumes *in-8°*, sous le titre de *l'Esprit de saint François de Sales*. Mais en 1727, Pierre Collet, docteur de Sorbonne, en a tiré un seul volume, qui a eu plusieurs éditions.

C'étoit au sein de la Savoie que ce saint faisoit parler la piété en françois d'une manière si tendre.

24. BERGIER (NICOLAS).

*Né en 1557, mort en 1623.*

Son *Histoire des grands chemins de l'Empire romain* parut en 1622; elle a été réimprimée en françois, traduite en latin, et sera toujours méditée avec fruit par les administrateurs et les hommes d'état. On pourroit la resserrer

un peu, et y mettre plus d'ordre; mais enfin c'est un bon ouvrage et un livre utile.

Il avoit aussi composé un *Dessein de l'Histoire de Rheims*, avec des remarques sur l'établissement des peuples et la fondation des villes de France, publié à Rheims, 1635, in-4°. Il seroit bon que chaque ville eût soin de recueillir ainsi son histoire particulière et ses antiquités locales.

✓ 25. GOULARD (SIMON).

*Né à Senlis en 1543, mort en 1628.*

Ministre à Genève, pendant soixante-six ans; auteur des *Mémoires de la Ligue*; homme trop peu connu, qui a beaucoup travaillé dans notre langue. Il avoit composé une *Philosophie de l'Histoire*, titre remarquable, et que Voltaire a rempli depuis, sans se douter qu'un autre l'eût déjà employé.

Le style de Goulard est naturel et sans recherche. Il narre surtout assez bien. Nous en donnerons une idée, en citant quelques récits, traduits par lui des *Méditations historiques* de Camerarius.

*Pouvoir de la musique.* Nicéphore raconte que le tyran Eugène ayant ému la périlleuse guerre, en Levant, l'argent vint à défaillir à l'empereur Théodose, qui délibéra d'en exiger et amasser de toutes parts. Ceux d'Antioche portèrent si mal volontiers cette recharge, qu'après avoir dégorgé beaucoup d'outrages contre l'empereur, ils abattirent ses statues et celles de l'impératrice. Tôt après, cette fureur de colère apaisée, ils commencèrent à se repentir de leur folie, et comprirent le danger auquel leur ville avoit été réduite. Ce fut donc à maudire, cette témérité, à confesser la faute, supplier à chaudes larmes la bonté de Dieu qu'il lui plût adoucir le courage de l'empereur. Ces prières et supplications étoient chantées publiquement en voix lamentables. L'évêque (Flavianus) s'employa courageusement pour la ville en ce besoin, et, s'étant acheminé vers Théodose, fit tout son possible pour l'appaiser. Se voyant rebuté, et sachant que l'empereur méditoit quelque griève punition, d'autre part n'osant plus lui en parler, et fort perplex en sa pensée à cause du peuple, il s'avisa d'un expédient. Durant le repas de l'empereur, quelques jeunes enfans souloient chanter en musique pour le réjouir. Flavianus fit tant qu'il obtint de ceux qui en avoient la charge, qu'ils permettroient que ces enfans chanteroient

les supplications des Antiochiens. Théodose, prêtant l'oreille à cette musique grave, en fut tellement ému et si avant touché de compassion, que, tenant lors une tasse en sa main, il arrosa de ses larmes le vin qui étoit dans icelle; puis, oubliant toute son indignation, pardonna aux Antiochiens.

Ce trait auroit pu fournir à J.-B. Rousseau le sujet d'une belle cantate.

*Trésor de l'empereur Maximilien.* L'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, pensant à la mort imminente, inventa un moyen de l'avoir toujours devant les yeux. Cinq ans devant sa mort, quoique environné d'importantes affaires de l'empire et de ses royaumes, il agença lui-même son cercueil, avec tout le meuble nécessaire pour ensevelir un mort, disant qu'il se bâtissoit une maison la plus agréable de toutes. Cela faisoit-il à cachette, pour ne sembler rechercher la vue des hommes. Ses domestiques et autres, voire les principaux officiers de la cour et de l'empire, cuidoient qu'il y avoit quelque trésor en ce coffre; les autres pensoient que ce fût une petite bibliothèque d'histoires anciennes; les autres, que là étoient serrées des choses de grande conséquence. L'empereur, sachant la vérité du fait, au reste prince de fort agréable rencontre, en souriant, disoit que ce coffre, qu'on portoit en quelque part qu'il allât, contenoit chose qui lui étoit chère et précieuse entre toutes autres, et dont il prétendoit bien se servir. Je demande maintenant d'où procédoit cette joye et allégresse en un si puissant prince au monde, ayant toujours la mort devant les yeux? Ce n'étoient pas les instructions payennes, mais la continuelle espérance et croyance de vie bienheureuse qui emplissoit sa pensée de fermes consolations. Aussi notre plus grand soulas en la mort, c'est le désir qui nous porte par-delà la mort; ou, comme dit encore mieux et plus chrétiennement saint Jérôme: Rien ne sert tant à nous attremper en toutes affaires, et à nous contenir en modestie, que la pensée de cette courte vie.

Sur ce coffre, Young auroit médité une nuit bien sombre; et Horace, une ode charmante.

*Remède de l'empereur Paléologue.* Paléologue II, empereur de Constantinople, étoit fort malade, et n'y avoit vigueur de nature ni remède qui le remît au-dessus; plutôt tels moyens lui nuisoient, en lieu de le fortifier et guérir. Ayant gardé le lit un an entier et environ, au grand intérêt de l'état, certaine femme avertit l'impératrice que son mari ne pourroit recouvrer santé si on ne le harassoit par continuelles fâcheries, pource que par tels moyens s'écouleroit les humeurs d'où procédoit la maladie. Cet expédient approuvé, et suivant

[XXXV] P. LE ROY, HENRI DE ROHAN.

une méthode toute contraire à celle des médecins, l'impératrice commence à rabrouer son mari de façon du tout étrange, sans vouloir lui obéir en la plupart de ce qu'il requéroit d'elle. Ces fréquentes et importunes querelles écartèrent les humeurs malignes, augmentèrent la chaleur naturelle, et allégèrent tellement l'empereur, qu'il vécut encore une vingtaine d'années après cette épreuve, et jusques au bout de sa course de soixante ans fut sain et dispos. Voilà une bonne recette, mais fort douteuse, fondée ès-riotes et crieries d'une femme, mal plus grand que la maladie même.

Cette dernière histoire, contée par La Fontaine, auroit pu devenir une de ses meilleures fables.

26. LE ROY (PIERRE),

Aumônier du cardinal de Bourbon,

ET LES AUTRES AUTEURS DE LA SATIRE MENIPPÉE.

Pierre Le Roy, Nicolas Rapin, Jean Passerat, Pierre Pithou, Florent Chrestien, etc., se réunirent pour composer le *Catholicon*, mélange de vers piquants et de prose maligne, qui aida puissamment au retour des François vers Henri IV. La Ligue ne put résister, lorsque son atrocité fut combattue par le ridicule.

Il y a un article très-curieux, dans le *Vigneul-Marviliana*, sur le *Catholicon d'Espagne* et ses diverses éditions. *La Vertu du Catholicon d'Espagne*, publiée par Pierre Le Roy en 1593, fut la première pièce qui donna lieu au reste de la satire Menippée.

27. ROHAN (HENRI DE).

Né en Bretagne, mort en 1638.

Grand guerrier et bon écrivain. Ses *Mémoires*, ses *Lettres*, ses *Discours politiques*, ses *Intérêts des princes*, etc., ont dû perdre de leur mérite, par le laps de temps qui s'est écoulé et par le changement des circonstances; mais on peut lire encore avec fruit son *parfait Capitaine*, ou *l'Abrégé des Commentaires de César*.



Balzac dit qu'il ne faut pas confondre les grands hommes avec les grands seigneurs. Henri de Rohan étoit l'un et l'autre, et par là bien supérieur aux ducs et princes de son temps ; mais il avoit été formé dans les écoles protestantes, qui n'inspirèrent que plus tard de l'émulation à nos écoles catholiques.

28. AUDIGUIER (VITAL).

Né en 1565, mort en 1630.

Mauvais poète, auteur d'un gros livre, *Le vrai et ancien usage des Duels*, que Bayle n'estime pas indigne des bibliothèques. C'étoit sans doute la raison pour laquelle l'Académie l'avoit mis sur sa liste où se trouvoient encore d'autres noms aussi peu connus aujourd'hui.

Il avoit traduit de l'espagnol, cette *Vie de l'écuyer dom Marc Obregon*, roman de Vincent Espinel, dans lequel Voltaire a cru et a dit mal à propos que Le Sage avoit pris le roman de Gilblas. Nous avons lu à l'Académie un examen de ce problème littéraire, et nous croyons avoir démontré que si Le Sage a pu emprunter la première idée de Gilblas à la littérature espagnole, ce n'est pas du moins à la *Vie d'Obregon* qu'il en a été redevable.

On peut être étonné de trouver au nombre des auteurs que l'Académie Françoisse vouloit citer, des hommes devenus aussi obscurs que d'Audiguier, Durefuge, Molin, et d'autres, et de n'y pas trouver les noms illustres de Sully, La Vieille-Ville, etc. ; mais il faut observer que les *Economies royales*, les *Mémoires* de La Vieille-Ville, et d'autres bons ouvrages d'écrivains du seizième siècle, n'ont été imprimés ou n'ont été répandus que dans le dix-septième ; qu'ainsi l'Académie n'en avoit pas de connoissance dans ses premiers commencements. La publication tardive de ces livres n'a pas permis qu'ils influassent sur la littérature et sur la langue, du vivant même de leurs auteurs.

## 0 29. URFÉ (HONORÉ D').

*Né à Marseille en 1567, mort en 1625.*

Auteur du roman de l'*Astrée*, bergerie trop peu pastorale, remplie d'allusions qui charmoient ses contemporains, et mêlée de prose et de vers. L'*Astrée*, qui fit pendant long-temps la folie de la France, est aujourd'hui presque entièrement oubliée. Il faudroit beaucoup l'abrégé, si l'on vouloit la reproduire et nous ramener aux bords du Lignon. Cette entreprise a été déjà exécutée deux fois; 1°. en 1713, par l'abbé de Choisy, qui donna la *Nouvelle Astrée*, dédiée à S. A. R. Madame, en un seul volume in-12; et 2°. en 1723, par l'abbé Souchay, qui publia pour lors, en dix volumes, du même format, la pastorale allégorique de l'*Astrée*, avec la clef, etc. etc. Ces deux abbés n'ont pas réussi. En général, les admirateurs de d'Urfé ont été malheureux dans ce qu'ils ont tiré de son ouvrage. La Fontaine lui-même y a échoué. Il avoit dit, dans son *Épître à l'évêque d'Avanches*:

Des bergères d'Urfé chacun est idolâtre.

Et suivant l'abbé d'Olivet: « Après Marot et Rabelais, » La Fontaine n'estimoit rien tant que l'*Astrée* de M. d'Urfé; » c'est d'où il tiroit ces images champêtres qui lui sont familières et qui font toujours un si bel effet dans la poésie. » Eh bien! La Fontaine a pris l'*Astrée* pour le sujet d'un opéra qui n'a point eu de succès, et dans lequel il est impossible de reconnoître ce grand peintre. J'ai lu cette pièce, et n'y ai pas trouvé un vers à citer, tandis que l'on en rencontre d'assez agréables dans le fatras même de d'Urfé. Voici, par exemple, ce que dit un berger auquel sa maîtresse prescrivait de feindre de l'amour pour une autre bergère :

S'il faut mourir d'amour extrême,  
Je puis dissimuler que j'aime;  
Mais pour feindre d'autres ardeurs,  
S'il le faut ou mourir, je meurs.

D'Urfé avoit tenté de composer des vers sans rime , à la manière italienne. *Sylvanire* est le nom de la pièce qu'il a faite dans cette idée. Elle est à la Bibliothèque du Roi ; nous en avons donné l'analyse dans une des séances extraordinaires de l'Académie Française. D'Urfé n'étoit pourtant pas le premier qui eût tenté de faire des vers blancs. Nous avons prouvé que Jean de La Jessée , Blaise de Vigenère , et d'autres , avoient eu la même idée. Enfin , l'on voit une lettre de Balzac à Chapelain , du 15 mars 1639 , où il dit que « les vers sans rime sont morts pour jamais avec leur ami de » La Tournelle » , qui avoit eu sans doute la même fantaisie que d'Urfé , et à qui elle n'avoit pas mieux réussi.

✓ 30. DUVAIR ( GUILLAUME ).

*Né à Paris en 1556 , mort en 1621.*

Évêque et magistrat , qui a eu le mérite de sentir le premier ce qui manquoit à notre langue , et de faire du moins quelques efforts pour la tirer de l'état de langueur et d'abandon où elle étoit dans les seules tribunes qui lui fussent ouvertes , la chaire et le barreau.

Il composa beaucoup d'ouvrages , où il tâchoit d'être éloquent ; mais il tomba lui-même dans le défaut , alors si commun , de vouloir trop latiniser notre langue nationale. On lui a reproché de fabriquer des mots , comme « sponcion , » cogitation , contumélie , des sanctimoniales , se conta- » miner , macilent , orbité , dilucidité , contemnement , » un sol amène , etc. » Ce dernier mot plaisoit beaucoup au cardinal du Perron ; mais le public a reçu le substantif *aménité* , et n'a point voulu de l'adjectif *amène* , qui auroit fait équivoque avec la troisième personne de l'indicatif du verbe *amener*.

Cependant Duvair publia , en 1614 , un *Traité de l'Eloquence françoise , et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse* , et cet ouvrage fait époque ; car c'est là que commencent les efforts , plus ou moins heureux , de beaucoup

d'écrivains pour dénouer la langue , suivant l'expression de Guillaume Duvair lui-même.

Dans son *Traité* , il examine pourquoi notre éloquence est encore si éloignée de la perfection où elle auroit pu aspirer , même parmi les prédicateurs , « qui ont de plus » grands avantages pour devenir éloquents que les avocats , » à qui la chose est plus difficile. » Il trouve trois raisons principales de l'infériorité de nos orateurs : « La première , » le défaut des grandes affaires , et en même temps celui » d'une juste récompense ; la seconde , le peu d'attachement » de la noblesse françoise pour cette étude ; la troisième , » la difficulté de l'art , qui demande tant de talent et tant » d'exercice pour le faire valoir. »

A la voix de Duvair , ceux qui se sentoient du talent entrèrent à l'envi dans la lice nouvelle qu'il désiroit de leur ouvrir ; et l'on crut aisément qu'on en avoit atteint le but ; car on vit , dès 1625 , paroître « le Bouquet des plus belles » fleurs de l'Éloquence, cueilli dans les jardins des sieurs du » Perron , Coëffeteau , Duvair , Bertaud , Malherbe , d'Au- » diguier , La Brosse , Roussel , La Serre. »

Ce bouquet étoit composé de fleurs assez communes. Malherbe avoit eu la prétention de donner aussi des lois à la prose, et d'en laisser des modèles; mais on le comparoit à l'hirondelle « qui marche mal, quoiqu'elle vole bien ». La gloire de Malherbe ne peut en souffrir. C'est assez pour lui d'avoir commencé en France un nouvelle ère poétique; il étoit réservé à d'autres écrivains de relever et de former la prose.

Ce changement date de 1625 , temps où parurent les premières épîtres de Balzac , et où les gens de lettres , qui se réunissoient pour entendre la lecture des ouvrages de Godeau , donnèrent l'idée de la formation de l'Académie Françoise , plusieurs années avant que ce corps fût adopté et autorisé par le cardinal de Richelieu. Nous nous bornerons à parler des auteurs les plus remarquables de cette époque, et de ceux dont les ouvrages antérieurs aux Provinciales sont encore aujourd'hui considérés comme bien écrits, et

peuvent être réimprimés et relus tels qu'ils ont été composés. C'est, dans le style noble, Balzac, Descartes, Patru, Vaugelas, Mézeray, Pelisson; pour les grands romans, Gomberville et La Calprenède; et dans le genre plaisant, Scarron et Cyrano de Bergerac.

§. IV. *Des meilleurs ouvrages en prose depuis Balzac jusqu'à Pascal.*

✓ I. BALZAC (JEAN-LOUIS GUEZ DE).

*Né à Angoulême en 1595, mort en 1654.*

Balzac avoit pris à la lettre les réflexions de Duvair sur la trop grande bassesse de notre éloquence. Il s'en forma une haute idée; mais il se trompa d'abord dans l'application, car il porta dans le style épistolaire, qui doit être familier et léger, l'enflure hyperbolique, la pompe et le nombre qui ne conviennent qu'aux grandes déclamations et aux harangues oratoires.

En décrivant la beauté de sa retraite, près d'Angoulême, Balzac dit: « Il ne s'y voit jamais de lézards, ni de couleuvres; et de toutes les sortes de reptiles, nous ne connoissons que les melons et les fraises. » Livre I<sup>er</sup>, lettre 15. Toute la lettre est de ce style.

Ce défaut de Balzac contribua peut-être à son succès; car le goût n'étoit pas formé; mais il se corrigea dans la suite, et en parcourant son recueil on s'aperçoit des progrès sensibles qu'il faisoit avec l'âge. Ce recueil, si précieux pour l'histoire de notre littérature, a eu long-temps une vogue extraordinaire. Nos plus grands auteurs l'avoient bien étudié; Molière lui a emprunté quelques idées. Dans une lettre à Chapelain, du 23 novembre 1637, Balzac parle d'un homme de qualité qui faisoit des livres malgré Minerve. « Est-il possible qu'un homme qui n'a pas appris » l'art d'écrire, et à qui il n'a point été fait de commandement de par le roi, et sur peine de la vie, de faire » des livres, veuille quitter son rang d'honnête homme » qu'il tient dans le monde, pour aller prendre celui d'im-



» pertinent et de ridicule parmi les docteurs et les écoliers.»

Il n'y a personne qui ne reconnoisse à l'instant, dans ce passage de Balzac, ces vers que Molière a mis dans la bouche du Misanthrope :

Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,  
Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme,  
Pour prendre de la main d'un avide imprimeur,  
Celui de ridicule et méprisable auteur.

*Le Misanth.*, act. I, sc. 2.

Dans une de ses lettres, Balzac s'écrie : « O bienheureux »  
» écrivains ! M. de Saumaize en latin, et M. de Scudéry en  
» françois ; j'admire votre facilité, et j'admire votre abon-  
» dance ! Vous pouvez écrire plus de calepins, que moi  
» d'almanachs. » Chacun sait que Boileau a pris exactement  
ce tour :

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume  
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume, etc.

N'oublions pas que c'est Balzac qui, dans son testament, a fondé le prix d'éloquence distribué tous les deux ans par notre Académie Française, et qui a inspiré une émulation générale et utile à la littérature. C'est ce concours qui a formé les Turreil, les Thomas, les Garat, les La Harpe, etc.

Voltaire n'a point mis Balzac dans le Temple du goût ; mais d'ailleurs, il lui rend justice, et le venge de ce fatras d'injures dégoûtantes dont il fut accablé, quand ses premières lettres parurent, en 1624. Des Feuillans lui lancèrent plusieurs tomes d'injures. On alla plus loin ; l'on tâcha de le brouiller avec son père. Celui-ci rendit justice à son fils, par une lettre qu'on sera peut-être bien aise de lire, parce qu'elle honore à la fois le caractère de Balzac, et le vénérable vieillard, qui avoit quatre-vingt-neuf ans lorsqu'il écrivait cette lettre.

*Lettre du père de Balzac à son fils.*

MON TRÈS-CHER FILS,

Depuis le temps que je commence à vous solliciter de faire un présent au public des fruits de votre travail, douze années se sont insen-

siblement écoulées, et les miennes en sont augmentées d'autant, étant à présent entré dans la quatre-vingt-neuvième année de mon âge; et bien que ce soit un terme où je dois plus penser à mourir qu'à nulle autre chose, néanmoins, parce qu'il s'attache toujours à l'infirmité humaine quelque désir d'allonger ses jours, je suis fait comme les autres hommes, et ne hais pas encore la vie; mais il est certain que je désire particulièrement de vivre pour avoir la consolation dans ce reste de vieillesse, et avant que de partir de ce monde, de voir publier les beaux ouvrages que j'ai déjà vus écrits à la main. Il me semble, mon très-cher fils, que vous ne pouvez pas raisonnablement me dénier ce dernier contentement que je vous demande; et, vous obtenant davantage à ne me l'accorder pas, il y aurait en vos excuses plus de chagrin que de modestie. Si l'envie d'être loué des hommes ne vous tente point, pour le moins celle de me plaire doit faire quelque impression sur votre esprit; et je veux croire qu'en cette occasion vous considérerez un peu ma personne, qui se dépouille de l'autorité paternelle pour agir par prières et par remontrances auprès de vous. Je sais que vous êtes riche d'une infinité de choses rares; mais c'est être avare que de les garder toujours dans votre cassette: et je vous conjure avec autant d'affection que j'en désire rendre à votre bon naturel, qui n'a jamais manqué d'obéissance en mon endroit, de ne me faire pas languir davantage. Contentez l'impatience d'un homme pressé, qui se hâte d'achever ce qui lui reste à faire en ce monde. Avant toutes choses, mon très-cher fils, envoyez au plus tôt à votre imprimeur les deux livres de vos *Apolo- gies*, qui, à mon jugement, sont deux livres admirables, et que j'ai lus et relus plusieurs fois, et toujours avec un nouveau plaisir. Vous devez cela non-seulement à la gloire du public et à votre propre réputation, mais aussi à l'honneur de notre famille et à votre intérêt particulier, afin de désabuser certaines gens qui pourroient croire, sur la foi d'un faux témoin, que vous ne m'avez pas toujours extrêmement estimé, voire même que vous m'avez voulu rayer du nombre des personnes raisonnables. Ainsi fut très-mal conclu par la ridicule subtilité du docteur qui a voulu nous brouiller; mais c'est une chose qui n'est pas au pouvoir de toutes les subtilités de l'école, et il n'y a point de mauvaise conclusion qui vous puisse mettre mal avec moi, au préjudice d'une infinité de bons offices que mes vieux ans ont reçus et reçoivent continuellement de votre assistance. Sur ce, je prie Dieu, mon très-cher fils, de vous continuer ses saintes grâces.

A Angoulême, ce 2 novembre 1642.

Votre très-affectionné père à vous servir,

GUEZ.

Cette lettre d'un bon vieillard n'a point l'apprêt et la re-

cherche des lettres de son fils ; mais elle est naturelle et noble. C'étoit le vrai style du genre.

2. DESCARTES (RENÉ).

*Né dans la Touraine en 1596 , mort à Stockholm en 1650.*

Les lettres de Balzac opérèrent ou plutôt commencèrent la réforme de la prose ; mais ce qui décida la révolution , ce fut l'esprit de méthode et de philosophie , réveillé par le génie de Descartes : et l'on peut en juger d'après l'opinion très-saine que ce grand homme manifesta sur les lettres de Balzac , et d'après la supériorité qu'il montra dans sa correspondance avec celui qu'on appeloit le *grand épistolier de France*. Nous en avons la preuve dans les deux lettres suivantes :

*Lettre de Balzac à Descartes.*

Monsieur, votre lettre m'a trouvé dans la plus noire humeur où je fus jamais. De vous dire qu'en cet état-là elle m'ait donné de la joie , ce seroit parler trop hardiment pour un malheureux ; mais il est vrai qu'elle a tempéré un peu ma tristesse , et m'a rendu capable de consolation. Je ne vis plus que de l'espérance que j'ai de vous aller voir à Amsterdam , et d'embrasser cette chère tête , qui est si pleine de raison et d'intelligence ; c'est ce qui m'empêche de venir ici , où \* \*. Il est toujours dans la servitude des cérémonies et des complimens , et fait le coyon avec une répugnance d'esprit qui ne se sauroit imaginer. Il a l'ame d'un rebelle , et rend les soumissions d'un esclave. A ce qu'il dit , il n'a point d'ambition , mais il consent à celle d'un autre , et meurt d'une maladie qui n'est pas sienne. Voilà que c'est d'être complaisant et de faillir par obéissance. Pour vous , monsieur , vous avez mis votre esprit au-dessus de ces considérations vulgaires ; et quand je me représente le sage des stoïques , qui étoit seul libre , seul riche , et seul roi , je vois bien que vous avez été prédit il y a long-temps , et que Zénon n'a été que la figure de M. Descartes.

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas ,  
Atque metus omnes et inexorabile fatum  
Subjecit pedibus , etc.*

Vous êtes cet heureux , ou il ne se trouve point dans le monde , et la conquête de la vérité , à laquelle vous travaillez avec tant de force et de courage , me semble bien quelque chose de plus noble que tout ce qui se fait avec tant de bruit et de tumulte en Allemagne et en Italie.

Je ne suis pas si vain que je prétende devoir être compagnon de vos travaux, mais j'en serai pour le moins le spectateur, et m'enrichirai assez du reste de la proie et des superfluités de votre abondance. Ne pensez pas que je fasse cette proposition au hasard ; je parle fort sérieusement ; et pour peu que vous demeuriez au lieu où vous êtes, je suis Hollandais aussi bien que vous, et Messieurs des Etats n'auront point un meilleur citoyen que moi, ni qui ait plus de passion pour la liberté. Quoique j'aime extrêmement le ciel d'Italie et la terre qui porte les orangers, votre vertu serait capable de m'attirer sur les bords de la mer Glaciale et jusqu'au fond du septentrion. Il y a trois ans que mon imagination vous cherche, et que je meurs d'envie de me réunir à vous, afin de ne m'en séparer jamais, et de vous témoigner, par une sujétion continue, que je suis passionnément,

Monsieur,

Votre, etc.

A Paris, le xxv avril mdcxxxI, ( en chiffres romains ).

*Réponse de Descartes à Balzac.*

Monsieur, j'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormois point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici ; et maintenant encore je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle, que comme si je l'avois seulement songée. Toutes fois je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne se puisse accommoder à ces craintes serviles auxquelles on est obligé dans la cour ; et puisque vous m'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirois pécher contre le Saint-Esprit si je tâchois à vous détourner d'une si sainte résolution. Même vous devez pardonner à mon zèle, si je vous convie de choisir Amsterdam pour votre retraite, et de le préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des capucins et des chartreux, où force honnêtes gens se retirent, mais aussi à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre hermitage dans lequel vous étiez l'année passée. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités qui ne se trouvent que dans les villes ; et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais toute parfaite. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs ; une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer des transports et de la joie ; mais malaisément se peut-il faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins qui vous vont quelquefois importuner, et de qui les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris : au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y



pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois que je ferois les arbres qui se rencontrent en vos forêts, ou les animaux qui y paissent; le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que feroit celui de quelque ruisseau. Que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous feriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure et à faire que je n'y manque d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits en vos vergers, et à y être dans l'abondance jusques aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes et tout ce qu'il y a de rare dans l'Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir au reste du monde, où toutes les commodités de la vie et toutes les curiosités qui peuvent être souhaitées soient si faciles à trouver qu'en celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude? où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour nous garder? où les empoisonnemens, les trahisons, les calomnies, soient moins connus, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos ayeuls? Je ne sais comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie, avec lequel on respire si souvent la peste, et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir malsaine, et où l'obscurité de la nuit couvre des larcins et des meurtres. Que si vous craignez les hivers du septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines, vous pourroient si bien préserver à Rome des incommodités de la chaleur, comme un poêle et un grand feu vous exempteront ici d'avoir froid! Au reste, je vous dirai que je vous attends avec un petit recueil de rêveries, qui ne vous seront peut-être pas désagréables; et, soit que vous veniez, ou que vous ne veniez pas, je serai toujours passionnément, etc.

Amsterdam, le 15 mai 1631, (en chiffres arabes).

A la lecture de ces lettres, et d'après les autres témoignages contemporains, on ne sauroit disconvenir que c'est à Descartes qu'il faut attribuer la principale gloire du changement qui se fit alors dans le style, comme dans toutes les autres parties de nos connoissances. Jusque-là l'on n'avoit connu que l'érudition et l'imitation servile de l'antiquité; Descartes fit briller un jour tout nouveau. Grâce à lui, la philosophie, qui est tout à la fois la clef du raisonnement,



la règle de la morale, et l'interprétation de la nature, devint aussi le flambeau de la critique et l'oracle du goût. Nous ne voulons pas disconvenir de l'impulsion que donnèrent les premiers chefs-d'œuvre dramatiques de Corneille. Le *Cid* parut en 1636. Tout fermentoit à cette époque dans notre république des lettres; et, si l'on veut bien revoir les noms des premiers académiciens françois, on en trouvera plusieurs qui ont laissé des ouvrages estimables, et qu'on lit encore, quoique leur publication soit antérieure aux *Provinciales*; mais la correction et l'exactitude que l'on introduisit alors dans la prose, dut particulièrement son origine à cet esprit philosophique dont la France et l'Europe savante eurent obligation à Descartes.

Au surplus, on peut lire son livre intitulé, *les passions de l'âme*, imprimé chez les Elzeviers, petit in-12, 1650.

○ 3. PATRU (OLIVIER).

*Né à Paris en 1614, mort en 1681.*

Un des hommes qui, les premiers, s'attachèrent à épurer la langue, fut Olivier Patru, critique sévère et un peu minutieux, mais qui a mérité d'être désigné par l'auteur de *l'Art poétique*, dans ces vers si connus :

Faites choix d'un censeur solide et salulaire,  
Que la raison conduise et le savoir éclaire.

En 1640, les Elzeviers, célèbres imprimeurs de Leyde, voulurent offrir au cardinal de Richelieu une belle édition in-folio de la traduction françoise du *Nouveau Monde* de Laët; ils eurent recours à Patru, jeune avocat, qui leur composa l'épître dédicatoire qu'on va lire; elle est remarquable par plusieurs endroits, surtout par sa date (année séculaire de l'invention de l'imprimerie).

*Épître dédicatoire à M. le cardinal de Richelieu.*

Au nom des Elzeviers, pour la traduction françoise du *Nouveau Monde*, ou de la *Description de l'Amérique*, par de Laët. (Leyde, 1640, in-folio.)

Monseigneur, l'amour extrême que vous avez pour les beaux-arts

et pour toutes les connoissances honnêtes nous donne la hardiesse de paroître devant vous et de présenter à votre éminence des fruits de notre travail, en lui dédiant cet ouvrage.

Le vulgaire, dont les jugemens presque toujours sont aveugles, regarde l'imprimerie sans l'admirer, parce qu'en effet il la regarde et en juge sans la connoître. C'est pourtant un don du ciel, réservé, ce semble, pour glorifier ou pour embellir les derniers siècles. L'esprit humain n'a rien inventé de plus heureux, rien de plus utile pour l'instruction des hommes; et depuis tantôt deux cents ans que cette merveille s'est fait voir enfin dans l'Europe, les princes, les rois, les plus illustres personnages, en ont jugé tout autrement que le vulgaire.

Et certainement, monseigneur, si les poètes, si les orateurs donnent l'immortalité aux actions héroïques, nous pouvons dire que le divin secret de nos presses donne l'immortalité aux savantes veilles de ces grands génies. Ainsi, dans la république des lettres, après la louange de bien parler ou de bien écrire, la louange de bien imprimer, tout visiblement, est la première. De là vient que tant d'hommes doctes n'ont point dédaigné une occupation si noble, et que les Aldes, les Vascosans, les Étiennes, les Plantins, ne sont guère moins célèbres dans le monde des sciences que les auteurs même qu'ils nous ont donnés. Ce n'est pas, monseigneur, que nous prétendions quelque rang parmi ces héros de notre profession; mais, aujourd'hui que les muses vous doivent toute leur prospérité, tout leur lustre, il n'y a point de si petit ouvrier dans tout le Parnasse qui ne se sente obligé de travailler à votre gloire.

C'est donc ici un devoir, c'est un hommage que nous rendons à votre éminence; et le livre que nous osons lui dédier est d'ailleurs si curieux, que peut-être pourra-t-elle quelquefois s'y délasser avec plaisir. Vous y verrez, monseigneur, une nouvelle peinture de cette belle partie de l'univers qui, depuis près de deux siècles, gémit en secret sous la pesanteur de ses chaînes, et qui demande tous les jours au ciel un libérateur comme vous. Le soleil y forme bien encore l'or, les émeraudes, l'ambre et les perles; mais il n'y voit presque partout que des reliques misérables de tant de massacres si inhumains dont les Espagnols ont ensanglanté tout ce vaste continent. Je ne doute point, monseigneur, que ces peuples infortunés ne soient instruits des merveilles de votre vie, et que le bruit de tant d'immortelles actions n'ait franchi il y a long-temps l'immense abîme qui les sépare des autres hommes. Mais quand ils entendent que l'Europe, revenue enfin de son assoupissement, a changé de face; que maintenant elle est libre, triomphante, et qu'une révolution si heureuse est l'ouvrage du grand cardinal de Richelieu; je me persuade que ces malheureux commen-

cent d'espérer, et qu'ils vous regardent comme un ange du Seigneur, qui doit bientôt affranchir l'un et l'autre hémisphère.

Pour nous, monseigneur, qui goûtons déjà les fruits de votre divine sagesse, et qui nous voyons à la veille d'un repos que rien ne pourra troubler (\*), nous sommes certes des ingrats, si jour et nuit nous ne bénissons votre nom et ces conseils magnanimes qui ont affermi si puissamment la commune liberté. Ce prince si redoutable à tous les peuples, qui naguère se vançoit de voir coucher et lever le soleil dans ses royaumes, cette orgueilleuse nation n'est plus aujourd'hui la terreur des nations. Votre éminence a détrompé tout l'univers et détruit ces grands desseins qui menaçoient d'une indigne servitude toutes les parties de la chrestienté. Nous ne dirons point ce que la France vous doit, ce que vous doivent tous ses alliés, pour tant de travaux si glorieux; mais il a fallu une grandeur d'âme, une fermeté plus qu'humaine, pour ne point craindre, ou pour attaquer une puissance si formidable. Fasse le ciel qu'une vie si nécessaire à toute la terre ne finisse qu'avec les siècles; ou si la terre n'est pas digne d'un bonheur si rare, que du moins votre éminence ne retourne que bien tard là haut recueillir toutes les couronnes que mérite sa vertu! C'est, monseigneur, ce que tous les gens de bien espèrent; ce sont les souhaits, ce sont les vœux que nous faisons à toute heure, à tous moments; et nous sommes trop heureux, si votre éminence agréé le zèle plein de respect qui nous inspire pour elle de si douces et de si justes pensées,

Monseigneur,

Vos très h. tr. o. et très fidèles  
serviteurs,

B. ET A. ELZEVIER.

[ *Œuvres diverses* de Patru, in-4°, pag. 455-457 ] (\*\*).

On voit dans l'*Histoire de l'Académie* que Patru se fit connoître par la belle dédicace qu'on vient de transcrire; que les Elzeviers, au nom de qui cette épître étoit faite, l'ayant présentée au cardinal de Richelieu, celui-ci « la lut » et relut à plusieurs reprises, et que, sachant le nom de l'auteur, il lui destina sur-le-champ une place d'acadé-

(\*) La Hollande avoit vu son indépendance reconnue, surtout par la médiation et l'influence de la France.

(\*\*) On y trouve aussi de très-curieux éclaircissements sur l'histoire de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, et qui paroissent avoir été écrits en 1651 (pages 557-567).

» micien. » Mais d'ailleurs il ne fit rien pour sa fortune ; et Boileau eut sujet de s'honorer long-temps après , en disant dans son épître V :

J'estime autant Patru , même dans l'indigence ,  
Qu'un commis engraisé des malheurs de la France.

Patru fut très-utile à Vaugelas , et aussi scrupuleux que lui. Cette timidité influa sur la réforme de notre langue , et peut-être leur retenue fut-elle excessive.

#### 4. VAUGELAS ( CLAUDE FAVRE DE ).

*Né en 1545, mort en 1649.*

Il étoit né à Bourg en Bresse , alors Savoie : cependant il devint l'oracle de la langue françoise ; mais cette langue étoit aimée et très-cultivée en Savoie , surtout depuis le mariage de Marguerite de France avec Emmanuel-Philibert.

Dès l'année 1607, il s'étoit formé à Annecy une société d'amis des lettres , sous le titre d'*Académie florimontane* , et sous la protection de Henri de Savoie, duc de Nemours ; elle eut pour fondateurs saint François de Sales , le président Favre ( dit d. Vaugelas ), et divers membres des plus distingués du chapitre de Genève , alors réfugiés dans cette ville. L'Académie florimontane avoit pris pour symbole un oranger chargé de fleurs et de fruits , avec cette devise : *Flores fructusque perennes*. Elle s'occupoit de tout ce qui avoit rapport à la belle littérature. L'auteur du *Code fabricien* y récita une tragédie de sa composition (\*), et plusieurs quatrains qui ont été imprimés avec ceux de Pibrac. Il est remarquable que , d'après les règlements de cette société , son principal but étoit d'épurer la langue françoise , et d'en rédiger une grammaire , ainsi qu'un dictionnaire. C'est dans son sein que se forma le jeune Vaugelas , fils du président Favre , devenu si célèbre par ses remarques sur la même langue , et l'un des premiers membres distingués de l'Académie françoise. (*Statistique du département du Mont-Blanc* , par M. de Verneilh , in-4 , 1807, page 354. )

Vaugelas fut reçu à l'Académie en 1634 , et publia ses

---

(\*) *Les Gordians et Maximin* , ou *l'Ambition* , tragédie , de quatre à cinq mille vers , 1596, in-4.

*Remarques sur la langue françoise en 1647.* Cet ouvrage fut attaqué par François de La Mothe Le Vayer et par Scipion Dupleix ; mais il n'en fut pas moins reçu avec un applaudissement général. La Mothe Le Vayer, qui l'avoit combattu, se corrigea ensuite d'après les observations de Vaugelas. Celui-ci devint en quelque sorte le législateur de la langue. L'excellente préface de ce livre, le ton de décence qui règne dans ses critiques, la justesse des observations, tout concourut à son succès. Il fit autorité, même du vivant de l'auteur. Il a été depuis le texte des observations de l'Académie, et on le consulte encore. Il est à regretter seulement que l'auteur ait préféré l'irrégularité des anomalies à la méthode de l'analogie, et qu'il n'ait pas eu de meilleurs écrivains à louer et à critiquer.

Son héros était Coëffeteau. Balzac a dit : « Au jugement de M. Vaugelas, il n'y a point de salut hors de l'*Histoire romaine* ( de Coëffeteau ), non plus que hors de l'Église romaine. » Mais la traduction de *Florus* par Coëffeteau, et son *Histoire romaine*, et son *Tableau des Passions*, et son roman de *Poliarque* et d'*Argénis*, quoique estimables pour leur temps, étoient bien loin d'être des modèles.

Cependant, quand Vaugelas eut vu les traductions de d'Ablancourt, il en goûta tellement le style qu'il recommença et refondit sa traduction de *Quinte-Curce*. La première édition de cette *Vie d'Alexandre* fut donnée par Duryer, en 1653. La seconde fut revue par Conrard et Chapelain. Patru en a donné une troisième, bien différente des premières. Vaugelas y avoit travaillé trente ans. Il n'y avoit aucune page où il n'eût mis deux ou trois diverses leçons de chaque période, tant il avoit de scrupules et de doutes sur les façons de parler ! Il choisissoit toujours les plus claires, les plus naïves, et en même temps les plus courtes et les plus françoises. Souvent il ne pouvoit se résoudre sur le choix ; alors il soumettoit toutes ces leçons à la discussion et au jugement des amis qu'il ne manquoit pas de consulter. Enfin Balzac décida que « l'*Alexandre* de Quinte-Curce



» étoit invincible, et celui de Vaugelas, inimitable. »

Nos premiers écrivains ne plaignoient pas leurs peines, pour arriver au degré de perfection qu'ils avoient en vue. Malherbe pâlissoit trois mois et usoit quatre rames de papier, pour polir une seule stance ; mais je ne parle pas des vers. La prose, et surtout les simples traductions, n'étoient pas moins laborieuses. Patru avoit mis quatre ans à traduire la première période de l'Oraison de Cicéron pour le poète Archias, encore n'a-t-il pas rendu cette incise si remarquable : *Quod sentio quàm sit exiguum*. Perrot d'Ablancourt retouchoit six fois ses ouvrages avant de les donner au public. Robert Arnauld d'Andilly, qui fut, suivant Voltaire, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal, refit jusqu'à dix fois sa traduction de l'*Histoire des Juifs*, par Joseph ; et il avoit atteint l'âge de quatre-vingt-cinq ans, lorsqu'il eut enfin l'honneur de présenter cet ouvrage à Louis XIV.

Peut-être eût-il mieux valu que tant de soins eussent été appliqués à autre chose qu'à des traductions ; car l'asservissement au sens de l'original augmentoit encore les difficultés que Vaugelas avoit à combattre. A cet égard, nos premiers écrivains françois ont été fort partagés. Les uns vouloient que l'on s'attachât uniquement à traduire les anciens ; et Boileau même étoit de cet avis. Joachim Dubellay avoit combattu fortement ce système dans ses « Illustrations » de la langue françoise », en 1549 ; il vouloit que l'on étudiât les anciens, mais que, sans les traduire, on se bornât à les imiter et à transporter dans des ouvrages originaux le choix qu'on auroit su faire de leurs idées les plus justes et de leurs expressions les plus heureuses. Et ce dernier parti étoit sans doute le plus raisonnable.

Les deux ouvrages de Vaugelas subsistent, comme deux monuments des progrès de notre langue ; on les relira toujours avec fruit. Peut-être les *Remarques sur la langue* pourroient-elles devenir plus utiles encore, si l'on prenoit la peine de ramener toutes ses observations éparses à un

systeme général et raisonné de grammaire françoise. Mais si personne n'ose se charger de cette refonte méthodique des remarques de Vaugelas pour le public, chaque lecteur, jaloux de s'instruire, feroit bien de l'essayer au moins pour son usage particulier. Ce qui manquoit à Vaugelas, à Ménage, au père Bouhours, et à tant d'autres écrivains du siècle de Louis XIV, qui firent à l'envi des observations plus ou moins curieuses sur la langue françoise, c'étoit la connoissance des principes généraux de la grammaire universelle, dont ils auroient dû faire la base de leurs remarques. Lancelot, en rendant justice au travail de Vaugelas, a raison de se plaindre que ce grammairien ait trouvé si souvent nos façons de parler *d'autant plus belles, qu'elles sont*, dit-il, *contraires à la grammaire et sans raison*. « Car il seroit facile, ajoute Lancelot, de faire voir que les » exemples les plus recherchés qu'il rapporte ont leur fondement; et qu'encore que l'usage soit le maître des langues, pour ce qui est de l'analogie, le discours n'étant » néanmoins que l'image de la pensée, il ne peut pas former des expressions qui ne soient conformes à leur original, pour ce qui est du sens, et par conséquent, qui ne » soient fondées dans la raison » (\*).

Vaugelas vécut presque caché et mourut pauvre. Il avoit rédigé les premiers cahiers du *Dictionnaire de l'Académie*. Ces cahiers furent saisis par un créancier de sa succession : il fallut une sentence du Châtelet pour rendre ce manuscrit à l'Académie.

*N. B.* Nous ne consacrons point d'articles à quelques écrivains qui fleurissoient dès lors, et qui ont honoré les premières listes de l'Académie Françoise, tels que Voiture, dont cette compagnie porta le deuil; Sarrazin, dont les ouvrages ne parurent qu'après sa mort; d'Ablancourt, que Boileau cite avec Patru comme un modèle de l'art d'é-

---

(\*) *Nouvelle Méthode latine*, édition de 1653, in-8°, page 938.

crire; La Mothe Le Vayer, qui aspirait à la gloire d'être le Plutarque françois, par la multiplicité de ses livres et de ses connoissances, etc. Ces auteurs n'ont pas laissé des ouvrages corrects qu'on réimprime et qu'on relise tels qu'ils les ont faits; c'est à ceux-là que nous devons nous attacher. D'ailleurs, Voiture et Sarrazin ont place parmi les poètes.

#### 5. MÉZERAY (FRANÇOIS-EUDES DE). O

*Né en 1610, mort en 1683.*

Auteur de la première *Histoire de France* qu'on ait pu lire, et dont l'abrégé surtout est encore estimé.

Il avoit trente-deux ans lorsqu'il publia son premier volume *in-folio*, en 1643; le second parut en 1646; le troisième, qui est le meilleur, en 1651. Il fut puni de la franchise avec laquelle il avoit parlé de l'origine de quelques impôts levés sans le consentement de la nation, et par lui qualifiés de maltôtes. Colbert fit supprimer sa pension. Qu'on joigne à cet exemple celui de Philippe de Commines, enfermé plusieurs années dans une cage de fer, quoiqu'il fût innocent (\*). Cela n'encourage pas à écrire l'histoire.

Le style de Mézeray est quelquefois énergique, mais fort inégal. Il avoit eu l'idée de faire un dictionnaire critique de l'*Histoire de France*; et ce genre de mélange eût été plus proportionné à la nature de son esprit qu'un corps d'histoire suivie.

#### 6. PELISSON-FONTANIER (PAUL). *in the l*

Ses *Relations concernant l'Histoire de l'Académie Française* furent imprimées en 1651. Elles ont été depuis continuées par d'Olivet et d'Alembert, et trouveront sans

---

(\*) On punissoit Philippe de Commines d'avoir dit que déjà du temps de Louis XI, « les *courtisans flatteurs* soutenoient que c'étoit un » crime de lèse-majesté, que de parler d'assembler les états-généraux, » et d'avoir fait une digression sur le pouvoir des rois, *pour leur endoctrinement*.

doute quelque ami zélé de la littérature et de l'Académie, qui reprendra ce travail où d'Alembert s'est arrêté, et le poursuivra jusqu'à notre temps.

Lorsque Pelisson communiqua son ouvrage, on fut étonné de trouver tant d'agrément et tant d'intérêt dans l'histoire d'un simple établissement littéraire. L'Académie Française en fut si contente, qu'elle réserva pour Pelisson la première place qui vaqueroit, et, en attendant, lui permit d'assister à ses assemblées. Il y entra pour la première fois, en qualité de surnuméraire, le 30 décembre 1652.

Ses *Factums pour Fouquet* et ses autres ouvrages sont postérieurs à l'époque des *Provinciales*; son *Histoire de l'Académie Française* les précéda de plusieurs années. Ce n'est pas une satire; il s'en faut de beaucoup; elle ne flatte nullement la malignité humaine, et cependant on la lit avec plaisir.

La belle préface de Pelisson pour les *OEuvres de Sarrazin* parut en 1655.

Pelisson avoit voulu rendre aux lettres et à notre langue un service plus essentiel, dont on a trop perdu la mémoire. Il avoit heureusement consigné son vœu par écrit, et nous ne cesserons de le reproduire, jusqu'à ce qu'on y ait fait attention.

Louis XIV conçut, ou adopta la noble idée de proposer des travaux aux gens de lettres, dans le même temps où il leur accordoit aussi de nobles récompenses. Mais la langue latine étoit toujours dominante; les savants, entêtés de cette langue, firent préférer le projet des éditions des auteurs classiques latins, *ad usum Delphini*. Pelisson avoit été consulté, et avoit fourni une idée qui auroit été plus utile et plus glorieuse pour la France. Voici le sommaire de sa proposition :

*Extrait du Mémoire de Pelisson sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres.*

De toutes les grandes choses qu'on entreprend pour la gloire des

rois , les ouvrages de l'esprit sont les plus durables et leur coûtent le moins.

Il ne faut pas mettre seulement de ce nombre les histoires de leur vie , ou leurs panégyriques en vers et en prose.

Tout ce qui se fera par les ordres de sa majesté d'utile et d'illustre dans les lettres parlera d'elle hautement jusqu'à la fin du monde. Toutes les pierres du Louvre la louent , encore qu'elles ne portent pas toutes des inscriptions en son honneur.

Quant à la matière , il semble qu'on la doit choisir importante , d'une vaste étendue , aussi différente d'elle-même en ses diverses parties , que le sont entre eux les esprits et les talents des gens de lettres.

Tout ce qu'on peut souhaiter se rencontreroit peut-être dans un ouvrage qu'on appelleroit l'*Histoire des Sciences et des Arts* ; titre qui embrassera autant de matières qu'on voudra , puisqu'en la plupart des choses nous ne savons rien qu'historiquement.

Je n'entendrois pas toutefois par là une de ces encyclopédies , ou sciences universelles , qu'on a déjà. Ces travaux , quoiqu'ils aient leur usage , tiennent presque toujours beaucoup moins qu'ils ne promettent ; réduits ordinairement et par nécessité aux simples définitions , divisions et subdivisions des choses , et si secs , en un mot , que l'esprit n'y trouve rien qui le mène à l'utilité par le plaisir , ni dont il puisse se divertir et se nourrir ; et l'on s'aperçoit avec douleur , à la fin de sa lecture , qu'en voulant tout apprendre à peine a-t-on rien appris.

Je prétendrois donc qu'en l'ouvrage dont il s'agit , sans expliquer tout le détail de ce que chaque science contient , on traitât en autant de chapitres , sections ou parties , les articles suivants :

1. Quel est le but de chaque science , son utilité pour les particuliers et pour le public ; une description générale des moyens qu'elle emploie pour parvenir à ce but.

2. Quels ont été ses premiers inventeurs dont nous ayons mémoire ; par quels commencements elle fut réduite peu à peu en science et en art.

3. Son progrès historique dans les siècles suivants , et chez les autres nations ; combien de fois elle a changé de face par les diverses sectes , ce qui se trouvera en toutes , aussi-bien qu'en la médecine , physique , et morale. Les principes généraux et opposés sur lesquels chaque secte s'est fondée ; la vie abrégée des fondateurs ou restaurateurs des sectes ; caractères de leurs génies divers tirés de leurs écrits , ou de ce qui nous en reste ; jugement de ce que chaque secte a eu de louable , soit pour être conforme aux principes indubitables de la foi , soit pour être commode et utile à la société. Si cet article est trop grand pour un chapitre , on en fera plusieurs.

4. Ce qu'il y a d'imparfait en chaque science , et par quels obstacles elle ne peut aller aussi loin qu'on le voudroit.



5. Méthode pour étudier en chacune avec succès, suivant le degré de perfection dont la science et l'esprit humain sont capables. Jugement des meilleurs livres qui en ont traité, et des meilleurs endroits d'un chacun. Ordre général et préceptes particuliers à observer en leur lecture.

6. Avis de ce que les rois, princes, ministres, et de ce que les savants et gens d'excellent esprit peuvent contribuer à l'avenir pour rendre cette science plus parfaite, etc.

On n'a point exécuté l'ouvrage que Pelisson avoit si bien conçu. Nous n'avons dans notre langue que deux morceaux qui soient relatifs à cette grande idée. L'un est à la fin de l'*Histoire ancienne de Rollin*, et, quoique très-incomplet, ne laisse pas d'être fort estimable. L'Essai de Juvenel de Carleucas, sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts, est plus développé : il a eu du succès. Les Allemands l'ont traduit, et y ont ajouté des notes ; mais on ne peut guère regarder cet Essai que comme une table des matières. C'est un beau canevas à remplir, surtout pour la partie, encore peu connue, de l'histoire des arts mécaniques, dont la connoissance, suivant Locke, « renferme » plus de vraie philosophie que les systèmes, les hypothèses, » et les spéculations de tous les philosophes. »

L'histoire des sciences et des arts ne sauroit être la tâche d'un seul homme ; il en faut revenir à l'idée de Pelisson, et regarder cette entreprise comme « un des plus grands, » des plus nobles, et des plus utiles travaux à proposer aux » gens de lettres. »

On va voir qu'ils ne choisissent pas toujours bien leurs sujets, lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes.

#### 7. LA CALPRENÈDE ( GAUTHIER DE COSTES DE ).

*Né à Cahors en 1612, mort aux Andelys en 1663.*

Le vers satirique de Boileau sur le gasconisme de La Calprenède n'empêche pas que ce romancier n'eût un très-grand mérite. Il avoit été employé dans les négociations, et s'étoit essayé au théâtre. Son *Comte d'Essex* n'a pas été inutile à

Thomas Corneille. Son imagination élevée et féconde le jeta dans les grands romans, qui sont des espèces d'épopées en prose. Celui de Cassandre est son chef-d'œuvre; il parut en 1644, composé de dix gros volumes que l'on a réduits à trois tomes de 500 pages chacun. (A Paris, 1752, in-12.) La Rochefoucauld-Surgère, auteur de ces abrégés, a fait aussi celui du roman de Pharamond.

On dit que le grand Condé, dans sa jeunesse, aimoit la conversation de La Calprenède et se plaisoit à lui fournir des épisodes. Il y en a un bien beau dans Pharamond; c'est celui de Viridomare, prince des Suèves. La situation en est admirable. (*Bibliothèque des Romans*, juillet 1776, page 197.)

La Calprenède a fait de singulières tragédies. Celle d'*Herménégilde* fut représentée et imprimée en 1643. Le sujet en est tiré de l'*Histoire des Visigoths*. C'est un fils que son père fait mourir pour la querelle du christianisme et de l'arianisme. Herménégilde étoit fils de Leuvigilde, et petit-fils d'Athanagilde. Ces noms avoient paru à l'auteur peu propres à mettre en vers, et il fit sa pièce en prose. Cette innovation, imitée depuis par l'abbé d'Aubignac et par La Mothe, a été justement combattue par Voltaire, et réprouvée par les gens de goût.

Les romans de La Calprenède ont inspiré des pièces de théâtre bien supérieures aux siennes. Crébillon, père, avoit une grande passion pour ces romans; il admiroit surtout celui de Cléopâtre. Il convenoit d'avoir tiré de ces livres beaucoup de secours pour ses tragédies.

## 8. GOMBERVILLE (MARIN LE ROI DE). ○

*Né à Chevreuse en 1599, mort en 1674.*

Il avoit publié dès 1620 son *Discours sur les vertus et les vices de l'histoire*, dont le courageux abbé Lenglet Dufresnoy parle avec un grand éloge.

Quoique personne n'ait mieux connu ce qu'il faudroit

pour faire un bon historien , il s'est borné , comme La Calprenède , à composer de vastes romans , où son imagination étoit plus à son aise. Les solitaires de Port-Royal l'éloignèrent de ce genre , qui leur sembloit licencieux. Il se convertit , et il auroit voulu pouvoir effacer de ses larmes son roman de Polexandre ; mais ce même Polexandre a encore des lecteurs ; et , il faut l'avouer , quelque prévention que l'on ait contre ces romans héroïques , quelque complication et quelques défauts que l'on puisse y reprendre , cependant les caractères en sont si fiers , il y a un tel fonds de noblesse et d'intérêt , qu'ils attachent et subjuguent l'attention , de manière qu'on ne les quitte pas sans les finir , lorsqu'on les a commencés. On regrette que tant d'esprit et de talent n'ait pas été employé à quelque chose de plus substantiel et de meilleur.

L'usage de la prose pour ces ouvrages romanesques s'étoit si bien accrédité , que Chapelain avoit d'abord composé sa *Pucelle* en prose ; et peut-être s'il l'eût laissée en cet état , elle auroit été plus lisible. Il semble que Boileau fasse allusion à cette circonstance , quand il dit de Chapelain :

Il se tue à rimer , que n'écrit-il en prose !

✓ 9. SCARRON ( PAUL ). *Anthe'*

*Né en 1601 , mort en 1660.*

Les extrêmes se touchent. Notre littérature , dans son enfance , alloit constamment d'un excès dans un autre. Les lettres de Balzac , trop oratoires et trop tendues , amenèrent les lettres de Voiture , trop familières et trop remplies de pointes. Les terribles romans de La Calprenède et de Gomberville , si longs et si surnaturels , donnèrent lieu à Scarron d'essayer un genre tout opposé ; et cela lui réussit infiniment mieux que lorsqu'il voulut travestir et défigurer la poésie de l'*Énéide*. Le burlesque a été proscrit ; le *Roman comique* est resté. Ce genre étoit celui qui convenoit le mieux à son tour d'esprit particulier. « En quoi il excelloit

» surtout, c'étoit à narrer. Il le faisoit d'une manière agré-  
 » ble et toujours la plus naturelle du monde (\*). » Le *Roman*  
*comique* parut en 1655. Il a un peu souffert du décri affecté  
 dans lequel le nom de Scarron tomba, lorsque sa veuve eut  
 fait une si grande fortune ; cependant il y a peu de lectures  
 plus amusantes.

Il faudroit, en réimprimant le *Roman comique*, y  
 joindre ce qu'on a proposé pour le finir, avec le RAGOTIN,  
 comédie en cinq actes et en vers, que La Fontaine en a  
 tirée, et qui ne se trouve pas communément dans le recueil  
 de ses œuvres diverses. Cette comédie, presque toute en  
 récits, convenoit aussi particulièrement au talent de conter  
 en vers, qui fut l'apanage de La Fontaine.

10. CYRANO DE BERGERAC (SAVINIEN). *in the*

*Né à Bergerac en 1620, mort à Paris en 1655.* 2

C'étoit une espèce de fou de beaucoup d'esprit, et même  
 de beaucoup d'instruction. La lecture des ouvrages de Des-  
 cartes avoit allumé son imagination ; elle lui a inspiré deux  
 idées aussi capables de faire faire des réflexions philosophi-  
 ques que de faire rire par leur extravagance apparente.  
 Ce sont, 1°. des « voyages et histoires comiques des états  
 » et empires de la Lune », et 2°. une « histoire comique  
 » des états du Soleil et de l'empire des Oiseaux. » Ces récits  
 singuliers eurent tant de succès de leur temps qu'on ne  
 parloit d'autre chose. On a remarqué que la comédie d'*Ar-*  
*lequin empereur dans la Lune*, farce jouée en 1684, réussit  
 uniquement parce qu'elle étoit regardée comme une imi-  
 tation de Cyrano.

On prétend que sa comédie du *Pédant joué*, qui fut assez  
 bien reçue du public en 1654, et dont Molière a profité

---

(\*) *Ménagiana*. Despréaux dit aussi, dans le *Bolæana*, que Scarron  
 est parfait dans son *Roman comique* ; qu'il n'y eut jamais de style  
 plus plaisant, ni plus varié que celui-là ; que Scarron tire les plus  
 petites choses de leur bassesse, par la manière dont il les conte, etc.

dans *les Fourberies de Scapin*, offrit deux innovations : 1°. on la regarde comme la première comédie en prose, ce qui n'est nullement vrai, puisqu'il y en avoit eu beaucoup d'autres, témoin le théâtre entier de Larrivey, dans le seizième siècle, théâtre composé de neuf comédies en cinq actes et en prose, où Molière et Regnard ont puisé ; 2°. comme la première où l'on ait fait parler aux paysans leur langage ; ce qui ne plaisoit pas à Boileau, parce qu'on n'en trouve point d'exemples dans les anciens, et ce qui pourtant a été imité depuis par Molière, Dancourt et beaucoup d'autres. Le paysan de la pièce de *Cyrano de Bergerac* s'appelait *Matthieu Gareau* ; et *La Fontaine* s'en est souvenu dans sa fable *du Gland et de la Citrouille*.

Cyrano vit le règne des pointes et des équivoques. Il eut le malheur de se distinguer dans ce mauvais genre, et d'infecter la cour de ses plats quolibets et de ses *Entretiens pointus*. C'étoit une sottise que le cavalier Marin et Voiture avoient mise à la mode, même dans la bonne compagnie, et dont Molière et Despréaux firent enfin justice.

Au surplus, il ne faut pas croire que la pureté du style et l'exactitude de la langue ne fussent connues dès lors que du petit nombre d'auteurs que nous venons de citer. La réforme étoit générale. Quelques érudits y résistoient, ou se prêtoient difficilement au mouvement général de leur siècle, et par cela même ils se rendoient ridicules, lorsqu'ils vouloient écrire en françois. On peut en juger par la rédaction emphatique et incorrecte de « l'Apologie royale de l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, » par Saumaise, en 1650. » Mais ces exceptions étoient rares. L'émulation avoit gagné tous les esprits, même parmi les gens du monde. On n'a qu'à lire dans le recueil de madame de Sévigné sa première lettre au comte de Bussy, datée du 15 mars 1647 ; et l'on verra que tout ce qui avoit été bien élevé se piquoit déjà de bien écrire.

L'école de Port-Royal avoit surtout contribué à cette révolution, par des leçons savantes, par de bons traités



élémentaires, et par des livres bien faits. Celui de la *Fréquente Communion*, dont l'auteur étoit le fameux docteur Antoine Arnauld, imprimé en 1643, in-4°, excita la haine des jésuites, qui prêchèrent et écrivirent avec emportement contre cet ouvrage; c'étoit pourtant le premier livre de dévotion écrit en françois d'une manière raisonnable. Dès ce temps-là Balzac appeloit les habitants de Port-Royal : « Nos admirables solitaires de Port-Royal. » Les jésuites, leurs adversaires, étoient fort éloignés d'écrire en françois aussi bien qu'eux. Le fameux docteur de Launoy disoit plaisamment des jésuites qu'il craignoit beaucoup plus leur canif que leur plume. En 1650 parurent les *Heures françoises de Port-Royal*, ou les *Offices de l'Église*, avec les Hymnes, traduites en vers par Le Maistre de Sacy, sous le nom de Dumont. Ce livre eut un succès et une vogue extraordinaire; il s'en fit en un an quatre éditions. Les jésuites voulurent partager ce triomphe. Leur père Adam fit aussi des Heures, qui parurent pitoyables. La jalousie du talent auroit suffi pour diviser les deux partis; mais il s'y mêloit une autre ambition, celle de régner sur le monde par le gouvernement des consciences. Les jésuites croyoient s'en assurer l'empire en confessant le roi et les grands, et en leur facilitant les voies étroites du salut. Le père Pierre Le Moyne avoit publié, en 1652, *la Dévotion aisée*, et des *Peintures morales*, qui prêtoient un peu au ridicule. On s'en moqua. Le jésuite se fâcha, et sa colère lui dicta *l'Etrille du Pégase janséniste*; car les opinions de Jansénius sur la grâce étoient devenues, dès 1641, le champ de bataille de la théologie. Jansénius étoit mort en 1638, sans se douter du fracas qu'il feroit quand il ne seroit plus. Son nom même étoit un cri de guerre parmi les docteurs. Balzac avoit vu naître les controverses et les animosités furieuses de ces *âmes célestes*, et il avoit essayé plusieurs fois de les ramener à la raison et à la concorde. Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler la lettre, vraiment noble et judicieuse, qu'il adressoit, le 20 février 1653, au

DES PROVINCIALES ET DU STYLE DE PASCAL. CXiiij  
révérend père Vavasseur, théologien de la Compagnie de  
Jésus, ( qui étoit un grand latiniste ).

Mon révérend père, conservez-vous pour l'honneur de notre siècle ; mais conservez-vous avec le soin que demande un corps ébranlé comme le vôtre. Il n'est rien de plus vrai que cet oracle, *Quod mecum olim Romæ communicavit et ita in manuscripto codice legisse se dicebat Julius Menochius*, SANITAS SANITATUM ET OMNIA SANITAS. Ce bien est le fondement des autres biens ; sans lui Alexandre ne sauroit vaincre, ni Aristote philosopher. La douleur encloue l'esprit comme le courage ; et j'ai vu le cardinal du Perron, estropié de bras et de jambes, qui demandoit à changer tous ses bénéfices, toute sa science, pour la santé du curé de Bagnolet. Grâce à Dieu, vous n'êtes pas en cet état-là. Je vois d'ailleurs par la Dissertation que vous m'avez envoyée que, pour avoir un genou malade, vous n'êtes pas moins fort, ni moins vigoureux à la lutte : vous êtes toujours un redoutable adversaire. Mais vos guerres ne finiront-elles jamais ? Faudra-t-il que je die, dans les querelles de mes amis du collège de Clermont et de mes amis de Port-Royal, ce que disoit un Romain dans la rupture d'Auguste et de Marc Antoine : *Discrimini vestro me subtraham, et ero præda victoris* ? La paix, la paix, mon révérend père ; elle vaut mieux que la victoire, etc.

Ces exhortations furent inutiles. La guerre ne fit que redoubler ; et enfin il éclata dans le sein de la Sorbonne une tempête violente au sujet de quelques propositions du célèbre docteur Arnauld sur la grâce. Un prêtre de Saint-Sulpice refusa l'absolution au duc de Liancourt, parce que ce seigneur avoit dans sa maison des écrivains de Port-Royal ; Arnauld combattit cette tyrannie. La Sorbonne voulut censurer Arnauld et l'exclure de son sein : ce fut l'occasion des lettres, écrites sous le nom de Louis de Montalte, chef-d'œuvre de Blaise Pascal, qu'il nous reste à examiner.

§. V. *Des Lettres Provinciales, et des sources de la perfection du style de Pascal.*

Le titre de *Lettres Provinciales* est consacré par le temps ; mais il ne signifie rien, et n'a aucun rapport avec l'objet de l'ouvrage. Nicole, qui a traduit ces lettres en latin, les a mieux caractérisées en les intitulant : *Litteræ*

*de morali et politicâ Jêsuitarum disciplinâ.* Les jésuites vouloient arriver à une sorte de domination universelle. Leurs constitutions les y portoient ; mais c'étoit encore un secret : ces constitutions n'étoient pas connues alors , et ne l'ont été que beaucoup plus tard. Leur conduite et leurs écrits dévoiloient seuls le mystère de leur ambition ; et ce mystère a été dévoilé d'une manière éclatante dans les *Lettres Provinciales*.

Ainsi la morale et la politique des jésuites sont le vrai sujet de ces lettres. La censure prononcée par une partie de la Sorbonne contre le docteur Arnauld n'en a été que le prétexte. Le père Gabriel Daniel , jésuite , qui a voulu réfuter les *Provinciales* quarante ans après leur publication , convient que « ce livre seul a fait plus de jansénistes » que l'Augustin de Jansénius , et que tous les ouvrages de » M. Arnauld ensemble » ; il prévoit , en outre , « que les » jésuites se sentiront long-temps de ce coup que le jansé- » nisme leur a porté. » Ici , Daniel a été prophète ; mais notre objet à nous n'est pas d'entrer dans le détail des controverses théologiques sur la prédestination et sur la grâce. Nous avons promis d'examiner ce bel ouvrage sous ses rapports purement littéraires ; nous devons donc chercher comment l'auteur parvint à se former un style si net et si pur , et comment il s'étoit préparé d'avance la supériorité incontestable qu'il acquit , par la publication de ses lettres , sur tous nos écrivains en prose. Il avoit reçu de la nature un génie précoce et peu commun ; mais ce génie , abandonné à lui-même , auroit pu être étouffé. Toutes les circonstances le favorisèrent ; l'aisance de sa famille en conserva le germe , la philosophie en régla la culture , et sa manière de travailler en améliora les fruits.

On sait assez communément que Pascal , né en 1623 , avoit en quelque sorte deviné , dès son enfance , les premières propositions d'Euclide ; mais on devroit savoir aussi que cette aptitude prématurée pour les sciences mathématiques avoit jeté le jeune Pascal dans une carrière où il eut

bien des moyens de se perfectionner , et surtout de se former un esprit vraiment philosophique.

Il est très-présumable que ce jeune homme si étonnant assista aux premières représentations du *Cid* en 1636 , et qu'il dut être frappé de la prodigieuse impression que fit cette belle tragédie. Il avoit une sœur qui déclamoit et récitait des vers avec force et avec grâce ; elle fut admise , ainsi que sa famille , aux spectacles du cardinal de Richelieu , passionné pour les représentations théâtrales. Le goût du premier ministre pour l'art dramatique influa sur le goût public , et ne contribua pas peu à polir la nation : il faut en revenir à l'expression d'Olivier Duvair , ce fut la poésie qui nous *dénoua la langue* , comme Horace a dit qu'elle forme et qu'elle façonne l'organe encore tendre et mal assuré des enfants :

Os tenerum pueri balbumque poëta figurat.

*De Art. poët.* , v. 126.

Mais l'esprit du jeune Pascal , naturellement sérieux , eut bientôt besoin d'un autre aliment. Il le trouva dans une circonstance dont on a trop peu tenu compte. Le goût de la littérature avoit porté les écrivains à se réunir chez Valentin Conrart , dès 1629 , et leurs assemblées avoient reçu la sanction de l'autorité en 1635. L'Académie Française étoit illustre dès sa naissance ; mais elle paroissoit ne s'occuper que des mots. Les savants , qui s'occupoient des choses , furent en quelque sorte électrisés par cet exemple. Dès 1640 , il se forma dans Paris une société de physique et de mathématiques , composée d'hommes instruits dans les sciences , qui se donnèrent d'abord rendez-vous chez le père Mersenne , minime. De ce nombre étoient nos célèbres philosophes , René Descartes , Pierre Gassendi , Gilles Personne de Roberval , Pierre Fermat , Claude Gaspard Bachet , et Gérard Desargues , excellent géomètre. Thomas Hobbes , anglois ; Henri Oldenbourg , allemand ; Robert Boyle , anglois ; Nicolas Stenon , danois ; et divers autres



illustres étrangers, s'y trouvèrent dans leurs voyages, et portèrent le goût de ces assemblées savantes dans leurs pays. Telle fut la première origine de la Société royale de Londres, de notre Académie royale des Sciences, etc. Formée d'abord dans la cellule du père Mersenne, la réunion des savants de Paris passa dans l'hôtel du maître des requêtes Montmor, ensuite chez Melchisedech Thevenot, fameux voyageur, garde de la Bibliothèque du Roi, etc. Enfin, lorsque ces premières conférences scientifiques eurent lieu, en 1640, MM. Pascal père et fils eurent l'honneur d'y être admis, et le fils n'avoit alors que dix-sept ans.

Ses premiers travaux furent consacrés aux sciences exactes, et contribuèrent à leurs progrès. Ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper, ni de parler de la cycloïde, de l'expérience du Puy-de-Dôme, de la presse hydraulique, etc.; mais en cultivant les fruits il ne négligeoit pas les fleurs. Tous ses ouvrages sont bien écrits en françois, et dès 1650, âgé de vingt-sept ans, Pascal adressa une lettre éloquente à la reine Christine de Suède. Cette lettre est digne d'être lue, et nous la consignons ici, en regrettant de n'avoir pas la réponse de la reine.

*Lettre de Pascal à la reine Christine (de Suède) en lui envoyant la machine arithmétique (\*), en 1650.*

Madame, si j'avois autant de santé que de zèle, j'irois moi-même présenter à Votre Majesté un ouvrage de plusieurs années, que j'ose lui offrir de si loin; et je ne souffrirois pas que d'autres mains que les miennes eussent l'honneur de le porter aux pieds de la plus grande princesse du monde. Cet ouvrage, madame, est une machine pour faire les règles d'arithmétique sans plume et sans jetons. Votre Majesté n'ignore pas la peine et le temps que coûtent les productions nouvelles, surtout lorsque les inventeurs veulent les porter eux-mêmes à la dernière perfection; c'est pourquoi il seroit inutile de dire combien il y a que je travaille à celle-ci; et je ne pourrois mieux l'exprimer qu'en

---

(\*) La machine arithmétique de Pascal a été parfaitement décrite par Diderot, dans le premier volume de l'*Encyclopédie*. Le privilège du roi pour cette machine est donné à Compiègne, le 22 mai 1649.



disant que je m'y suis attaché avec autant d'ardeur que si j'eusse prévu qu'elle devoit paroître un jour devant une personne si auguste. Mais, madame, si cet honneur n'a pas été le véritable motif de mon travail, il en sera du moins la récompense ; et je m'estimerai trop heureux, si, à la suite de tant de veilles, il peut donner à Votre Majesté une satisfaction de quelques moments. Je n'importunerai pas non plus Votre Majesté du particulier de ce qui compose cette machine : si elle en a quelque curiosité, elle pourra se contenter dans un discours que j'ai adressé à M. de Bourdelot (\*). J'y ai touché en peu de mots toute l'histoire de cet ouvrage, l'objet de son invention, l'occasion de sa recherche, les difficultés de son exécution, les degrés de son progrès, le succès de son accomplissement, et les règles de son usage. Je dirai donc seulement ici le sujet qui me porte à l'offrir à Votre Majesté, ce que je considère comme le couronnement et le dernier bonheur de son aventure. Je sais, madame, que je pourrai être suspect d'avoir recherché de la gloire en le présentant à Votre Majesté, puisqu'il ne sauroit passer que pour extraordinaire, quand on verra qu'il s'adresse à elle ; et qu'au lieu qu'il ne devoit lui être offert que par la considération de son excellence, on jugera qu'il est excellent par cette seule raison qu'il lui est offert. Ce n'est pas néanmoins cette espérance qui m'a inspiré un tel dessein. Il est trop grand, madame, pour avoir d'autre objet que Votre Majesté même. Ce qui m'y a véritablement porté est l'union qui se trouve en sa personne sacrée de deux choses qui me comblent également d'admiration et de respect, qui sont l'autorité souveraine et la science solide. Car j'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré, ou de puissance, ou de connoissance. Les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains. Les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions ; et le pouvoir des rois sur leurs sujets n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des esprits sur les esprits qui leur sont inférieurs, sur lesquels ils exercent le droit de persuader, ce qui est, parmi eux, ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Ce second empire me paroît même d'un ordre d'autant plus élevé, que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps ; et d'autant plus équitable qu'il ne peut être départi et conservé que par le mérite, au lieu que l'autre peut l'être par la naissance ou la fortune. Il faut donc avouer que chacun de ces empires est grand en soi ; mais, madame, que Votre Majesté me permette de le dire, elle n'y est pas blessée ; l'un sans l'autre me

---

(\*) L'abbé Bourdelot (dont le vrai nom étoit Pierre Michon), savant médecin, avoit obtenu du Pape une permission d'exercer cette profession, quoique prêtre. Il fut appelé en Suède par la reine Christine, et devint ensuite médecin du grand Condé.

paroît défectueux. Quelque puissant que soit un monarque, il manque quelque chose à sa gloire, s'il n'a la prééminence de l'esprit ; et, quelque éclatant que soit un sujet, sa condition est toujours rabaissée par sa dépendance. Les hommes qui désirent naturellement ce qui est le plus parfait, avoient jusqu'ici continuellement aspiré à rencontrer ce souverain par excellence. Tous les rois et tous les savants en étoient autant d'ébauches, qui ne remplissoient qu'à demi leur attente ; ce chef-d'œuvre étoit réservé à notre siècle. Et afin que cette grande merveille parût accompagnée de tous les sujets possibles d'étonnement, le degré où les hommes n'avoient pu atteindre est rempli par une jeune Reine, dans laquelle se rencontrent ensemble l'avantage de l'expérience avec la tendresse de l'âge (\*), le loisir de l'étude avec l'occupation d'une royale naissance, et l'éminence de la science avec la foiblesse du sexe. C'est Votre Majesté, madame, qui fournit à l'univers cet exemple unique qui lui manquoit ; c'est elle en qui la puissance est dispensée par les lumières de la science, et la science relevée par l'éclat de l'autorité. C'est cette union si merveilleuse qui fait que, comme Votre Majesté ne voit rien qui soit au dessus de sa puissance, elle ne voit rien aussi qui soit au-dessus de son esprit, et qu'elle sera l'admiration de tous les siècles. Régnerez donc, incomparable princesse, d'une manière toute nouvelle ; que votre génie vous assujettisse tout ce qui n'est pas soumis à vos armes ; régnerez par le droit de la naissance, pendant une longue suite d'années, sur tant de triomphantes provinces ; mais régnerez toujours par la force de votre mérite sur toute l'étendue de la terre. Pour moi, n'étant pas né sous le premier de vos empires, je veux que tout le monde sache que je fais gloire de vivre sous le second ; et c'est pour le témoigner que j'ose lever les yeux jusqu'à ma Reine, en lui donnant cette première preuve de ma dépendance. Voilà, madame, ce qui me porte à faire à Votre Majesté ce présent, quoique indigne d'elle. Ma foiblesse n'a pas arrêté mon ambition. Je me suis figuré qu'encore que le seul nom de Votre Majesté semble éloigner d'elle tout ce qui lui est disproportionné, elle ne rejette pas néanmoins tout ce qui lui est inférieur ; autrement sa grandeur seroit sans hommages, et sa gloire sans éloges. Elle se contente de recevoir un grand effort d'esprit, sans exiger qu'il soit l'effort d'un esprit grand comme le sien. C'est par cette condescendance qu'elle daigne entrer en communication avec le reste des hommes ; et toutes ces considérations jointes me font lui protester, avec toute la soumission dont l'un des plus grands admirateurs de ses héroïques qualités est capable, que je ne souhaite rien

---

(\*) Christine, fille de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et de Marie-Éléonore de Brandebourg, étoit née en 1626. Elle succéda à son père en 1632. Elle avoit vingt-quatre ans lorsque Pascal lui adressoit cette lettre tout à la fois élégante, respectueuse et fière.

avec tant d'ardeur, que de pouvoir être adopté, madame, de Votre Majesté, pour son très-humble, très-obéissant, et très-fidèle serviteur.

BLAISE PASCAL.

Peu de temps après cette lettre, lorsque Pascal atteignoit l'âge de trente ans, il se fit dans sa vie un très-grand changement. La cruelle maladie dont il est mort si jeune, commençoit à le tourmenter. Il avoit une sœur religieuse à Port-Royal-des-Champs. A la persuasion de cette pieuse fille, il renonça aux sciences humaines, pour ne s'occuper que de son salut. Il se lia spécialement avec les deux coryphées de Port-Royal, Antoine Arnauld et Pierre Nicole. Lorsque la Sorbonne fut soulevée contre Arnauld par l'influence du parti jésuitique, Pascal fut naturellement appelé à la défense de cet illustre docteur, son ami intime. Ce fut l'occasion de ces dix-huit lettres, composées par Pascal, mais revues avec soin par Arnauld et par Nicole, qui lui en avoient aussi fourni les matériaux.

La perfection de ce chef-d'œuvre de notre langue s'explique aisément par le concours des efforts de ces trois grands collaborateurs; mais la perfection particulière du style de Pascal tient à la manière dont il travailloit. Nicole nous a mis dans la confiance de ce rare génie, par quelques mots de l'éloge latin qu'il lui a consacré. On y voit qu'il s'étoit fait un art et des règles au-dessus de l'art commun et des règles vulgaires qu'on trouve dans les livres; qu'il en avoit trouvés les principes secrets dans la nature; qu'il se servoit heureusement de cette doctrine exquise pour juger ses ouvrages et ceux des autres: aussi, quand il vouloit examiner à fond et à la rigueur certains écrits qui passaient alors pour avoir beaucoup d'élégance, il y montrait au doigt et à l'œil tant de taches, que ceux à qui ces mêmes écrits avoient paru si agréables se repentoient de leur indulgence, et rétractoient volontiers leur première approbation. Mais cette sévérité qu'il déployoit rarement à l'égard des ouvrages des autres, il ne manquoit jamais de l'exercer sur les siens; de manière que la même rédaction que tout le monde avoit jugée parfaite

au premier coup d'œil, Pascal, plus difficile pour lui-même, n'hésitoit pas de la retravailler et de la recommencer entièrement jusqu'à six ou dix reprises; tant il sortoit à l'envi, du sein de cette âme si féconde, des pensées nouvelles qui se présentoient en foule, et qui étoient toutes plus fleuries et plus ornées les unes que les autres (\*).

Nous ne nous flattons pas d'avoir rendu toute la force du latin de Nicole; mais en voilà le sens. Nicole dit aussi, en parlant des *Provinciales*: « Il étoit souvent vingt jours entiers sur une seule lettre. Il en recommençoit même quelques-unes jusqu'à sept ou huit fois, afin de les mettre au degré de perfection que nous les voyons ». (*Histoire des Provinciales*, dans la préface de Wendrock.)

De tout ce que nous venons de dire, on doit conclure que le style de Pascal étoit surtout le résultat d'une raison très-cultivée; c'est une nouvelle preuve de la vérité du vers d'Horace, qu'on ne sauroit trop méditer,

Scribendi rectè sapere est et principium et fons;

et de la sagesse du conseil que Boileau donne à tous les auteurs, dans cet autre vers, qu'on oublie trop souvent,

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser!

Ces lettres, ainsi travaillées, méritèrent leur grand succès. Elles parurent d'abord séparément, et furent appelées les

---

(\*) *Nec deerant tamen artis præcepta, non illa quidem vulgaria, quæ in libris extant, sed alia longè secretiora et reconditiora, quæ sibi ipse ex ipsâ naturâ expressa formaverat, quibusque in dijudicandis et suis et aliorum scriptis feliciter utebatur. Atque adeò cum in nonnullorum scripta quæ pro elegantibus circumferuntur, severiùs libebat inquirere, tot in illis nævos ad oculum demonstrabat, ut judicium ultrò suum reprehenderent quibus illa nimium placuerunt. Sed quàm rarò in alienis operibus, hanc in suis semper adhibebat severitatem, ut eamdem sæpè scriptiõnem, quam vel initio absolutam cæteri judicaverant, sexies ac decies facere de integro non cunctaretur, adeò ex fecundissimæ mentis sinu novæ subindè cogitationes aliæ aliis ornatiores efflorescebant!* (Elogium D. Blasii Pascal à D. Nicole.)



PETITES LETTRES, parce que chacune ne contenoit qu'une feuille d'impression de huit pages *in-4°* , excepté les trois dernières qui sont un peu plus étendues. Les Elzeviers les réunirent et en donnèrent une jolie édition , sous le titre de *Cologne* , 1657, *in-12*. On leur fit les honneurs de la polyglotte ; car il y en eut une belle édition en quatre langues , 1684 , *in-8°*. Elles furent lues dans ces quatre langues , au Conclave de 1689.

La publication de ces lettres fit tomber dans le mépris les ouvrages des casuistes relâchés. La *Théologie morale d'Escobar*, qui avoit été imprimée trente-neuf fois , comme bonne , avant les *Provinciales* , fut imprimée une quarantième fois après , comme mauvaise. La Fontaine dit alors , dans une *Ballade* qui fut fort courue :

Veut-on monter sur les célestes tours ?  
Escobar fait un chemin de velours ;

et le nom de ce jésuite fournit même à notre langue un verbe familier ( escobarde ), qui n'est pas plus honorable pour l'auteur qui l'a fait naître , que le mot de machiavélisme n'est flatteur pour la mémoire de Machiavel.

On peut voir ce que Boileau , Racine , Voltaire , et tous nos critiques ont dit de la perfection du style des *Provinciales*. C'est un concert d'éloges si unanime , qu'il est impossible d'y rien ajouter. Les jésuites , attérés du succès de ce livre , furent quarante ans sans oser y répondre en forme ; car eux-mêmes comptoient pour rien la mauvaise réplique publiée par le père Annat , sous ce titre : *La bonne-foi des Jansénistes*. Depuis , on prétend qu'ils avoient eu recours à la plume de Bussi-Rabutin , qui , après avoir essayé cette entreprise , jugea qu'il étoit impossible d'y réussir. En 1694, le père Daniel , aidé , à ce qu'on dit , de Bouhours et d'un autre , hasarda ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres au Provincial* : le père Jouvenci les traduisit en latin ; mais les jésuites se hâtèrent de supprimer ce livre qui venoit , après coup , rallumer des querelles non encore assoupies. Daniel avoit voulu réfuter Perrault , qui , dans son



*Parallèle des anciens et des modernes*, avoit donné de grands éloges aux *Lettres Provinciales*. D'autres voulurent réfuter Daniel ; et , dès 1696, il parut une apologie victorieuse des *Provinciales*, par Matthieu Petit-Didier, bénédictin de Lorraine ; ainsi, tout le fruit de l'ouvrage du jésuite Daniel fut de réveiller l'attention en faveur de celui de Pascal, de faire réimprimer les lettres qu'on vouloit combattre, et de leur procurer, en quelque sorte, un nouveau succès et une seconde existence.

Ce n'est pas que l'on n'eût cherché, du vivant de Pascal même, à lui inspirer quelques alarmes, ou du moins quelques scrupules sur la nature satirique et hardie de cette immortelle production. Il manqueroit quelque chose à l'histoire de ces lettres, si nous ne rapportions ici les réponses que Pascal fit lui-même à ces objections, dans une conversation qu'il eut un an avant sa mort, et dont on nous a conservé le récit.

On m'a demandé, dit-il, si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. J'ai répondu que, bien loin de m'en repentir, si j'étois à les faire, je les ferois encore plus fortes.

On m'a demandé pourquoi j'ai mis le nom des auteurs où j'ai pris toutes ces propositions abominables que j'y ai citées. J'ai répondu que, si j'étois dans une ville où il y eût douze fontaines, et que je susse certainement qu'il y en eût une d'empoisonnée, je serois obligé d'avertir tout le monde de n'aller point puiser de l'eau à cette fontaine ; et, comme on pourroit croire que c'est une pure imagination de ma part, je serois obligé de nommer celui qui l'a empoisonnée, plutôt que d'exposer toute une ville à s'empoisonner.

On m'a demandé pourquoi j'ai employé un style agréable, railleur, et divertissant. J'ai répondu que, si j'avois écrit d'un style dogmatique, il n'y auroit eu que les savants qui auroient lu ces lettres, et ceux-là n'en avoient pas besoin, en sachant pour le moins autant que moi là-dessus ; ainsi j'ai cru qu'il falloit écrire d'une manière propre à faire lire mes lettres par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions qui se répandoient alors, et dont on se laissoit facilement persuader.

On m'a demandé si j'ai lu moi-même tous les livres que j'ai cités. J'ai répondu que non. Certainement il auroit fallu que j'eusse passé une grande partie de ma vie à lire de très-mauvais livres. J'ai lu deux fois Escobar tout entier ; et, pour les autres, je les ai fait lire par quelques-uns de mes amis ; mais je n'en ai pas employé un passage sans

## REPROCHES FAITS AU STYLE DE PASCAL. CXXIIJ

l'avoir lu moi-même dans le livre cité, examiné la matière sur laquelle il est avancé, et lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder une objection pour une réponse, ce qui auroit été reprochable et injuste.

Ici notre tâche seroit finie, si nous ne devions porter encore notre examen sur les critiques littéraires dont le style des *Provinciales* a paru susceptible.

§. VI. *Des reproches qu'on a faits, 1<sup>o</sup>. au style des Provinciales; 2<sup>o</sup>. à la réforme qui s'est opérée dans la langue, et dont ce livre passe pour être le premier modèle.*

Il faut que la difficulté d'écrire purement en français soit bien grande, puisqu'en y regardant de près on peut trouver à reprendre, même dans le chef-d'œuvre de Pascal.

Il n'a pas tenu au père Daniel de détruire, à cet égard, la réputation de ces lettres; il a employé près de trente pages à faire l'anatomie de la première, et il prétend que l'auteur manque tout à la fois à la pureté du langage et à l'art du dialogue; mais il ne le prouve pas, et ne fait guère que des chicanes minutieuses sur des QUI et des QUE trop près les uns des autres, comme dans cette phrase de la première lettre :

« Si je ne craignois d'être aussi téméraire, je crois *que*  
» je suivrois l'avis de la plupart des gens *que* je vois, *qui*,  
» ayant cru *jusqu'ici* sur la foi publique, *que* ces proposi-  
» tions sont dans Jansénius, commencent à se défier du  
» contraire, par le refus bizarre *qu'on* fait de les montrer,  
» *qui* est tel *que* je n'ai encore vu personne *qui* m'ait dit  
» les y avoir vues » (\*).

---

(\*) La consonnance vicieuse des *qui* et des *que* redoublés n'est pas seulement un écueil de la langue française. Leur répétition ne fait pas un meilleur effet dans la langue latine. On cite, à ce sujet, un passage de Cicéron, où ce grand orateur paroît s'être un peu oublié, par le grand nombre de *quis*, de *qui* et de *quo* qu'on y trouve. C'est dans son traité

Condorcet a fait un *Éloge de Pascal*, où il propose en ces mots ses doutes sur le même sujet :

Si l'on osoit trouver des défauts au style des *Provinciales*, on lui reprocheroit de manquer quelquefois d'élégance et d'harmonie ; on pourroit se plaindre de trouver dans le dialogue un trop grand nombre d'expressions familières et proverbiales qui maintenant paroissent manquer de noblesse.

Condorcet justifie son assertion par la note suivante :

Ce jugement, dit-il, paroitra peut-être trop sévère. Voici cependant quelques passages qui pourroient le justifier.

« Je les viens de quitter sur cette dernière raison pour vous écrire ce récit, par où vous voyez qu'il ne s'agit d'aucun des points suivants, et qu'ils ne sont condamnés de part ni d'autre.

» De sorte qu'il n'y a plus le mot de *prochain*, sans aucun sens, qui court risque.

» Mais je vois qu'elle ne fera point d'autre mal que de rendre la Sorbonne moins considérable par ce procédé, qui lui ôtera l'autorité qui lui est nécessaire en d'autres rencontres.

» Le bon père, se trouvant aussi empêché de soutenir son opinion au regard des justes qu'au regard des méchants, ne perdit pas courage.

» Comme je fermois la lettre que je vous ai écrite, je fus visité par M. N\*\*\*, notre ancien ami, le plus heureusement du monde pour ma curiosité, car il est très-informé des questions du temps; il sait parfaitement le secret des jésuites, chez qui il est à toute heure, et avec les principaux. »

Condorcet ajoute que « quand Pascal, après avoir cité un passage des casuistes jésuites, demande sérieusement si ce sont des *Chrétiens* ou des *Turcs* qui parlent; si leurs textes sont des inspirations de l'Agneau, ou des abominations suggérées par le Dragon; quand, après avoir rapporté je ne sais quelles sottises du père Le Moyne, il s'écrie : *Cette comparaison vous paroît-elle fort chrétienne dans une bouche qui consacre le corps adorable de Jésus-Christ*; quand il fait un long parallèle de *Jésus* et du *Diable*; quand, pour s'excuser d'avoir plaisanté les jésuites, il rapporte que *Dieu le père s'est moqué d'Adam* dans le paradis terrestre, et qu'au jour du jugement il plaisantera les damnés, etc. ; on est obligé de convenir que ces traits ne sont ni d'assez

---

*De Finibus bonorum et malorum. De quo, dit-il, omnis haec quaestio est: QUASI QUIS, INQUIT, SIT QUI QUID SIT voluptas nesciat, aut QUI QUO, etc.*

bon goût, ni d'assez bon sens Il ne faut pas accuser notre auteur de manquer de respect à Pascal, en remarquant quelques défauts, etc. »

Le marquis d'Argens s'étoit déjà récrié avec force contre l'apologie que Pascal a faite de son style railleur et satirique. « Est-il possible, dit-il, qu'un homme qui avoit autant de » génie, de science et d'érudition, ait voulu justifier les excès » les plus criminels par les choses les plus respectables? Non » content de rendre les prophètes et les saints des plaisants » antiques, il n'a pas tenu à lui qu'on n'ait cru que Dieu » même avoit donné des exemples qui autorisoient les plai- » santeries les plus piquantes. C'est là une preuve bien évi- » dente qu'il n'est rien qu'un auteur qui suit sa passion ne » croie pouvoir justifier (\*). »

Ces reproches, plus ou moins fondés, n'empêchent pas que les *Lettres Provinciales* ne soient encore le meilleur ouvrage en prose du siècle de Louis XIV, comme Boileau l'a décidé et proclamé hautement; mais, par cette raison-là même, il seroit bien à désirer que l'Académie Française réalisât l'idée qu'elle a eue si souvent de faire des remarques de grammaire et de goût sur nos auteurs classiques, et qu'elle commençât, pour la prose, par l'examen des *Lettres Provinciales*. Quel service elle rendroit à la littérature!

Mais en convenant du mérite et de la prééminence de cet ouvrage, que faut-il penser des plaintes de plusieurs écrivains célèbres contre l'excès de la réforme opérée dans la langue après l'établissement de l'Académie Française, réforme dont Vaugelas avoit proposé les règles, et dont les *Provinciales* de Pascal furent la plus solennelle et la première exécution? Chapelain, dans une lettre en vers à mademoiselle de Saint-Christophe, se plaint de l'épuration de la langue par l'Académie Française :

A votre lettre en vieux gaulois  
Faire réponse est difficile,

---

(\*) *Mémoires secrets de la République des Lettres*, Tome III, pages 412-415.

**CXXVJ**    **RÉFORME , FIXATION ET CARACTÈRE**

Tant excellez en ce patois ,  
Comme en tout autre êtes habile !  
On dit ce qu'on veut dans ce style ,  
Et non dans notre beau françois  
Que messieurs de l'Académie  
Ont tant décharné , que leurs lois  
L'ont fait du françois la momie , etc.

Racine , La Bruyère , Fénelon , Bayle et Rollin regrettent tous la naïveté et l'énergie de la langue d'Amyot. Et la même opinion a été fortement exprimée par un savant anonyme , du temps même de Louis XIV, dans ces réflexions sur l'usage de la langue françoise , qui méritent d'être plus connues.

Examen de cette question :

*Si l'on a corrompu la langue françoise depuis le temps d'Amyot. ( Extrait de la Bibliothèque universelle et historique de l'année 1687. )*

Vaugelas a eu sans doute raison de dire que l'usage de la cour et des bons auteurs étoit l'arbitre souverain de la langue françoise. C'est un principe incontestable ; mais il est cause que le françois que l'on parle aujourd'hui est , au goût de bien des gens , inférieur à celui que l'on parloit du temps d'Amyot. Cela paroît peut-être un paradoxe à ceux qui n'ont pas fait assez de réflexion sur le changement qui est arrivé à notre langue depuis ce temps-là ; mais voici les raisons sur lesquelles on se fonde.

Pendant que la langue grecque et la langue latine étoient florissantes, l'usage des personnes de qualité en étoit l'arbitre aussi-bien qu'aujourd'hui. Mais , dans ces heureux temps , les gens de qualité se faisoient honneur d'étudier leurs langues avec plus de soin que nous ne le faisons présentement qu'elles sont mortes. Ils lisoient soigneusement les poètes et les livres de ceux qui avoient écrit en prose , avec l'approbation de leur siècle. Ils tâchoient d'imiter ce qu'ils avoient de bon , et d'éviter les fautes qu'ils pouvoient avoir commises. Ils étudioient outre cela toutes sortes de sciences , et s'entretenoient souvent de sujets sérieux. Enfin ils passaient leur vie également dans l'étude des choses et dans celle des mots. C'est ce qui a rendu ces deux langues , et particulièrement la grecque , si douces , si fortes , et si étendues en même temps. Pour parler de tout avec facilité , il falloit nécessairement avoir une infinité de mots ; et il falloit parler et écrire correctement et avec quelque politesse , si l'on vouloit passer pour une personne bien élevée. Ceux qui ont quelque connoissance de l'ancienne Grèce et du siècle de Cicéron et d'Auguste , savent qu'il n'y a point d'exagération dans ce



que l'on vient de dire. On sait aussi que, dans les siècles suivants où l'on négligea l'étude des Sciences et des Belles-Lettres parmi les gens de qualité, la langue latine perdit et sa politesse et son abondance, ce qui arriva aussi à la langue grecque, quoiqu'elle se soit conservée dans sa pureté plus long-temps que la latine. Mais au moins, et dans l'une et dans l'autre, il étoit permis d'imiter dans les livres, autant qu'on le pouvoit, les auteurs qui avoient écrit dans les siècles de pureté, et de prendre leurs mots et leurs phrases, sans se mettre en peine si le langage présent des personnes ignorantes s'y accommodoit, ou non. Les écrits des auteurs des bons siècles avoient si bien fixé l'usage, pour ce qui regarde les livres, qu'il ne changeoit point, quoique le langage commun fût changé. Du temps de Lactance, par exemple, et de Sulpice Sévère, on ne parloit ni on n'écrivoit communément comme ils ont écrit; cependant on admiroit leur style, parce qu'ils l'avoient formé sur les auteurs de la pure latinité.

Voilà en peu de mots l'histoire de l'usage des langues grecque et latine. Tout le contraire est arrivé à l'égard de l'usage de la langue françoise : quand on a commencé à la cultiver, ç'a été véritablement à l'occasion de la renaissance des belles-lettres, sous le règne de François I<sup>er</sup>. Mais les princes et les personnes de la première qualité n'ont guère plus étudié, depuis ce temps-là, qu'auparavant. La noblesse a employé tout son temps à jouer, ou à s'entretenir avec des femmes. Elle a regardé l'étude sérieuse des sciences et des belles-lettres plutôt comme une pédanterie, que comme une occupation digne des gentils-hommes; et si quelques personnes de qualité s'y sont appliquées, ce n'a été pour l'ordinaire que pour en acquérir une connoissance très-superficielle. Ces lumières confuses et générales n'ont pas laissé de les remplir d'une sottise vanité qui leur a fait mépriser les connoissances exactes, comme s'ils en avoient effectivement découvert le néant, après les avoir pénétrées à fond. Ils ont cru que c'étoit parler avec esprit que de parler de tout d'une manière vague et superficielle sans venir jamais à rien de distinct et de solide. Enfin, on a vu les personnes du premier ordre passer leur vie dans les plaisirs et les divertissemens, et faire consister ce qu'on appelle le bel esprit à entretenir agréablement une femme dont les lumières bornées se trouvoient à peu près de la même étendue que les leurs. Cependant l'usage de ces gens-là n'a pas moins été la règle de la langue françoise que s'ils avoient été très-savants, et qu'ils se fussent appliqués avec soin à étudier. Les auteurs les plus estimés ont cru les devoir imiter, particulièrement en notre siècle, où l'on s'est fait une règle d'écrire comme on parle, et de ne parler presque jamais que de bagatelles, à l'imitation des personnes de qualité.

Cette conduite de la nation françoise a ôté à notre langue l'abondance des mots et des phrases, la force de l'expression et la cadence

## CXXVIIJ RÉFORME , FIXATION ET CARACTÈRE

majestueuse des périodes que l'on remarque dans les langues grecque et latine.

1. Pour reconnoître que la langue françoise est fort appauvrie , il ne faut que lire Amyot , ou quelques autres livres comme les siens , où l'on trouvera une infinité de mots qui ne sont plus en usage , sans qu'on leur en ait substitué d'autres. Il est vrai que pour l'ordinaire nous avons d'autres mots pour exprimer la même chose ; mais nos pères les avoient aussi , et , outre cela , ceux que nous avons retranchés.

Ceux qui écrivent s'aperçoivent souvent qu'ils auroient besoin de ces mots qui ont vieilli ou qui vieillissent , quoique dans la conversation on ne s'en aperçoive point , parce qu'on ne fait pas difficulté de redire plusieurs fois le même mot. Les dames surtout se mettent peu en peine de varier leurs expressions ; et les cavaliers , qui sont aussi savants qu'elles , ne s'en soucient guère plus.

Il en est des phrases de même que des mots. Il étoit autrefois permis d'en transposer un peu l'ordre , de mettre le verbe à la fin , et de retrancher les articles , sans qu'il fût défendu de ranger les mots comme nous le faisons présentement , et de mettre aussi les articles. Mais nous n'avons plus la même liberté , ni par conséquent le moyen de varier nos expressions autant qu'on le pouvoit faire autrefois. Outre cela , nous n'osons pas prendre la même hardiesse à l'égard des métaphores que l'on remarque dans nos bons auteurs du siècle passé ( Montaigne , etc. ) , et du commencement de celui-ci ( Balzac , etc. ). Notre langue est devenue à cet égard non-seulement chaste , mais même précieuse , si j'ose m'exprimer ainsi.

2. Ce qu'on appelle l'ordre naturel de la phrase , c'est-à-dire celui de la construction , selon lequel on place le nominatif le premier , et ensuite le verbe , et enfin le cas ( régime ou complément ) , ce qui est presque perpétuel en françois ; cet ordre , dis-je , rend souvent notre langue plate et languissante , comme on peut le voir en la comparant à la latine , ainsi que M. l'abbé Danet l'a montré dans la judicieuse préface de son *Dictionnaire latin*.

3. Dans la conversation , on ne s'attache point à faire des périodes justes. Les personnes du grand monde ne savent même ordinairement ce que c'est ; de sorte que leurs discours ne sont que de petites phrases coupées , où chaque période , si l'on peut lui donner ce nom , est une seule expression qui ne contient qu'un seul verbe et qu'un seul régime. Il est arrivé de là que ceux qui ont voulu écrire comme parlent les gens du bel air , n'ont fait qu'entasser phrases sur phrases , sans y mettre aucune liaison et sans se soucier de la cadence. Dans les histoires mêmes et dans les narrations , on se sert d'un style si coupé , qu'on ne peut plus raconter une chose avec la même grâce et la même force que nos anciens historiens l'ont racontée. C'est ce qui a fait avouer à l'illustre M. Racine qu'un événement qui est dans le *Plutarque* d'Amyot a une grâce dans le style de ce vieux traducteur que l'on ne sauroit égaler

*dans notre langage moderne.* On peut lire cet endroit dans la préface de son *Mithridate*, et essayer si l'on pourra venir à bout de ce que M. Racine a déclaré lui être impossible.

C'est ainsi que le bel usage de la langue françoise l'a enrichie depuis cent ans. Ce n'est pas qu'on veuille nier qu'elle ne se soit embellie à quelques égards, ou blâmer ceux qui suivent l'usage moderne; mais on soutient qu'à tout compter elle a plus perdu qu'elle n'a gagné, et que, si l'on parle comme font les autres, ce ne doit pas être dans la pensée que nous parlions mieux que nos pères, mais que c'est un mal nécessaire, et auquel on ne sauroit remédier. Peut-être que notre postérité, plus heureuse que nous, réunira dans son style toutes les richesses et toutes les beautés que notre langue a possédées et perdues depuis qu'on a commencé à la polir. C'est ainsi que font les Italiens, qui, en suivant le style d'aujourd'hui, ne laissent pas de regarder comme des mots et des tours de leur langue ceux dont Pétrarque et Boccace se sont servis, quoiqu'ils ne soient plus dans la bouche des dames et des cavaliers. Ils ne font pas difficulté de les employer, au moins dans leur poésie, et d'en conserver ainsi l'usage parmi les savants, malgré l'ignorance de ceux qui ne lisent pas les ouvrages de leurs anciens auteurs.

Il ne laisse pas d'y avoir du vrai dans ces réflexions, quoique tout n'en soit pas également incontestable.

A peu près dans le même temps, Danet avoit décrié notre langue, dans la préface d'un dictionnaire où il la mettoit fort au-dessous de la langue latine. Il comparoit du françois très-plat à du latin plus choisi. Cette manière d'argumenter a été renouvelée par Pluche et par quelques autres. Voltaire y a répondu victorieusement dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* (\*); mais, sous Louis XIV même, un célèbre avocat au parlement de Paris (\*\*), indigné contre ceux qui affectoient encore de rabaisser notre langue, publia un *Discours sur le génie de la langue françoise*; et nous devons aussi en donner une idée.

« L'auteur s'en prend surtout aux traducteurs, qui ont

---

(\*) Article *Génie des Langues*, où il combat le président de Brosses, qui, en copiant les erreurs de Danet et de Pluche, a voulu faire croire que les inversions du latin sont naturelles, et que c'est la construction naturelle du françois qui est forcée.

(\*\*) *Plaidoyers de Gillet*, in-4<sup>o</sup>, 1696.

#### CXXX RÉFORME, FIXATION ET CARACTÈRE

cherché à s'excuser aux dépens de leur langue , et qui ont demandé grâce pour elle , comme si elle n'étoit pas assez riche , ni assez féconde , pour exprimer les beautés de l'original. Il les blâme d'accuser la langue françoise de la foiblesse et de la stérilité qui est dans leur génie , et de rejeter sur elle les fautes dont ils devroient se charger eux-mêmes. Il croit que cette langue peut soutenir noblement les traits les plus hardis de la plus sublime éloquence ; car elle est simple sans bassesse , libre sans indécence , élégante et fleurie sans fard , majestueuse sans faste , harmonieuse sans enflûre , délicate sans mollesse , abondante sans barbarie , et énergique sans rudesse. Elle ne souffre ni les synonymes inutiles , ni les épithètes superflues ; elle bannit les périphrases trop longues , les hyperboles trop hardies , et les métaphores outrées , et toutes ces fougues d'imagination , et ces transports déréglés qui donnent dans le galimatias. Elle ne prend point pour des ornements de froides antithèses , de ridicules allusions , des équivoques , des pointes ou des jeux de mots ; bien loin d'approuver ce badinage , elle ne pardonne pas même un style trop fleuri , des locutions trop ornées ou trop figurées , des phrases trop brillantes , des périodes trop étudiées et trop compassées. En un mot , son caractère principal , c'est la netteté et la clarté dans le discours ; c'est en quoi elle excelle par-dessus toutes les langues. Elle évite avec soin tout ce qui peut laisser quelque doute et quelque ambiguïté. Elle ne veut point devoir sa cadence et l'arrondissement de ses périodes à des transpositions , ni à un arrangement bizarre , ni à ces inversions qui causent tant d'embarras et tant d'obscurité dans la langue latine. Elle épargne à l'esprit jusqu'aux moindres efforts ; le nominatif précède toujours le verbe , et le verbe marche toujours devant les cas obliques qu'il régit (\*). Elle expose les pensées dans le même

---

(\*) L'auteur parle ici dans le sens des grammaires de ce temps-là , qui supposoient des cas dans la langue françoise. On diroit aujourd'hui que le verbe est toujours précédé de son sujet , et suivi de ses compléments.



ordre que l'imagination les a conçues , et cette construction naturelle ne fatigue point le lecteur. Il n'y a point de langue dont le tour soit plus simple , plus facile et plus naïf ; il n'y en a point qui réussisse plus heureusement à copier les pensées , à lier les expressions aux choses avec une juste proportion , et à observer exactement toutes les bienséances.

» Après cela , il est évident que les traducteurs ne doivent point faire leur apologie , en ravalant la langue françoise au-dessous de la latine. On a beau dire qu'ils font des paraphrases ou des commentaires plutôt que des versions , et qu'ils ne sauroient garder la brièveté du latin , qui dit en un mot ce que le françois ne peut exprimer que par circonlocution ; le françois n'a-t-il pas aussi ses expressions courtes et significatives , que le latin ne peut abrégé ? De plus , cette brièveté tant vantée n'est pas toujours une perfection : on n'est point trop long , quand on ne dit rien de superflu , et qu'en retranchant exactement les paroles perdues , toutes celles qui composent la phrase sont nécessaires , pour mettre la pensée dans tout son jour. Bien loin que cette abondance qu'on nous reproche soit un défaut , c'est un avantage de la langue françoise , qui , préférant la clarté à tout le reste , veut qu'on développe nettement tout ce qu'on pense , et qu'on le présente à l'esprit sans embarras. Comme elle ne souffre rien d'obscur , ni de confus , elle ne s'accommode ni de ces fréquentes parenthèses qui interrompent le discours , ni de ces phrases tronquées dont il faut deviner le sens , et qu'on n'entend qu'après y avoir long-temps rêvé. Tout ce qui a besoin de réflexion pour être compris , tout ce qui demande de l'application pour être entendu , ne convient point au génie vif et prompt de la nation françoise.

» Il est vrai encore qu'il est nécessaire de tempérer en françois les figures et les métaphores trop poussées en latin ; mais il ne faut point regarder comme un défaut de notre langue ce qui est l'effet de ce goût raisonnable qui lui est propre , et qui ne s'éloigne jamais de la nature et de la vérité.

» Si les défenseurs de la latinité vouloient juger équitable-



### CXXXij RÉFORME, FIXATION ET CARACTÈRE

ment, et rabattre un peu de la vénération qu'on leur a imprimée pour les anciens, ils reconnoîtroient de bonne foi que si le latin traduit perd quelques-unes de ses beautés, il en est quelquefois dédommagé par des expressions françoises très-élégantes et très-heureuses. On pourroit défier les latins à leur tour de traduire tel de nos bons ouvrages françois : il leur échapperoit peut-être bien des grâces et bien des finesses que la langue latine ne sauroit exprimer. »

Soyons donc justes, pour nous-mêmes ! ne calomnions pas les ressources de notre langue, faute de les connoître ! Sachons jouir de ce que nous avons, sans nous plaindre au hasard de ce qui pourroit nous manquer ! On ne sauroit tout réunir. Les langues sont des méthodes analytiques, plus ou moins parfaites. La nôtre est éminemment douée de ce privilège ; elle semble être calculée exprès pour la lucidité de l'élocution. Or, cette clarté qu'elle possède par excellence, est peut-être incompatible avec les autres qualités dont on peut regretter qu'elle soit privée. Nous pouvons convenir des obstacles qu'elle oppose à l'enthousiasme du poète et à la véhémence de l'orateur, quoiqu'elle leur permette les longues périodes qui lui conviennent mal dans le discours ordinaire. Les articles l'embarrassent, les inversions la troublent, les ellipses lui répugnent, la moindre impropriété dans les termes l'effarouche ; enfin, sa syntaxe, asservie à l'ordre naturel, ne peut presque rien déranger dans la marche des mots, sans s'exposer à rompre la liaison des idées ; chargée de tant de chaînes, elle doit procéder avec plus de lenteur que les langues transpositives ; mais ce qu'elle perd sur la célérité du mouvement, elle le regagne par l'éclat de la lumière. Elle rend la raison et la vérité comme transparentes ; elle en est le miroir le plus exact ; car son génie ne se prête ni aux pensées louches, ni aux phrases équivoques, ni aux arguments captieux. Elle n'admet rien d'embrouillé, avantage inappréciable qui la rend plus propre qu'aucun autre idiome connu à être, dans la société et la conversation, l'écho familier de la confiance ; dans les affaires publiques et pri-

vées , l'interprète fidèle de la justice ; dans les sciences , les lettres et les arts , l'organe méthodique de la philosophie.

Notre langue , à ce titre , étoit l'instrument le plus propre à être manié par un homme tel que Pascal. Ce grand homme avoit fait un *Traité de l'esprit géométrique* , dont Arnauld a tiré plusieurs règles de l'Art de penser (\*). Ces règles , destinées à former le jugement , étoient surtout à l'usage de celui qui les avoit établies ; mais on peut dire que son génie étoit bien secondé ici par le génie particulier de notre langue. Pascal ne vouloit rien admettre qui ne fût démontré jusqu'à l'évidence ; et notre langue aussi ne tolère dans les paroles rien qui puisse obscurcir la pensée : on ne peut tergiverser avec elle ; elle veut qu'on soit clair , à quelque prix que ce puisse être , dût-on même , pour atteindre à ce but unique , suivre à la lettre le grand précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;  
Polissez-le sans cesse , et le repolissez.

Ce fut aussi par ce moyen , ce fut avec cette arme victorieuse que Pascal sortit triomphant de la lutte qu'il soutint contre les sophismes et les paralogismes derrière lesquels se retranchoient les opinions probables , les restrictions mentales et tous les autres subterfuges de la morale relâchée. Ces ténébreuses doctrines avoient pu passer long-temps à la faveur du vague et de l'obscurité dont les enveloppoit le latin de l'école ; mais elles ne purent soutenir le jour que répandit sur elles la rectitude lumineuse de la langue françoise.

Attachons-nous donc à l'étude de cette langue de la raison , dans laquelle nous avons tant d'ouvrages classiques , tous venus à la suite des *Provinciales* ; mais ces chefs-d'œuvres ne doivent pas nous faire oublier les autres bons ouvrages françois , qui étoient venus précédemment à la suite du *Plutarque* d'Amyot.

---

(\*) Voyez la préface de la *Logique de Port-Royal*, *Œuvres d'Antoine Arnauld*, tome XXXVI, in-4<sup>o</sup>, pages 110-111.

CXXXIV RÉFORME, FIXATION ET CARACTÈRE, etc.

Ces réflexions doivent servir du moins à nous justifier du soin que nous avons pris d'esquisser , quoique d'une manière rapide et imparfaite , le tableau des bons ouvrages en prose qui parurent dans notre langue à l'époque de François I<sup>er</sup>. La poésie françoise employe quelquefois le dialecte de Marot. Nous ne demandons pas que la prose reprenne aussi le langage d'Amyot ; ce seroit pousser trop loin la passion de cet archaïsme que notre goût moderne ne supporte qu'à peine dans les vers même d'Hamilton et de J.-B. Rousseau , quoiqu'il ait tant de grâce dans ceux de La Fontaine ; mais nous désirons que l'on recherche , que l'on étudie , que l'on relise enfin les auteurs du seizième siècle ; que l'on tienne note de celles de leurs expressions qu'on a eu tort de laisser perdre , et que l'on s'attache à les faire revivre , sans s'écarter néanmoins de la forme sage et précise que Pascal a imprimée à notre prose dans cet admirable livre des *Provinciales* , dont Bossuet a pu envier la composition , et qui a eu la gloire de fixer la langue.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET ESSAI.

---

- L**ETTRE à Messieurs de l'Académie française, en leur adressant la première édition de cet Essai..... Page iij
- Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française, et particulièrement sur les *Provinciales* de Pascal ..... vij
- §. I. Origine de la langue française, et cause principale de la lenteur de ses progrès..... xj
- §. II. Des premiers livres français imprimés dans le quinzième siècle. xvij  
Liste des principaux ouvrages en prose française qui ont paru depuis la découverte de l'imprimerie, en 1440, jusqu'à la fin du quinzième siècle, rangés par ordre de dates..... xviiij
- §. III. Des meilleurs écrivains en prose dans le seizième siècle.... xl  
Calvin, et son épître à François I<sup>er</sup>, xliij; Rabelais, xlvj; Herberay des Essarts, xlviiij; Amyot, lj; de Bèze, lviiij; Bodin, lx; Vigenère, lxij; Pithou, lxiiij; Estienne, lxiv; Montaigne, lxv; La Noue, lxxiv; Pasquier, *ibid*; Ossat, lxxv; Nicod, *ibid*; Aubigné, *ibid*; Olivier de Serres, lxxvj; du Perron, *ibid*; Savaron, lxxvij; Plessis-Mornay, lxxviiij; Charron, lxxx; Jeannin, lxxxij; Brantôme, lxxxiiij; François de Sales, *ibid*; Bergier, *ibid*; Goulard, lxxxiv; Le Roy, et les autres auteurs de la Satire Menippée, lxxxvj; Rohan, *ibid*; Audiguier, lxxxvij; d'Urfé, lxxxviiij; Duvair, lxxxix.
- §. IV. Des meilleurs ouvrages en prose depuis Balzac jusqu'à Pascal..... xcj  
Balzac, et la lettre de son père, xcj; Descartes, et sa lettre à Balzac en 1631, xciv; Patru, et son épître au cardinal de Richelieu en 1640, xcviij; Vaugelas, c; Mézeray, civ; Pelisson-Fontanier, et son plan proposé aux gens de lettres, *ibid*; La Calprenède, cvij; Gomberville, cviiij; Scarron, cix; Cyrano de Bergerac, cx.
- §. V. Des Lettres Provinciales, et des sources de la perfection du style de Pascal..... cxiiij  
Lettre de Pascal à la reine Christine (de Suède), en lui envoyant la machine arithmétique, en 1650..... cxvj
- §. VI. Des reproches qu'on a faits, 1<sup>o</sup>. au style des *Provinciales* ;

|                                                                                                                        |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 2 <sup>o</sup> . à la réforme qui s'est opérée dans la langue, et dont ce livre passe pour être le premier modèle..... | <i>Page</i> cxxiiij |
| Examen de cette question : Si l'on a corrompu la langue françoise depuis le temps d'Amyot.....                         | cxxvj               |
| Extrait d'un Discours sur le génie de la langue françoise....                                                          | cxxix               |
| Caractère de cette langue, tel qu'il a été fixé par les <i>Provinciales</i> .....                                      | cxxxij              |

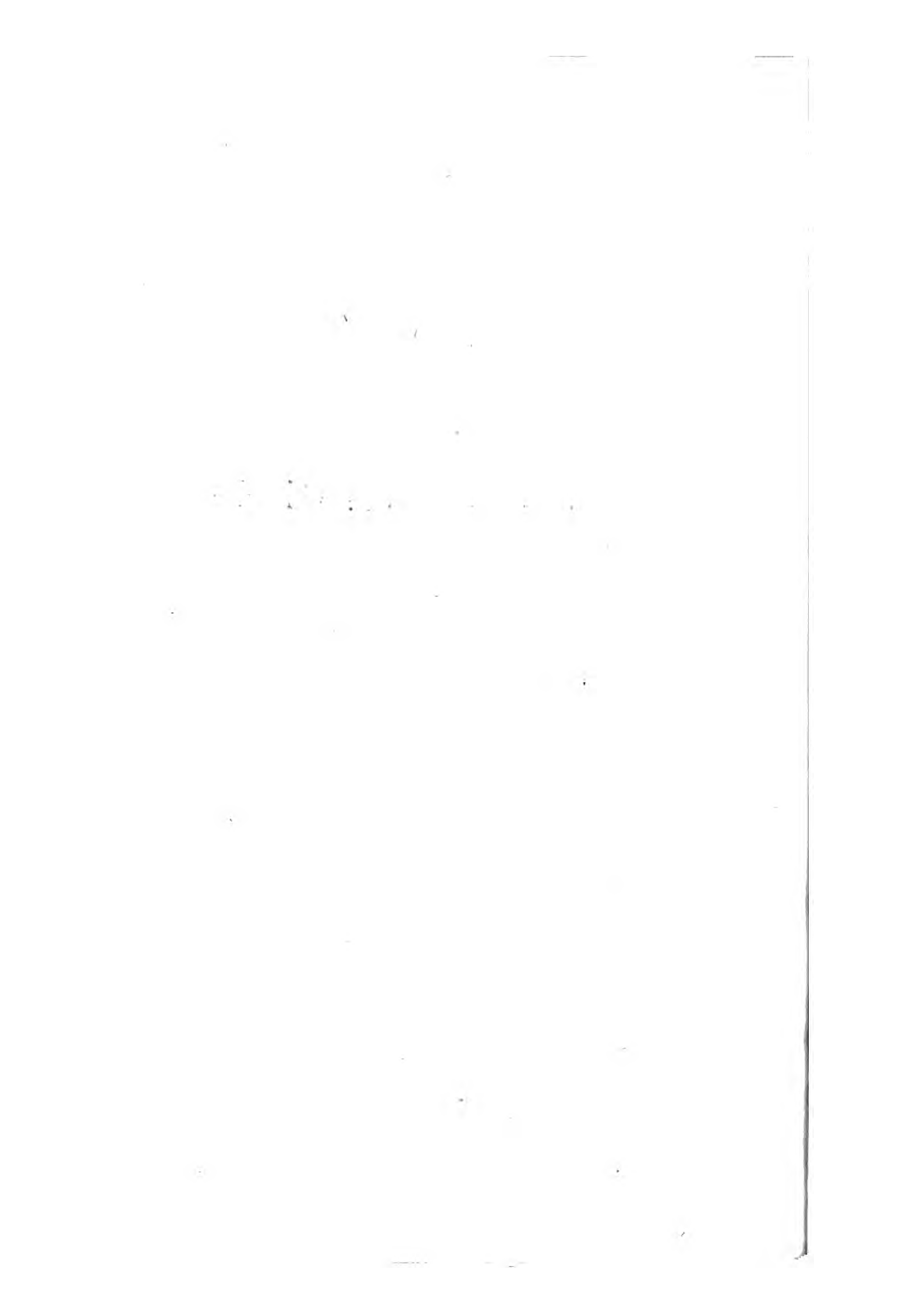
FIN DE LA TABLE DE L'ESSAI.



INTRODUCTION  
AUX  
**PENSÉES DE PASCAL;**

SUITE DE L'ESSAI SUR LES MEILLEURS OUVRAGES ÉCRITS  
EN PROSE DANS LA LANGUE FRANÇOISE;

REVUE ET CORRIGÉE.



---

# INTRODUCTION

## AUX PENSÉES DE PASCAL;

SUITE DE L'ESSAI SUR LES MEILLEURS OUVRAGES ÉCRITS  
EN PROSE DANS LA LANGUE FRANÇOISE (\*).

---

**B**LAISE PASCAL, né à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1623, mort à Paris, après de longues souffrances, le 19 août 1662, âgé seulement de trente-neuf ans et deux mois, a rempli sa courte carrière par des productions immortelles. Racine le fils a eu raison de dire de lui :

A peine a-t-il vécu : quel nom il a laissé !

Ses *Lettres Provinciales*, publiées en 1656, sont encore aujourd'hui considérées comme le premier livre qui ait épuré et fixé la langue françoise. Elles ont survécu aux jésuites, et seront toujours un modèle pour la force du raisonnement, la finesse de la plaisanterie, la pureté et la justesse de l'expression. Grâce aux *Provinciales*, on peut dire de notre langue ce que Pline remarque d'une pierre précieuse, dont la transparence ne laisse passer que la lumière (\*\*).

Voici un livre plus grave et d'un intérêt plus général, quoique d'une exécution moins brillante et moins finie.

« Les *Pensées* de Pascal, bien inférieures aux *Provin-*

---

(\*) Cet Essai se trouve à la tête des *Lettres Provinciales*, qui font aussi partie de cette édition complète des *OEuvres de Pascal*, tome I<sup>er</sup>, page c.

(\*\*) *Interque eos (lapides) candor alicujus præter lucem omnia excludens.* Plin. *Hist. Nat.*, L. 11, C. 93.

» *ciales*, vivront peut-être plus long-temps, parce qu'il y  
» a tout lieu de croire, quoi qu'en dise l'humble société,  
» que le christianisme durera plus long-temps qu'elle (\*). »

Fidèle au plan de notre *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en langue françoise*, nous allons, 1°. esquisser sommairement l'histoire critique *des Pensées de Pascal*, ce qui embrasse les jugements qu'on en a portés, et les détails relatifs à leur publication. 2°. Nous en indiquerons les défauts et le mérite sous le rapport littéraire. 3°. Nous les comparerons ensuite avec les ouvrages sur le même sujet, qui font honneur à notre langue, et nous prouverons par le fait même que l'incrédulité, contre laquelle Pascal sentit la nécessité de s'élever dans le dix-septième siècle, n'a pas été, comme on affecte de le dire, un produit de l'esprit du dix-huitième. 4°. Nous examinerons l'influence que les ouvrages de Pascal, et surtout ses *Pensées*, ont pu exercer sur d'autres écrits. 5°. Enfin, nous ferons sentir celle que les bons livres de morale ont, en général, sur l'esprit et le cœur de ceux qui les lisent.

Heureux si, ayant à parler de l'ouvrage d'un philosophe éminemment religieux, nous réussissons à montrer que la philosophie, telle qu'on doit l'entendre, loin d'être l'ennemie de la religion, prise dans son vrai sens, en a toujours été une alliée fidèle et une sœur presque germaine, quoi qu'en disent des gens intéressés à les brouiller, et qui, par là, les calomnient et les noircissent l'une et l'autre ! C'est surtout au nom de Pascal qu'on peut les réconcilier. Cette idée sera l'âme de ce petit écrit. Puisse-t-il n'être pas indigne de son but, et se recommander, du moins par son intention, à l'indulgence des lecteurs !

§. I<sup>er</sup>. *Origine et publication des Pensées de Pascal ; jugements divers qu'on en a portés.*

La vérité de la religion chrétienne, objet principal de ces

---

(\*) D'Alembert, *de la Destruction des Jésuites*.

*Pensées*, avoit été le sujet d'un grand ouvrage que Pascal avoit fortement conçu, qu'il a médité long-temps, et qu'il n'a malheureusement pas eu le temps d'achever. Il n'en restoit après lui que des réflexions éparses, et des fragments jetés sur de petits morceaux de papier, à mesure que les idées lui en étoient venues pendant sa longue et cruelle maladie. Ces fragments étoient justement ce que Montaigne appelle « de petits brevets décousus, comme des feuilles » sibyllines. » En 1668, on travailla à mettre en ordre ces matériaux informes. Arthus de Roannez, duc de Gouffier, eut la plus grande part à ce travail. Il fut secondé par Arnauld, Nicole, et plusieurs autres. On l'imprima sous le titre de *Pensées de M. Pascal*, en 1669. L'ouvrage eut un succès extraordinaire, et qui se soutint si bien, qu'en 1697, un livre assez commun réussit beaucoup, par la seule raison que l'auteur anonyme avoit eu la présomption, ou l'adresse, de donner son ouvrage comme « la *Suite des Caractères de La Bruyère et des Pensées de Pascal* ».

« Ce dernier écrit, dit Tillemont, en parlant des *Pensées*, » a surpassé tout ce que j'attendois d'un esprit que je regardois comme le plus grand qui eût paru en notre siècle.... » Je ne vois que saint Augustin qu'on puisse lui comparer. »

Les jésuites et plusieurs autres écrivains n'en ont pas parlé sur le même ton. Les jésuites, surtout, fâchés qu'un coryphée du jansénisme leur enlevât la gloire de plaider si bien la cause de la religion, avoient grand soin de contester ou de dissimuler le mérite de cet ouvrage. En 1687, le père Bouhours publia ses *Entretiens sur la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*. Ce n'est que le *Traité des idées d'Hermogènes*, rhéteur grec, arrangé à la françoise, mais rendu plus instructif par le nombre et le choix des citations dont il est orné. Chaque règle y amène un tissu d'exemples brillants. Tous les grands écrivains de cette époque sont mis à contribution, et rappelés avec honneur dans ces dialogues. Madame Deshoulières fut d'abord piquée de n'y être pas citée; elle s'honora bientôt de cette omission,



parce qu'elle la partageoit avec Pascal. Elle adressa, en conséquence, ces vers au père Bouhours :

Dans une liste triomphante  
Des célèbres auteurs que votre livre chante,  
Je ne vois point mon nom placé.  
A moi, n'est-il pas vrai, vous n'avez point pensé ?  
Mais aussi dans le même rôle  
Vous avez oublié Pascal  
Qui pourtant ne pensoit pas mal :  
Un tel compagnon me console.

Déjà un écrivain, ami des jésuites et champion du père Bouhours, l'abbé de Villars, avoit critiqué amèrement le chapitre où Pascal soutient, à l'exemple d'Arnobé, qu'il est plus avantageux de croire que de ne pas croire ce qu'enseigne la religion chrétienne. L'abbé de Villars appelle Pascal *Pascase*, et commence magistralement sa réfutation par ces mots : « Taisez-vous, Pascase ! » ce qui ne laisse pas d'étonner de la part d'un auteur qui se pique surtout d'être poli, et dans un ouvrage qui a pour titre : *Traité de la délicatesse* !

On attribua, dans le temps, à Fontenelle un petit écrit anonyme sur la même matière, et qui est dirigé à la fois contre Pascal et contre Locke. Ce sont des *Réflexions sur l'argument concernant la possibilité d'une vie à venir*. Feu M. Naigeon les a insérées dans le *Supplément au Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Les nouveaux éditeurs des *OEuvres de Fontenelle* ont cru devoir aussi reproduire cet opuscule, quoiqu'il ne soit pas du sage et discret Fontenelle, mais du savant et hardi Fréret.

Fréret disserte froidement et sérieusement ; mais, dans sa *Lettre sur l'enthousiasme*, le comte Shaftesbury a pris un autre ton ; il s'est beaucoup moqué de cet argument du plus sûr, qui est pourtant le même raisonnement dont Socrate se sert dans le *Phédon*, au sujet de l'immortalité de l'âme.

On sait comment Voltaire a qualifié Pascal ,

Ce fameux écrivain, misanthrope sublime !

Tout en convenant que ce même Pascal est un écrivain du premier ordre dans ses *Pensées* comme dans les *Provinciales*, Voltaire ne veut voir dans les *Pensées* qu'un plaidoyer contre l'espèce humaine, et un livre écrit uniquement pour montrer l'homme sous un jour odieux. Cependant Voltaire n'étoit enthousiasmé ni du *Tout est bien*, de Pope, ni du *Meilleur des mondes possibles*, de Leibnitz et de Wolf.

Saint-Lambert, disciple de Pope et de Voltaire, s'est exprimé sur Pascal avec plus d'irrévérence, dans cette épître, si connue, au prince de Beauvau :

A vivre au sein du jansénisme ,  
Cher prince , je suis condamné !  
Dans le vieux château de Ternai,  
Je répète mon catéchisme :  
Du Vatican , du Port-Royal,  
J'entends conter les vieilles guerres ;  
J'entends mettre au rang des Saints-Pères  
Nicole , Quesnel et Pascal.  
J'en lis un peu par complaisance ;  
Ces fous , remplis d'extravagance ,  
Souvent ne raisonnoient pas mal.  
Ils ont eu l'art de bien connoître  
L'homme qu'ils ont imaginé ;  
Mais ils n'ont jamais deviné  
Ce qu'il est, ni ce qu'il doit être, etc.

Traiter Pascal de fou, c'est, à ce qu'il semble, passer la mesure des licences poétiques; mais on est allé beaucoup plus loin. Le père Hardouin, jésuite, abusant de quelques passages où la piété de Pascal lui fait dire qu'il ne se sent pas assez fort par les seules armes de la raison pour convaincre des athées endurcis, n'a pas hésité d'accuser ce grand homme d'athéisme. A la vérité, le jésuite met Pascal en bonne compagnie. Les athées, par lui démasqués, sont d'abord tous les pères de l'Église; ensuite, tous les philo-

sophes modernes, non pas ceux du dix-huitième siècle, mais bien ceux du dix-septième. Cette dénonciation générale avoit paru en françois, dès 1715 : elle reparut ensuite en latin (*Athei detecti*, 1733). Les imaginations du père Hardouin n'ont pas beaucoup de poids ; en général, ce sont des folies : cependant, on ne sait comment il s'est fait que d'Alembert se soit attaché à recueillir dans les *Pensées* de Pascal celles qui avoient pu servir de prétexte à l'assertion du jésuite (\*). Il y insère à dessein les *Pensées* suivantes, qui ne se trouvent que dans les *Mémoires de littérature* du père Desmolet.

« Selon les lumières naturelles, s'il y a un Dieu, il est  
 » infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties,  
 » ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc  
 » incapables de connoître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant  
 » ainsi, qui osera entreprendre de résoudre cette question ?  
 » Ce n'est pas nous, qui n'avons aucun rapport à lui (\*\*).

» Qui blâmera les chrétiens de ne pouvoir rendre raison  
 » de leur créance, eux qui professent une religion dont ils  
 » ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent au contraire, en  
 » l'exposant aux gentils, que c'est une folie. *Stultitiam*, etc.  
 » Et puis, vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent  
 » pas ! s'ils la prouvoient, ils ne tiendroient pas parole. C'est  
 » en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens.  
 » Oui, mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle  
 » qu'elle est, et que cela les affranchisse du blâme de la  
 » produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui, sur l'ex-  
 » position qu'ils en font, refusent de la croire (\*\*\*) . »

Le savant et respectable auteur de l'article Foi, dans l'*Encyclopédie* (\*\*\*\*), disoit, en 1757, qu'il ne sauroit approuver

(\*) D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie*, note 9, sur l'éloge de Houtteville.

(\*\*) *Mém. de littér.*, tome V, page 310.

(\*\*\*) *Mém. de littér.*, tome V, page 310. Nous abrégeons beaucoup les citations malicieuses de d'Alembert.

(\*\*\*\*) M. Morellet, qui est encore aujourd'hui l'ornement de l'Aca-

la *Pensée* de Pascal, qui prétend « que Dieu a laissé à des-  
 » sein de l'obscurité dans l'économie générale et dans les  
 » preuves de la religion ; qu'on se lasse de chercher Dieu  
 » par le raisonnement ; qu'on voit trop pour nier, et trop  
 » peu pour assurer ; que la nature ne marque pas Dieu sans  
 » équivoque ; que Dieu seroit trop manifeste, s'il n'y avoit  
 » de martyrs qu'en notre religion (\*). »

Ces phrases singulières et quelques autres, dans lesquelles l'auteur n'avoit pas suffisamment développé ses idées, ne peuvent sans doute être prises à la lettre, ni jugées à la rigueur, puisqu'on n'en voit pas la suite, et qu'on ignore l'emploi que Pascal en auroit fait dans son ouvrage. Il ne faut donc pas être surpris du soin et du temps que l'on mit à choisir et à arranger les fragments restés dans ses papiers, *incorrigés et informes*, comme dit Montaigne.

Il paroît que ce triage embarrassa beaucoup ses amis. On trouve dans les *OŒuvres du docteur Arnauld* plusieurs renseignements à ce sujet, et entre autres une lettre adressée par ce docteur à M. Perrier, le père, conseiller à la cour des aides de Clermont, le 20 novembre 1668, relativement aux changements à faire dans le livre des *Pensées* de M. Pascal.

« Souffrez, monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas  
 » être si difficile, ni si religieux à laisser un ouvrage comme  
 » il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer  
 » à la censure publique. On ne sauroit être trop exact,  
 » quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur  
 » que les nôtres (\*\*). Il est bien plus à propos de prévenir

démie française, et l'un des membres les plus zélés de la commission du dictionnaire. Nous saisissons avec plaisir cette occasion de nous féliciter de l'honneur d'avoir un tel collègue.

(\*) *Encyclopédie, in-folio*, tome VII, page 16.

(\*\*) Les jésuites, dont la guerre avec Port-Royal étoit alors très-envenimée, et qui n'ont jamais pardonné à Pascal le succès, désolant pour eux, des *Lettres Provinciales*.

» les chicaneries par quelque petit changement qui ne fait  
 » qu'adoucir une expression , que de se réduire à la nécessité  
 » de faire des apologies....

» Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examens  
 » que les personnes indifférentes , parce que l'affection qu'ils  
 » ont pour un ouvrage les rend plus indulgens et moins  
 » clairvoyants....

» Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner si, ayant  
 » laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous  
 » trouvons maintenant qu'on les doit changer, en y faisant  
 » plus d'attention, après que d'autres les ont remarquées.  
 » Par exemple, l'endroit de la page 203 me paroît main-  
 » tenant souffrir de grandes difficultés; et ce que vous dites  
 » pour le justifier, que, selon saint Augustin, il n'y a point  
 » en nous de justice qui soit essentiellement juste, et qu'il  
 » en est de même de toutes les autres vertus, ne me satisfait  
 » point. Car vous reconnoîtrez, si vous y prenez garde,  
 » que M. Pascal n'y parle pas de la justice, vertu qui fait dire  
 » qu'un homme est juste, mais de la justice, *quæ jus est*,  
 » qui fait dire qu'une chose est juste; comme il est juste  
 » d'honorer son père et sa mère, de ne point tuer, de ne  
 » point commettre d'adultère, de ne point calomnier, etc.  
 » Or, en prenant le mot de justice dans ce sens, il est faux  
 » et très-dangereux de dire qu'il n'y ait rien parmi les  
 » hommes d'essentiellement juste (\*).

» Ce que dit M. Pascal à ce sujet peut être venu d'une  
 » impression qui lui est restée d'une maxime de Montaigne,  
 » que les lois ne sont point justes par elles-mêmes, mais parce  
 » qu'elles font loi (\*\*): ce qui est vrai à l'égard de la plupart

(\*) Cette distinction entre la justice des hommes et la justice des choses, n'est pas une subtilité de dialectique. C'est un exemple heureux de l'utilité de la définition des mots, pour parvenir à l'éclaircissement des idées.

(\*\*) « Or, les loix se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix; c'est le fondement mystique de



» des lois des hommes qui règlent des choses indifférentes  
 » d'elles-mêmes avant qu'on les eût réglées, comme, que les  
 » aînés aient une telle part dans les biens de leurs pères et  
 » mères; mais cela est très-faux, si on le prend en général,  
 » étant par exemple très-juste de soi-même, et non seule-  
 » ment parce que les lois l'ont ordonné, que les enfants  
 » n'outragent pas leurs pères, etc. C'est ce que saint Au-  
 » gustin dit expressément de certains désordres infâmes,  
 » qui seroient mauvais et défendus, quand toutes les nations  
 » seroient convenues de les regarder comme des choses per-  
 » mises.

» Ainsi, pour vous parler franchement, je crois que l'en-  
 » droit est insoutenable; et on vous supplie de voir parmi  
 » les papiers de M. Pascal, si on ne trouvera point quelque  
 » chose qu'on puisse mettre à la place (\*). »

### §. II. *Du style des Pensées de Pascal.*

Cet ouvrage, demeuré imparfait dans les papiers de Pascal, est un de ceux qui montrent le plus l'inconvénient, presque inévitable, des *Œuvres posthumes*. On les débrouille comme on peut; on croit bien faire, en les grossissant de tout ce qu'on trouve dans les portefeuilles d'un auteur qui n'est plus là pour corriger ce qui est défectueux, éclaircir ce qui est louche, resserrer ce qui est diffus, distinguer les objections des réponses, séparer les citations du texte, etc.

---

» leur auctorité, elles n'en ont point d'autres, qui bien leur sert. Elles  
 » sont souvent faictes par des sots; plus souvent par des gents qui,  
 » en haine d'égalité, ont faulte d'équité; mais toujours par des hommes,  
 » aucteurs vains et irrésolus. Il n'est rien si lourdement et largement  
 » faultier que les loix; ni si ordinairement. Quiconque leur obéit,  
 » parce qu'elles sont justes, ne leur obéit pas justement par où il doit.  
 » Les nostres, françoises, prestent aulcunement la main, par leur  
 » desrèglement et deformité, au désordre et corruption qui se voit en  
 » leur dispensation et execution, etc. » *Essais de Montaigne*, L. III,  
 Ch. XIII.

(\*) *Œuvres de Messire Antoine Arnauld*, tome I<sup>er</sup>, in-4<sup>o</sup>, page 642.

Ainsi, les éditeurs de Pascal n'ont pas été assez sévères, et n'ont pas rendu service à sa mémoire, en adoptant, par exemple, ses erreurs sur la beauté poétique, erreurs qui ont scandalisé l'érudition de Dacier et le goût de Voltaire; en employant indistinctement, sous le nom de Pascal, beaucoup de passages, copiés presque mot à mot des *Essais de Montaigne*, de sorte que l'auteur des *Pensées*, censeur sévère de l'auteur des *Essais*, auroit pourtant l'air d'être son plagiaire; enfin, en exposant à des critiques fondées ce même style qu'on avoit tant admiré, et qu'on avoit trouvé si châtié dans les *Provinciales*.

A ce dernier égard, on peut se rappeler ce que nous avons dit, d'après Nicole (\*), de la manière dont Pascal travailloit, des principes de goût qu'il s'étoit faits, et de sa coutume de polir et de repolir ses écrits, jusqu'à ce qu'il en fût content. Ce qui satisfaisoit les autres, ne lui suffisoit pas. On peut donc demander si l'ordre qu'on a voulu mettre, après coup, dans ces fragments, trouvés épars et décousus, est bien celui qui eût résulté de l'idée de l'auteur? Il n'avoit laissé que des pierres d'attente; ne les auroit-il pas taillées, placées, cimentées d'une autre manière? Se seroit-il dispensé de la servitude des transitions, regardées par Boileau comme la pierre d'achoppement de tous les écrivains? D'ailleurs, ce n'est pas tout que l'ordre et l'enchaînement des pensées; car ce qui les rend lumineuses, c'est la manière de les rendre. Leur éclat naît surtout du style, qui suppose des préparations et commande des sacrifices, double secret de l'art d'écrire, exclusivement dépendant du goût de l'écrivain. En voulant arranger les *Pensées* de Pascal, a-t-on pu suppléer, et au défaut d'ensemble de sa conception première, et aux lacunes des détails? Voilà des questions auxquelles il nous semble que les illustres éditeurs auroient été embarrassés de répondre.

---

(\*) *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française*, à la tête des *Provinciales*, §. V.

L'abbé de Condillac, voulant donner un exemple d'un défaut d'ordre et d'arrangement dans le tissu du style, choisit précisément une des *Pensées*, d'ailleurs les plus remarquables de notre auteur.

« Ce ne seroit pas faire une période, dit-il, ce seroit écrire » une suite de phrases mal liées, que de dire avec Pascal :

« 1. *Qu'est-ce que nous crie cette avidité* ( d'acquérir des » connoissances ), *sinon qu'il y a eu autrefois en l'homme* » *un véritable bonheur dont il ne lui reste maintenant que* » *la marque et la trace toute vide* ; 2. *qu'il essaie de rem-* » *plir de tout ce qui l'environne* ; 3. *en cherchant dans les* » *choses absentes le secours qu'il n'obtient pas des présen-* » *tes, et que les unes et les autres sont incapables de lui* » *donner* ; 4. *parce que ce gouffre infini ne peut être rempli* » *que par un objet infini et immuable ? »*

Condillac a distingué les phrases par des chiffres, afin de montrer aux yeux que la seconde modifie le dernier nom de la première, que la troisième modifie la seconde, et que la quatrième modifie la dernière partie de la seconde. Il décide avec raison que ce n'est certainement pas là une période arrondie (\*).

On peut y relever encore une autre négligence, dont Condillac ne parle pas : c'est que, lorsqu'on arrive à la fin de la période, si l'on ne trouvoit pas le point d'interrogation, l'on ne se ressouviendroit plus que l'auteur avoit commencé par une question, qu'il a ensuite abandonnée pour rentrer dans une formule expositive et ordinaire. Mais ces légères taches, suite d'un premier jet, sont trop excusables sans doute ! Pascal sentoit sa fin prochaine ; il traçoit à la hâte des lignes qu'il avoit raison de craindre que sa maladie ne lui laissât pas le loisir de revoir et de mettre en ordre : le spectre de la mort étoit toujours sur son pupitre. On dit même qu'il croyoit voir un abîme ouvert devant lui : situation douloureuse, qu'il ne pouvoit perdre de vue lorsqu'il

---

(\*) *De l'Art d'écrire*, Ch. IX.

prenoit la plume , et qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on lit son ouvrage ! Elle inspire autant d'intérêt , qu'elle commande d'indulgence.

Cependant l'espèce d'impatience avec laquelle Pascal se hâtoit de fixer ses réflexions sur le papier , lui a inspiré souvent des tours elliptiques , heureux et irréprochables , de l'aveu du même Condillac. On remarque , en effet , la précision et l'avantage de l'ellipse , dans plusieurs de ces *Pensées* , comme dans celle-ci :

« Le fini s'anéantit en présence de l'infini ; ainsi , notre » esprit devant Dieu ; ainsi , notre justice devant la justice » divine. »

Cette matière de l'ellipse n'a pas été assez étudiée par nos grammairiens. Plusieurs même , dominés par l'esprit de Vaugelas , qui ne croyoit pas que l'on pût supprimer des mots dans la langue françoise , n'ont point parlé de cette figure de construction , si fréquemment et si heureusement employée par nos grands écrivains , à l'exemple de Pascal , le premier d'entre eux.

Il y auroit bien d'autres remarques de goût à faire sur le style des *Pensées* , et sur les locutions et les tournures qui appartiennent particulièrement à l'auteur. Il excite tantôt l'admiration , tantôt la surprise. Par exemple , on ne peut trop se récrier sur la manière singulièrement énergique , heureuse et précise , dont il définit les rivières et les canaux navigables , DES CHEMINS QUI MARCHENT. C'est avoir mis en quatre mots la substance d'un grand traité d'économie publique. Que la France seroit puissante , si cette belle expression y étoit mieux comprise !

Ailleurs , on est un peu étonné de trouver cette phrase , entre autres :

« Le plus grand des maux EST les guerres civiles. »

Ce n'est pas le fond de l'idée qui arrête , car elle est toute simple. Voisin des temps de la Ligue , contemporain de Cromwell , témoin de la Fronde , Pascal n'avoit entendu parler que de séditions et de troubles. François , philosophe

et chrétien, ces discordes intestines lui faisoient horreur, et avec raison ; mais pourquoi a-t-il fait accorder le verbe de sa phrase avec son sujet, *le plus grand des maux*, plutôt que de le faire rapporter à son terme, *les guerres civiles* ? On ne peut douter qu'il ne l'ait fait à dessein, puisqu'il lui étoit facile de mettre : « Le plus grand des maux est la » guerre civile. » C'est encore le résultat d'une figure de construction, aussi peu connue de nos grammairiens vulgaires que l'ellipse. Mais ce n'est pas ici le lieu de scruter ces mystères de l'art d'écrire, et c'est bien moins le mérite ou la singularité de la diction qu'il faut examiner dans les *Pensées*, que l'importance de leur objet principal. Tournons donc de ce côté toute notre attention, et ne nous exposons pas au reproche que nous feroit justement l'ombre sévère de ce pieux philosophe, si nous pouvions ici oublier le penseur, pour ne songer qu'à l'écrivain.

### §. III. *Comparaison des Pensées de Pascal avec les autres apologies du christianisme.*

#### *Véritable époque et causes de l'incrédulité moderne.*

La matière que Pascal avoit entrepris de traiter a été souvent discutée avant lui.

Le christianisme a été combattu dès son origine, et dans tous les siècles écoulés depuis son établissement : il a trouvé des adversaires furieux parmi les païens, les juifs, les mahométans, et surtout parmi les chrétiens eux-mêmes, dont ceux qui se vantent d'être les plus purs et les plus parfaits, sont si forcenés les uns contre les autres, que Julien disoit : « Ces Galiléens sont entre eux plus tigres que les » tigres ! » Je ne sais quel poète anglais s'écrie à ce sujet :

On ne voit que docteurs l'un sur l'autre acharnés,  
Aujourd'hui condamnans et demain condamnés.

Un prêtre grec des premiers siècles s'en affligeoit déjà, et disoit dans le même sens : « Toutes les hérésies me tiennent » le même langage ; car chacune d'elles me crie : hors de



» mon sein , point de salut ! Entre tant de partis qui s'ana-  
 » thématissent tous mutuellement , malheureux que je suis !  
 » lequel croire , et auquel entendre ? (\*) »

Cependant , il est vrai de dire que ces scandales de tous les temps , et ces contradictions perpétuelles n'ont pas empêché la religion chrétienne de s'affermir et de s'étendre.

« La marque péculière de nostre vérité debvroit estre  
 » nostre vertu. Pourtant eut raison nostre bon saint Louis ,  
 » quand ce roi tartare qui s'estoit faict chrestien , desseignoit  
 » de venir à Lyon baiser les pieds au Pape , et y reconnoistre  
 » la sanctimonie qu'il espéroit trouver en nos mœurs, de l'en  
 » détourner instamment , de peur qu'au contraire , nostre  
 » débordée façon de vivre ne le dégoustât d'une si sainte  
 » créance. » ( Montaigne , *Essais* , L. 11 , c. XII. )

Il en fut autrement d'un certain Juif, dont parle Bocace (\*\*). Ce Juif s'étoit rendu à Rome pour se faire baptiser. Il fut d'abord frappé du contraste énorme qu'il trouvoit entre la sévérité de l'Évangile , et le faste et les mœurs corrompues du clergé romain de ce temps-là. Ce spectacle sembloit devoir le détourner de son projet ; mais ce fut au contraire ce qui l'y fit persévérer , parce qu'il jugea qu'une religion qui , malgré ces obstacles nés dans son sein même , n'avoit pas laissé de subsister , ne pouvoit , en effet , jamais être détruite (\*\*\*) .

(\*) *Universæ hæreses eo modo loquuntur : Nisi nobiscum comunices , salvus non eris ! Quid ergo faciam ? miser nescio. Cotelarii monumenta Ecclesiæ Græcæ , T. 11 , p. 359.*

(\*\*) *Décameron* , nouv. 2. La narration en est très-piquante.

(\*\*\*) Ce conte de Bocace n'étoit que le cadre d'une satire ; mais notre Louis Racine en a fait un argument en forme. « Puisque c'est la foi qui » nous sauve , dit-il , nous devons marcher dans l'obscurité. Si les dons » du Saint-Esprit eussent toujours été visibles dans l'Église comme » dans sa naissance , si les miracles y eussent été aussi fréquents , si » chaque Pape eût été un saint Pierre , et chaque évêque un saint » Paul , la présence de Jésus-Christ dans son église eût été si sensible , » que notre foi n'auroit eu aucun mérite. » ( *La Religion* , chant V ,

Machiavel, comme l'on sait, a été plus loin que Bocace. Florence, sa patrie, avoit à se plaindre de Rome. Dans son ressentiment, il charge l'Église et les Papes du reproche formel d'avoir détruit en Italie la religion et les mœurs (\*); et il s'emporte jusqu'au point de regretter le paganisme.

Ces satires de l'Italie n'ont que trop convenu depuis à beaucoup d'autres contrées. L'Histoire, ce témoin inflexible et irrécusable, dépose qu'en France, nommément, la religion a souffert, dès que son intérêt a été confondu avec celui de ses ministres. Ici, les faits s'offrent en foule, et remontent à des époques déjà bien reculées. En 867, les chefs de l'Église gallicane tombent dans le piège tendu à leur ambition par l'obscur et hardi fabricant des fausses *Décretales*. Cette aberration des maximes de l'Évangile, reçue d'abord aveuglément, a, pendant plusieurs siècles, les suites les plus déplorables; elle entraîne des innovations contre lesquelles on réclame, même dans les temps d'ignorance. Dès le douzième siècle, nous trouvons l'*Hérésie des Prêtres*, ouvrage d'Anselme Faydit, première pièce de théâtre écrite en notre langue. Baluze observe aussi que la papauté d'Avignon est une autre époque funeste où viennent, d'Italie en France, des abus et des vices jusque alors inconnus. Les querelles des deux puissances mettent partout le trouble et la confusion. Les usurpations des cours spirituelles (cours de chrétienté, cours d'Église) doivent finir par absorber l'autorité judiciaire, sans la digue tardive que leur oppose

---

note sur le vers 359.) Cette preuve est si forte, qu'elle paroît l'être l'excès. Elle mettroit un peu trop à l'aise la conscience des princes de l'Église, en leur persuadant que le scandale de leurs désordres seroit un moyen d'augmenter le mérite de la créance des fidèles.

Ce qui est singulier, c'est que madame de Sévigné se sert absolument de la même raison pour raffermir la foi de M. de Coulanges, qui étoit à Rome, et « se trouvoit embarrassé dans sa religion », d'après ce qui se passoit dans cette ville et au Conclave, en 1691. On peut voir la lettre du 26 juillet de cette année.

(\*) *Discours sur Tite-Live*, I. 12.

enfin l'appel comme d'abus. Nos meilleurs rois, nos plus grands hommes, ne sont occupés fort long-temps qu'à chercher les moyens d'arrêter ce torrent, qui envahit tous les pouvoirs. Enfin, dans le seizième siècle, les controverses acharnées et les guerres religieuses déchirent le royaume. Le clergé n'eut jamais besoin d'être plus prudent et plus sage, et il ne manque pas d'avertissements sérieux qui doivent l'engager à rentrer en lui-même. En 1561, le chancelier de l'Hospital, la noblesse et le tiers-état, disent, d'une commune voix, aux ecclésiastiques, que leurs désordres sont la cause de tous les troubles de la France. Ces troubles vont toujours croissant. Loin de chercher à les calmer, on s'en fait des triomphes. En 1572, on frappe à Rome une médaille pour consacrer le souvenir de la nuit du 24 août de cette malheureuse année. La médaille représente un ange exterminateur, portant une croix de la main gauche et une épée de la droite, foulant aux pieds un grand nombre de personnes égorgées, et autour, ces mots pour légende : HUGONOTORUM STRAGES (\*). L'histoire numismatique des papes regarde le massacre éternisé par cette médaille comme un des événements les plus glorieux du pontificat de Grégoire XIII (\*\*). En 1579, l'assemblée du clergé de France se refuse à payer des rentes dues à la ville de Paris, au risque d'exciter une sédition. En 1580, plusieurs évêques se permettent de publier la bulle *In cœnâ Domini*. Des conciles

---

(\*) *Numismata Pontificum Romanorum*, à P. Bonnanni, *societatis Jesu*, in-fol., 1699. Le clergé de France célébra de même la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685. Il fit peindre au revers d'une médaille une hydre accablée sous des ruines, et une main qui fait tomber ces ruines, avec ces mots du chapitre 3 d'Isaïe : *Ruina hac sub manu tua!* Menestrier, art des Devises, page 16.

(\*\*) On voit aussi dans les *Voyages de Montaigne*, qu'il ne fut pas fort édifié de trouver, en deux endroits de l'église de Saint-Pierre de Rome, la mort de l'amiral de Coligny, représentée comme une victoire de la religion; et il faut observer que Montaigne se montre partout catholique sincère, et argumente même contre les protestants.

provinciaux s'assemblent sans aveu, et admettent furtivement le concile de Trente. En 1585, le clergé fait à Henri III une députation et une harangue qui révoltent ce prince, et soulèvent le peuple. Alors, tout Paris est en feu; le célèbre Jean de Mont-Luc s'étonne avec raison que « pour éteindre » un incendie allumé aux bords de la Seine, on attende les » eaux du Tibre ! » Ce mot, si plein de sens, paroît l'avis d'un hérétique. Égarés par de faux principes, et conséquents dans leurs erreurs, les confesseurs abusent de leur ministère secret pour attiser la Ligue, malgré les plaintes de la cour aux évêques et au légat. Les maximes ultramontaines aiguissent le poignard dont s'arment tour à tour Jacques Clément, en 1589; Pierre Barrière, en 1593; Jean Chatel, en 1594; François Ravailac, en 1610. Cette suite d'horreurs épouvantent l'Europe et bouleversent le royaume; elles ne changent point alors l'esprit des ecclésiastiques. On les voit, plus ardents encore, aux états-généraux de 1614, séduisant la noblesse, résistant avec elle au vœu national, et rejetant l'article par lequel on vouloit lui faire reconnoître l'indépendance de nos rois. Faut-il donc s'étonner que cette conduite insensée ait aliéné les esprits, et qu'elle ait induit tant de gens à penser qu'un arbre chargé de fruits amers et venimeux, n'étoit pas un arbre de vie? Ces gens raisoient mal; mais ils jugeoient sur l'apparence. Étoit-ce donc leur faute? et ce qui se passoit alors ne sembloit-il pas de nature non-seulement à excuser, mais à faire des incrédules? Il auroit suffi, pour cela, de ces argumentations sur les bancs de l'école, où l'on mettoit tout en problème. En 1573, Jodelle finissoit un sonnet par ce vers, devenu proverbe :

Plus de Dieu l'on dispute, et moins on en fait croire.

Montaigne avoit été frappé de tous ces inconvénients qu'il excusoit très-bien, lorsqu'il disoit à sa manière : « Il faut » considérer le presche à part, et le prescheur à part. Ceulx- » là se sont donné beau jeu en nostre temps, qui ont essayé



» de chocquer la vérité de nostre Église par les vices de ses  
 » ministres ; elle tire ses tesmoignages d'ailleurs : c'est une  
 » sottie façon d'argumenter , et qui rejetteroit toutes choses  
 » en confusion ; un homme de bonnes mœurs peut avoir des  
 » opinions faulses, et un meschant peut prescher vérité,  
 » mesme celuy qui ne la croit pas. (*Essais*, L. II. Ch. XXXI.) »  
 Mais tout le monde n'avoit pas la raison de Montaigne ; et  
 il ne faut pas s'étonner que tant de contradictions , et tant  
 de catastrophes , sinistrement interprétées , aient produit  
 l'effet de confondre les simples et d'enfanter des non-croyants.

Aussi , dès le commencement du règne de Louis XIII,  
 nous voyons que le nombre de ceux qui n'avoient plus de  
 foi étoit déjà considérable ; ils avoient à leur tête des  
 écrivains hardis ; ceux-ci avoient même réduit leur doc-  
 trine en maximes , espèce de code rimé , que l'on appeloit  
 « les Quatrains du Déiste , ou l'ANTI-BIGOT (\*). » Ce poème,  
 formé de cent six quatrains en grands vers , est l'ouvrage  
 d'un raisonneur audacieux , qui ne ménage rien. Il désigne  
 ceux qu'il attaque sous les noms de Pipe-Niais , de docteurs  
 du Pantalonisme , etc. On présume que ces quatrains éma-  
 noient de la même source que le *Parnasse satirique* ,  
 attribué à Théophile Viaud , et qui fit tant de bruit en 1622.  
 On avoit engagé Gombaud à réfuter ces vers scandaleux.  
 Il s'en défendit par cette épigramme :

SUR LES SOURDS VOLONTAIRES.

Tu veux que j'écrive contre eux,  
 Contre ces enfants de la terre ;  
 Mais serois-je entendu de ceux  
 Qui n'entendent pas le tonnerre ?

---

(\*) Le père Mersenne avance un peu au hasard que c'est Calvin qui a inventé les mots de *bigot* et de *bigotisme* , sur l'étymologie desquels les savants ne sont pas d'accord. On peut voir ce qu'en dit Roubaud, *Synonymes françois* , tome II , page 323. Je pense que le mot de *bigot* a la même origine que celui de *cagot*. On lit dans Joinville que saint Louis préféroit un *prudhomme* ( un homme sage ) à un *béguin* ( à un cagot ).



Notre intention n'est pas de tirer les quatrains du Déiste de l'oubli dans lequel ils sont tombés, et dont ils ne méritent pas de sortir. Nous voulons seulement constater, par leur date, l'époque précise à laquelle remonte cet affaiblissement des principes religieux, que l'on veut mal à propos imputer à la philosophie du dix-huitième siècle, tandis que l'incrédulité n'a été, dans le fait, qu'un héritage des siècles précédents, surtout du dix-septième. Ce qui est de certain, c'est que le jésuite Garasse sonnoit l'alarme, dès 1623, contre les libertins et les athées, dans un volume *in-4°* qui a pour titre : *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels*. On observa que cet ouvrage, violent et grossier, étoit plus propre à endurcir les athées qu'à les ramener. Dans le même temps, le père Mersenne, savant minime, jugea le péril imminent. Il avoit pris la peine de faire l'énumération effrayante des athées qui existoient alors. Dans ses *Questions célèbres sur la Genèse* (publiées en latin, *in-folio*, 1623), il ne comptoit pas moins de cinquante mille sectateurs de Diagoras à Paris seulement, et à proportion dans le reste de la France et les autres contrées de l'Europe (\*). A l'entendre, il y avoit dans Paris telle maison où l'on pouvoit rencontrer jusqu'à douze athées. Il connoissoit tous leurs secrets, et savoit principalement qu'ils avoient pris pour leur devise cette maxime que Montaigne nomme « une opinion si rare et si insociale (\*\*) » : *L'âme périt avec le corps ! mens perit et corpus*. Sans s'effrayer du nombre de ceux qu'il auroit à combattre, Mersenne crut devoir se mettre sur la brèche. En 1624, il publia deux gros volumes (imprimés chez Billaine, *in-8°*), sous ce titre : *L'Impiété des Déistes, Athées et Libertins de ce temps, renversée, avec la Réfutation des opinions*

---

(\*) Voyez un passage extrait des *Quæstiones celebres in Genesim*, à l'article de Marin Mersenne, dans le *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, par Chauffepié.

(\*\*) *Essais*, Livre I<sup>er</sup>, Chapitre 22.

*de Charron, de Cardan, de Jordan-Brun, et des Quatrains du Déiste* (\*).

Ce titre seul devoit faire faire bien des réflexions. Il allie entre elles des choses qui s'étonnent *de se voir accouplées*.

Les déistes pouvoient d'abord trouver fort étrange d'être mis sur la même ligne que les athées, dont ils avoient cru se séparer à jamais, par la dénomination qu'ils avoient prise. L'histoire des mots introduits dans la langue tient à l'histoire des mœurs et des opinions. L'origine du mot *déiste* est connue; elle se trouve consignée dans un livre de Pierre Viret, imprimé en 1563. Cet auteur dit qu'il y a des gens « qui s'appellent *déistes*, d'un mot tout nouveau, qu'ils » veulent opposer à *Athéistes*. » Mais malgré leur précaution, l'on affectoit déjà de les confondre, et le nom de déiste devint enfin si odieux, que l'exact Boileau-Despréaux, prenant ce mot dans l'acception commune, n'a pas cru pouvoir lui accoler une épithète trop diffamante :

Ce ne fut plus partout que fous anabaptistes,  
Qu'orgueilleux puritains, qu'exécrables déistes (\*\*).

---

(\*) En lisant cet ouvrage et d'autres de la même époque, et en ne les considérant que sous le rapport de la langue, on peut y recueillir beaucoup de termes expressifs, qui paroissent avoir été reçus alors, et qui n'ont pourtant pas été admis jusqu'à présent dans le *Dictionnaire de la langue française*. Bornons-nous à faire observer que le père Mersenne emploie ici les mots suivants :

*Bénéficence*, qui depuis a été remplacé heureusement par *bienfaisance* ;

*Inépuisé*, qui semble appelé par *inépuisable*. Un poète Minime, collaborateur de Mersenne, appelle le soleil,

Astre, de la clarté la source *inépuisée* !

*Pantalonisme*, tiré de *pantalon*. Ces mots furent fort à la mode. Le jésuite Le Moyne, dont la prose étoit ampoulée, fut surnommé, par les railleurs, *Balzac en pantalon*; c'est-à-dire, *Balzac en habits de théâtre*.

*Punisseur*, employé plusieurs fois par le grand Corneille, et ressuscité par Voltaire, etc.

(\*\*) Satire XII, v. 235, 236.

Suivant Racine le fils, « le déiste qui ne reconnoît ni dis-  
» grâce ni rappel, qui croit seul suivre la raison, et honorer  
» Dieu par elle, est encore plus éloigné de Dieu et de la  
» raison, que le juif et même que le mahométan (\*) ».

Suivant le cardinal de Bernis, « le déisme n'est qu'un  
athéisme déguisé » (\*\*); aussi Voltaire a-t-il voulu secouer  
l'opprobre de cette dénomination flétrie, et lui substituer  
le titre de *Théiste*, le seul, dit-il, qu'on doit prendre.

Ensuite le théologal de Condom, qui a fait le *Livre de la  
Sagesse*, et celui des *Trois Vérités*; le bon prêtre Char-  
ron, enfin, défenseur si zélé de la religion chrétienne (\*\*\*),  
n'auroit-il pas été bien surpris de voir les lecteurs du *Livre  
de la Sagesse* traités de *Charronnistes*, comme si l'auteur  
étoit un hérétique et un chef de secte? A quel titre cet  
excellent homme pouvoit-il donc être placé à côté de ce  
Jérôme Cardan, astrologue et fou, qui tira l'horoscope de  
Jésus-Christ, fit le panégyrique de Néron (\*\*\*\*), et, dans  
un de ses livres, affecta de mettre aux prises les quatre  
religions principales, sans se déclarer pour aucune, lais-

(\*) *La Religion*, chant V, note sur le vers 434.

(\*\*) *La Religion vengée*, argument du chant VI.

(\*\*\*) Les reproches faits à Charron ne roulent que sur un seul mot.  
Dans sa *Comparaison de cinq religions*, il dit que la chrétienne est la  
*meilleure*. Le jésuite Garasse s'emporte sur ce mot de *meilleure*, qui  
supposeroit, dit-il, qu'il y auroit quelque chose de bon dans les autres  
religions, et affoibliroit la force de l'axiome: Hors de l'Église, point de  
salut.

(\*\*\*\*) *Encomium Neronis*. On pourroit croire que ce n'est qu'un  
jeu d'esprit; mais Cardan y fait une dépense d'érudition et de raison-  
nement qu'il est impossible de prendre pour une plaisanterie. Cet  
ouvrage, écrit en latin, pouvoit fournir des armes et aux amis du  
paradoxe, et aux fauteurs du despotisme; car il y a des esprits faux  
qui ne voient rien qu'à l'envers, et qui n'aiment à soutenir que les  
causes désespérées, par une espèce de manie, ou de maladie morale,  
dont nous avons eu trop d'exemples.

sant au hasard à décider entre elles de la victoire (\*) ; et de cet ex-jacobin, Giordano Bruni, auteur plus malheureux encore du *Spaccio della Bestia trionfante*, qui, après avoir prononcé publiquement l'Éloge du Diable (\*\*), osa narguer l'Inquisition, et vint, en quelque sorte, se livrer lui-même au bûcher, à Rome, en 1600 ? Quelle bizarre association que celle de ces trois hommes, confondus et présentés comme les triumvirs « de l'impiété » des Déistes, Athées et Libertins de ce temps ! »

Au surplus, le père Mersenne, renforcé du père Giraut, l'un de ses confrères, poète ou versificateur pieux, qui opposa cinq cent huit quatrains orthodoxes aux cent six quatrains *déistiques*, n'étoit pas en état de faire lire sa réfutation. Quoiqu'il fût moins emporté que le père Garasse, et qu'il passât pour savoir employer habilement les pensées des autres, il avoit plus de zèle que de talent, et le style n'étoit pas formé à cette époque. Le goût l'étoit encore moins. Ce livre du père Mersenne est rempli de digressions étrangères à son sujet. Il fourre partout ce qu'il sait de physique, d'astronomie, de rêveries cabalistiques. Il interrompt les arguments de la théologie, pour expliquer les phases de la planète de Vénus. Il compte que la terre pèse au juste le nombre de livres, poids de marc, que rendent vingt-sept chiffres, posés ainsi qu'il suit :

659,236,344,266,528,723,385,072,000 livres. On trouve dans La Martinière un calcul différent du poids de notre globe, exprimé par vingt-six chiffres seulement. C'est dans l'article TERRE de son *Dictionnaire géographique*, où du moins ce décompte est un peu plus à sa place que dans l'ouvrage de Mersenne. Celui-ci s'en permet bien d'autres.

---

(\*) *Igitur his arbitrio victoriæ relictis*. De Subtilitate, L. XI.

(\*\*) A Wittemberg. *L'éloge du Diable* étoit un tour de force encore plus singulier que l'*Encomium Neronis* ; on conçoit que le choix d'un tel héros n'offrait à son panégyriste qu'un texte pour encadrer des blasphèmes.

Il suppose, avec les rabbins, le nombre des étoiles et de toutes les créatures. Ce nombre rond se trouve en multipliant seulement les vingt-deux lettres hébraïques les unes par les autres, ce qui donne un total exprimé par trente-deux chiffres :

34,034,243,729,538,685,864,110,367,999,104, tant étoiles que créatures. Quel fatras indigeste ! Étoit-ce avec de telles armes qu'on pouvoit se flatter de « renverser l'im- » piété ? » N'était-ce pas plutôt risquer de lui ménager un sujet de raillerie et de sarcasme ?

Rassurons-nous pourtant, le jour commence à naître,  
Nous allons tous penser, Descartes va paroître (\*).

La lumière qu'il doit répandre ouvrira pour son siècle une ère brillante et nouvelle, qui, bien loin d'offusquer les croyances religieuses, ne tendra qu'à les affermir ; et d'illustres exemples justifieront alors cette opinion d'Origène, qu'on ne sauroit jamais être vraiment pieux, à moins que d'être philosophe (\*\*).

Le docteur Arnauld reconnoît avec une noble candeur les services rendus à la raison et à la religion par Descartes. Il observe que c'est à ce philosophe que l'on doit la démonstration la plus belle et la plus solide de l'existence de Dieu (\*\*\*) . Ailleurs, il dit que ce grand homme, dans ce qu'il a écrit sur l'âme, semble avoir été choisi par la Providence pour confondre les esprits forts, d'une manière proportionnée à leurs dispositions. « Il avoit, dit-il, une » grandeur d'esprit extraordinaire, une application à la » seule philosophie, ce qui ne leur est point suspect ; une

(\*) Louis Racine, *Poëme de la Religion*, chant V. Je n'ai pas besoin d'avertir que les deux vers cités ont une teinte d'ironie dans le poëme de Racine, et que je les prends, au contraire, dans leur sens propre et naturel.

(\*\*) *Omninò nec pium erga communem omnium Dominum esse absque philosophiâ quemquam censebat.*

(\*\*\*) *OEuvres d'Antoine Arnauld*, tome XXXVIII, page 590.



» profession ouverte de se dépouiller de tous les intérêts  
 » communs, ce qui est fort de leur goût; et c'est par là  
 » même qu'il a trouvé le moyen de convaincre qu'il n'y  
 » a rien de plus contraire à la raison que de vouloir que  
 » la dissolution de notre corps, qui n'est autre chose que  
 » le dérangement de quelque partie de la matière, soit  
 » l'extinction de notre âme. Et comment a-t-il trouvé  
 » cela? En établissant, par des principes clairs, que ce qui  
 » pense et ce qui est étendu sont deux substances totale-  
 » ment distinctes; en sorte qu'on ne peut concevoir ni que  
 » l'étendue soit une modification de la substance pensante,  
 » ni la pensée une modification de la substance étendue.»

Le siècle qui a pris son nom du règne de Louis XIV, devrait être nommé plutôt le siècle de Descartes, parce que ce fut l'influence de ce grand philosophe qui changea tout à coup la marche de l'esprit humain. Tous les grands écrivains de ce temps mémorable furent formés à son école. Tous, imbus des mêmes principes, laïcs et ecclésiastiques, catholiques et protestants, ont produit plusieurs bons ouvrages en faveur de la religion chrétienne; et c'est avec un juste orgueil que nous mettons au rang des chefs-d'œuvre de notre langue, consacrés spécialement à la défense de cette grande cause :

1°. Les *Pensées de Pascal*, publiées en 1669.

2°. Le *Discours sur l'Histoire universelle*, de Bossuet, en 1682.

3°. Les *Quatre Dialogues sur l'immortalité de l'âme; sur l'Existence de Dieu, sur la Providence et sur la Religion*, de Dangeau, en 1684.

4°. Le *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*, d'Abbadie, en 1684 et 1688.

5°. Les *Dissertations sur l'Existence de Dieu*, de Jaquelot, en 1697.

6°. La *Démonstration de l'Existence de Dieu, tirée de la nature*, etc., par Fénelon, en 1712, et ses *Lettres sur*

*divers sujets concernant la Religion et la Métaphysique*, en 1718.

Outre ces livres expressément écrits pour la défense de la religion chrétienne, il n'y a presque aucun de nos bons auteurs de cette époque qui n'ait au moins protesté contre l'impiété, et qui n'ait rendu hommage à la sublimité de l'Évangile, dans quelque partie de ses ouvrages. Bornons-nous à citer, dans ce genre, les *Caractères de La Bruyère*, où il y a tant de passages religieux justement estimés; et rappelons encore ce qui est moins connu, c'est que dans le *Traité du Beau*, par Crousaz, en 1724, il y a un admirable chapitre du *Beau* considéré dans la religion chrétienne. Mais avant tous ces ouvrages avoit paru celui qui nous occupe.

Pascal est donc à la tête de ceux de nos excellents écrivains qui ont voulu raffermir la foi chrétienne, combattue dans tous les temps, mais ébranlée surtout du seizième au dix-septième siècle. Et cette noble tâche, Pascal l'a remplie d'une manière qui lui est particulière. Son génie, naturellement creuseur et méthodique, ne se seroit pas contenté de se traîner sur les traces des autres. Voici en quoi il se distingue de tous les apologistes du christianisme. Presque tous commencent par l'exposition de la religion naturelle et le fait merveilleux de la propagation de l'Évangile. Hugues Grotius y ajoute une comparaison savante de la morale de l'Évangile avec celle des païens, des hébreux, des mahométans; il démontre la supériorité des préceptes de Jésus-Christ, concernant le culte d'amour que nous devons à Dieu; les offices d'humanité qui nous sont commandés envers le prochain, même quand il les oublie à notre égard; la sainteté du mariage, article qui a surtout intéressé et attaché les femmes au christianisme; le bon usage des biens temporels; les obligations respectives des magistrats et des citoyens, des pères et des enfants, des maîtres et des serviteurs, etc. etc. La prédication perpétuelle

de cette pure morale est un attribut distinctif de la religion chrétienne. C'est ce qu'avoit déjà fait valoir, en assez beaux vers, un poète latin du quatrième siècle, publié par Muratori, et dont le début peut se rendre à peu près de cette manière :

J'ai des Peuples divers interrogé les Sages;  
 J'ai des Cultes nombreux comparé les usages;  
 De secte en secte, hélas ! j'ai trop long-temps erré ;  
 Les Juifs et les Gentils ne m'ont point éclairé.  
 La foi seule du Christ, digne d'être suivie,  
 Peut fixer ma croyance et diriger ma vie ;  
 Sa lumière immortelle a dessillé mes yeux,  
 Et dans le monde entier je n'ai rien vu de mieux (\*).

C'est en effet par sa morale que le christianisme a pu être qualifié de la plus excellente de toutes les philosophies. L'ouvrage de Grotius, composé dans cet esprit, est écrit en latin, et assez court ; mais si fort estimé, qu'on l'a traduit dans toutes les langues, et que des pères l'ont fait apprendre par cœur à leurs enfants (\*\*). Il n'y a rien de plus remarquable en ce genre, lorsque Pascal songe à parcourir de nouveau la même carrière. Il a entendu retentir les arguments des incrédules ; il a été ému des larmes du père Mersenne, sur le grand nombre des athées dont ce savant ami de notre philosophe gémissoit de voir l'univers presque entièrement gangrené (\*\*\*). Il veut détruire leurs erreurs et dissiper leurs doutes. Comment s'y prendra-t-il ?

---

(\*) *Discussi, fateor, sectas Antonius omnes,  
 Plurima quæsi, per singula quæque cucurri,  
 Sed nihil inveni melius quàm credere Christo.*

ANTONII carmen adversus gentes.

(\*\*) Mézeray avoit traduit ce *Traité de Grotius* en françois, d'une manière assez commune, en 1644. Cette édition eut pourtant beaucoup de vogue, par le mérite de l'ouvrage et par la singularité de l'impression en caractères de Pierre Moreau, imitant l'écriture bâtarde.

(\*\*\*) *Bone Deus, quis lacrymas continere poterit, si fere totum mundum in Atheïsmo versari consideret ?* I. Quæstio adversus Atheos.

Se bornera-t-il à développer dans notre langue, et à revêtir des couleurs de son éloquence, l'esquisse sommaire de Grotius? Cela lui seroit facile; mais Pascal est un génie original. Les chemins battus ne lui conviennent point. Que fait-il donc? Il se fraie une route où personne n'a passé avant lui. Il part de l'étude de l'homme, de la considération de sa misère et de son excellence, et du contraste qu'il rencontre en lui-même. Aucune école philosophique, aucune autre religion connue ne lui paroît expliquer l'état de l'homme, les causes de son malheur et ses remèdes. Il ne trouve le mot de cette énigme que dans la sainte Écriture et la religion chrétienne.

Les plus éclairés d'entre les modernes sont convenus de l'insuffisance de la raison, pour expliquer à l'homme les mystères incompréhensibles qui le frappent en lui et hors de lui. Voltaire s'écrie : POURQUOI EXISTONS-NOUS ? POURQUOI Y A-T-IL QUELQUE CHOSE?... (\*). Par ces questions, le philosophe irrite notre curiosité; mais il la désespère, en laissant ces questions sans réponse. On s'arrête malgré soi, et on pose avec chagrin un livre d'ailleurs si agréable à lire.

Montaigne nous avoit plongés dans la même incertitude, avec son terrible QUE SAIS-JE? traduit plus positivement par ces trois autres petits mots que Charron, son disciple, avoit fait inscrire sur la porte de sa maison, à Condom : JE NE SÇAY.

Les anciens avoient été encore plus tourmentés de cette idée de la misère et de l'ignorance de notre pauvre espèce humaine. On sait ce que pensoient, à cet égard, les philosophes grecs. L'auteur d'*Anacharsis* récapitule leurs opinions dans son vingt-huitième chapitre, et il exprime avec énergie le désespoir que ces doctrines causoient à son voyageur. « C'étoit donc, s'écrie-t-il, c'étoit donc pour acquérir » des lumières si odieuses que j'avois quitté mon pays et

---

(\*) *Questions sur l'Encyclopédie*, article des POURQUOI.

» mes parents. Tous les efforts de l'esprit humain ne servent  
 » donc qu'à montrer que nous sommes les plus miséra-  
 » bles des êtres ! Mais d'où vient qu'ils existent, d'où vient  
 » qu'ils périssent, ces êtres ? Que signifient ces changements  
 » périodiques qu'on amène éternellement sur le théâtre  
 » du monde ? A qui destine-t-on un spectacle si triste ? Est-ce  
 » aux dieux, qui n'en ont aucun besoin ? est-ce aux hommes  
 » qui en sont les victimes ? Et moi-même, sur ce théâtre,  
 » pourquoi m'a-t-on forcé de prendre un rôle ? pourquoi  
 » me tirer du néant sans mon aveu, et me rendre mal-  
 » heureux sans me demander si je consentois à l'être, etc. ? »  
 On voit que ceci nous ramène aux fâcheux **POURQUOI** de  
 Voltaire.

Ce que les philosophes ne disoient qu'en prose, les poètes  
 l'exagéroient encore dans leurs vers. A cette interrogation :  
 « Qu'est-ce que l'homme ? » l'un d'eux répondoit ce qu'on  
 peut rendre ainsi :

Des dieux c'est le jouet mobile,  
 La dépouille du temps, le miroir du malheur ;  
 En un mot, de l'orgueil, joint à de la douleur,  
 De la pituite et de la bile.

D'autres s'attachoient à cette pensée affligeante et para-  
 doxale, que parmi les hommes nul ne voudroit renaître  
 homme. Un de nos anciens poètes a fait là-dessus les stances  
 suivantes, naïvement imitées de l'anthologie grecque :

Ami, si quelque Prométhée  
 Avec la puissance arrêtée  
 Par le conseil de tous les dieux,  
 De tels mots venoit me poursuivre :  
 « Quand seras mort, te faut revivre :  
 » Telle est la volonté des cieux !  
 » Et quand tu viendras à renaître,  
 » Tu seras lequel voudras être,  
 » Bouc, ou bélier, ou chat, ou chien,  
 » Homme, ou cheval, ou autre beste ;  
 » Choisis-la sans plus, et t'arreste ;  
 » Et tel que tu voudras, revien !



» Tu n'en pourras être délivré ;  
 » Car de rechef, il te faut vivre ;  
 » C'est du destin la dure loi ;  
 » Choisis donc ce que tu veux être ! »  
 Ma foi , je lui dirois : « Mon maistre ,  
 » Tout , pourveu qu'homme je ne soi ! »  
 ( *Poëme de J. A. de Baïf.* )

Ces déclamations plaintives , renouvelées des Grecs , ont été répétées comme à l'envi par les poètes , même sous le christianisme. Nos enfants apprennent par cœur les stances de Rousseau , sur l'homme , dont l'épiphonème est ce vers , si triste et si connu :

C'étoit bien la peine de naître !

On cite l'épithaphe encore plus morose que se fit à lui-même un savant du quinzième siècle , et dont voici le sens :

Porter le joug honteux des superstitions ;  
 Souffrir des uns l'orgueil , et des autres l'envie ;  
 Voir périr les objets de ses affections ;  
 Tels sont tous les reliefs du banquet de la vie ! (\*)

Telle étoit l'opinion des sages de la Grèce ! les Romains ont abondé dans le même sens. Sénèque va jusqu'à dire que si l'on y regarde de près, la vie est une espèce de châtement (\*\*); mais de quel crime? Cicéron dit aussi que les Hiérophantes , expliquant aux initiés les plus secrets mystères du temple d'Éleusis , rendoient une raison divine de nos maux et de nos erreurs , en établissant pour maxime que les hommes sont nés exprès pour expier dans cette vie des fautes com-

---

(\*) *Servire superbis dominis ,  
 Ferre jugum superstitionis ,  
 Quos habes charos sepelire ,  
 Condimenta vitæ sunt.*

JOVIAN-PONTANUS.

(\*\*) *Si velis credere altiùs veritatem intuentibus , omnis vita supplicium est.* Ad Polyb. 28.

mises dans une vie précédente (\*); mais quelle a été cette vie? quelles ont été ces fautes? Les manichéens avoient cru résoudre ce problème, en admettant les deux principes. Boëce a renfermé l'argument de ces dualistes dans un dilemme d'une ligne, source d'un vers latin, dont la précision ne peut se rendre en notre langue, mais dont voici la double idée :

Les maux, s'il est un Dieu, d'où sont-ils émanés?  
 Les biens, si Dieu n'est pas, qui nous les a donnés?  
*Quis mala, si Deus est? si non est, quis bona fecit?*

Ce vers a échappé à Bayle, qui, s'il l'avoit connu, n'eût pas manqué de s'en servir. Bayle convient du moins qu'on ne peut se tirer de toutes ces difficultés que par la révélation (\*\*). C'est ce que Pascal avoit voulu démontrer avec

(\*) *Ex quibus humanæ vitæ erroribus atque ærumnis fit ut interdum veteres illi Vates, sive in sacris Initiisque tradendis divinæ mentis interpretes, qui nos, ob aliqua scelera suscepta in vitâ superiore, pœnarum luendarum causâ natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur, etc. etc. Ex Hortensio, apud AUGUSTINUM.*

(\*\*) On a dit trop de mal de Bayle, en dénaturant, suivant lui, ses véritables sentiments. Pour le juger, il faut l'entendre. Or, lui-même s'est résumé; il réduit toute sa doctrine à ces trois propositions :

« I. La lumière naturelle et la religion nous apprennent clairement  
 » qu'il n'y a qu'un Principe de toutes choses, et que ce Principe est  
 » infiniment parfait.

« II. La manière d'accorder le mal moral et le mal physique de l'homme  
 » avec tous les attributs de ce seul Principe de toutes choses, infini-  
 » ment parfait, surpasse les lumières philosophiques; de sorte que  
 » les objections des manichéens laissent des difficultés que la raison  
 » humaine ne peut résoudre.

« III. Nonobstant cela, il faut croire fermement ce que la lumière  
 » naturelle et la révélation nous apprennent de l'unité et de l'infinie  
 » perfection de Dieu, comme nous croyons par la foi et par notre  
 » soumission à l'autorité divine, le mystère de la Trinité, celui de  
 » l'Incarnation, etc. » (*Œuvres de Bayle, tome III, in-folio, pages 992-993. Tome IV, page 17.*)

l'exactitude de son esprit géométrique, et avec l'énergie particulière de son éloquence.

Qu'il est à regretter que ce grand écrivain n'ait pu exécuter son plan ! Il se proposoit d'aller à l'esprit par le cœur, et de prouver Dieu en le faisant sentir, ce qui est la meilleure manière de le connoître. LA FOI PARFAITE, dit-il, C'EST DIEU SENSIBLE AU COEUR. Paroles admirables, et qui auroient dû mettre un peu plus d'onction dans le beau poëme que Racine le fils avoue avoir conduit sur cette autre pensée de Pascal : « A ceux qui ont de la répugnance pour » la religion, il faut commencer par leur montrer qu'elle » n'est point contraire à leur raison ; ensuite, qu'elle est » vénérable : après la rendre aimable, faire souhaiter » qu'elle soit vraie ; et puis montrer, par des preuves in- » contestables, qu'elle est vraie, et enfin qu'elle est aimable, » parce qu'elle promet le vrai bonheur. »

Ce plan vraiment sublime ne peut qu'augmenter nos regrets. Il est aisé de voir qu'il manque beaucoup de parties au grand ouvrage dont Pascal s'étoit fait cette noble idée ; mais les théologiens eux-mêmes ne pensent pas qu'on puisse jamais aller au-delà de ses méditations sur le but des figures de l'ancienne loi, sur la personne de Jésus-Christ, et sur l'autorité des miracles joints à la doctrine. On peut d'ailleurs contester ou critiquer quelques-unes de ses *Pensées*, et c'est ce que Voltaire et Condorcet ont fait à l'envi l'un de l'autre ; mais malgré l'état d'imperfection et de désordre dans lequel ces *Pensées* nous sont parvenues, leur effet total est frappant. Elles invitent, elles forcent à la réflexion, et leur lecture laisse des traces profondes.

#### §. IV. *Influence de Pascal sur les écrivains qui l'ont suivi.*

Les esprits réagissent les uns sur les autres, et l'on aime à observer les effets de cette attraction des intelligences. Voltaire prétend qu'une des plus belles *Pensées* de Pascal est tirée presque littéralement de ces deux vers de Corneille :

Nature, que me veut ton murmure imparfait?  
Ne me dis rien du tout, ou parle tout-à-fait (\*).

Mais s'il est vraisemblable que notre auteur ait eu cette obligation au grand Corneille, dont il a pu voir représenter la pièce, en 1647 (\*\*), en revanche il a souvent influé à son tour sur les poètes qui sont venus après lui. Les vers de la *Satire de l'Équivoque*, ouvrage de la vieillesse de Boileau, ne sont que des glanures ramassées après la riche moisson de la prose des *Provinciales*. Le savant doctinaire, Pierre Grenan, avoit pris une tournure plus piquante, dans son *Apologie ironique de l'Équivoque*, pièce ingénieuse, que l'on auroit dû annexer à celle de Despréaux (\*\*\*) . Ces deux

---

(\*) *Commentaire sur l'Héraclius* de Corneille.

(\*\*) Pascal avoit alors vingt-quatre ans, et il alloit encore dans le monde. Sa haute dévotion et sa retraite absolue, fruits des conseils pieux de sa sœur, ne datent guère que de 1652, ou 1653.

Cette sœur de Pascal, religieuse à Port-Royal, avoit obtenu de son frère une méthode simple pour apprendre à lire aux enfants; il en est question dans les *Lettres d'Arnauld* (tome I<sup>er</sup>, page 102); mais nous n'avons pas cet ouvrage. Je l'ai recherché vainement lorsque j'ai composé mon *Histoire de la lecture*, imprimée chez M. Didot l'aîné, en 1800.

(\*\*\*) Les jésuites avoient eu le crédit de faire retrancher la *Satire de l'Équivoque* des *OEuvres de Despréaux*, du vivant même de ce grand poète, qui emporta ce chagrin dans la tombe. L'*Apologie de l'Équivoque*, par Grenan, ne put alors être imprimée à Paris. Elle tomba dans les mains de Dusauzet, libraire d'Amsterdam, qui l'inséra dans la *Bibliothèque françoise*, tome II, in-8°. 1723. Sans ces journaux de Hollande, et sans les travaux des réfugiés, nous ne connoîtrions pas la moitié de la littérature du siècle de Louis XIV, étouffée par le despotisme exercé alors sur la pensée. Les jésuites avoient même été au moment de s'emparer de l'exercice exclusif de la presse, ou du moins de priver absolument leurs adversaires de toute imprimerie en France.

Les jésuites et leurs partisans firent aussi des sonnets, des épîtres et d'autres réponses rimées, qu'ils tâchèrent d'opposer à la *Satire de Despréaux*. Le septième volume des *Nouveaux Mémoires de l'abbé d'Artigny*, publié en 1728, contient le recueil de toutes ces pièces, qui sont très-foibles. Elles avoient été imprimées séparément, en 1706, sous ce titre : *Boileau aux prises avec les jésuites*.

satires, quelles qu'elles soient, sont des fruits qui appartiennent à Pascal, puisqu'ils sont crûs sur son terrain, et qu'ils se réunissent à ses lettres éloquentes dans le dessein, à jamais louable, de confondre ces docteurs à deux faces, ces héros de l'amphibologie,

Qui trouvèrent jadis, pour sortir d'embarras,  
L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas (\*).

L'inspiration des *Pensées* a été plus heureuse encore et plus féconde que celle des *Provinciales*.

Le *Poème de la Religion*, par Louis Racine, composition élégante, quoiqu'elle soit un peu austère, est, à beaucoup d'égards, une émanation des *Pensées de Pascal* et du *Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle*. Pascal et Bossuet y sont suivis et copiés à toutes les pages. On peut être surpris que le nom même de Fénelon ne s'y trouve jamais; cependant on ne peut nier que ce ne soit Fénelon qui ait le mieux réalisé le projet de Pascal, et qui ait réussi à rendre la religion plus aimable.

Racine cite aussi Pascal, et l'associe à Bourdaloue, dans le *Poème de la Grâce*, ouvrage de sa jeunesse, sur une matière obscure, trop voisine de l'écueil du Prédéterminisme. Le jésuite Bourdaloue se trouve presque janséniste sous la plume de Louis Racine, parce que ce jésuite a fait un sermon très-rigide sur le petit nombre des élus. Le *Poème de la Grâce*, composé par Louis Racine, dans le temps qu'il étoit à l'Oratoire, offre quelques morceaux d'un grand talent; mais le sujet épineux semble justifier la décision de Boileau :

De la foi des chrétiens les mystères terribles  
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Deux cardinaux françois ont pourtant voulu élever aussi des monuments poétiques à la gloire de la religion. Le cardinal

---

(\*) Boileau, Sat. XII, vers 295-296.



de Polignac a combattu *Lucrèce* en beaux vers latins (\*). Le père Tournemine avoit conseillé au jeune abbé de Bernis de traduire l'*Anti-Lucrèce* en vers françois. Le cardinal de Polignac fut d'un avis différent; il sentit que son ouvrage étoit peut-être un peu diffus, et conseilla au comte de Bernis de voler de ses propres ailes. C'est ce qui a produit *la Religion vengée*, poème en dix chants. Le manuscrit en étoit dans les mains de l'imprimeur en 1742, lorsque Racine publia le sien. Bernis reconnut qu'il ne pouvoit pas soutenir la comparaison, et supprima son poème, publié seulement après la mort de ce cardinal, en 1797. Il embrasse un champ plus vaste que Racine. Cet ouvrage peu connu, et difficile à lire de suite, est écrit d'un style pur, mais flasque. L'auteur, accoutumé aux petits vers de huit syllabes, se trouve trop au large et comme perdu dans l'ampleur des vers alexandrins; l'on ne peut lui tenir compte que d'un petit nombre de beaux détails. Nous permettra-t-on d'en détacher quelques vers?

Vaines Religions de la Grèce et de Rome,  
 Élevez-vous ainsi l'homme au-dessus de l'homme ?  
 L'orgueil, par vos conseils, nous apprend à mourir;  
 Mais enseignez-vous l'art de vivre pour souffrir ?  
 D'envisager les maux dont gémit la nature,  
 Comme un creuset ardent où notre âme s'épure ?  
 Quels secours offrez-vous aux peuples enchaînés,  
 Du caprice des grands jouets infortunés, etc.

Bernis paroît s'être complu à tracer, dans le Chant IX, un superbe éloge de l'art typographique :

---

(\*) Il y a surtout, dans l'*Anti-Lucrèce*, un long et curieux détail sur les Baubagues, renards guerriers de la Pologne, dont La Fontaine avoit parlé un peu confusément dans une de ses fables, mais que l'abbé de Polignac avoit eu occasion de voir et d'étudier, lors de son ambassade à Varsovie. Cette peinture singulière mériteroit d'exercer aussi nos muses françoises.

Sanctuaire des arts , utile Imprimerie ,  
 Qui chasses devant toi l'erreur , la barbarie ,  
 Et transmets au papier , par des traits subsistants ,  
 Les progrès de l'esprit et la marche du temps !  
 Ton art industriel , enchaînant la parole ,  
 Garde le foible son qui dans les airs s'envole ;  
 Il forme nos accents , il les peint sous nos yeux ,  
 Il colore l'espace , et rapproche les lieux .  
 Art divin qui des ans répare la furie ,  
 Art qui trompe la mort et redonne la vie ;  
 Qui , fixant sur l'airain tous les talents divers ,  
 Rassemble des trésors épars dans l'univers , etc.

Grâces à cet art , les ouvrages sur la religion se sont excessivement multipliés depuis le règne de Louis XIV ; on feroit une bibliothèque de leurs titres : mais ceux qui ont défendu cette cause n'ont pas toujours conservé la modération et la sagesse des écrivains du grand siècle.

Plusieurs d'entre eux ont cru bien faire en plaidant seulement la cause de la foi , sans insister en même temps sur cette vérité que la foi n'est rien sans les œuvres : « Ruineuse » instruction à toute police , dit Montaigne , et bien plus » dommageable qu'ingénieuse et subtile , qui persuade aux » peuples la religieuse créance suffire seule , et sans les » mœurs , à contenter la divine justice ! L'usage nous fait » voir une distinction énorme entre la dévotion et la con- » science (\*). »

Presque tous ont donné dans un autre écueil ; ils ont suivi l'exemple du père Laubrussel , jésuite , dans son *Traité de l'abus de la critique en matière de religion* , publié en 1710 ; de l'abbé Houtteville , dans sa *Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits* , en 1722 ; de l'abbé Gauthier , dans son *Celse moderne* , en 1752 ; et du père Berruyer , dans sa *Préface de l'Histoire du peuple chrétien* , en 1755. Ils ont eu le malheur de ramasser soigneusement les objections

---

(\*) *Essais* , Livre III , Ch. XII.

de leurs adversaires, et n'ont pas également réussi à les détruire. On ne pense pas qu'il y ait rien de plus maladroit et de plus dangereux. La préface du père Berruyer est surtout remarquable par l'extrait piquant et serré qu'il donne de tous les arguments des incrédules, quoique son intention ne fût pas assurément de les faire valoir. Il en est résulté que des questions qui n'étoient autrefois controversées que sur les bancs de l'école, et parmi les savants, sont devenues populaires. Ainsi, le mal s'est accru même par les remèdes, et la contagion s'est propagée par les médecins.

Je me souviens de l'effet que produisoit, il y a près de soixante ans, sur de simples habitants de la campagne, la lecture du père Berruyer, lecture qu'ils avoient choisie pour s'édifier dans les veillées d'un village reculé où j'ai passé mon enfance. J'étois leur lecteur, et souvent interrompu par les disputes naïves et les questions inattendues auxquelles donnoit lieu cette malheureuse préface du peuple chrétien. Ces pauvres gens étoient bien étonnés d'apprendre qu'on pouvoit douter de ce que monsieur le curé leur enseignoit dans ses prônes. Un bon fermier, syndic de la communauté, centenaire remarquable par son air de patriarche et ses cheveux blancs, mit fin à toutes les controverses, en élevant la voix, et en disant dans son dialecte rustique : « Mes enfants, je ne sais pas si le curé nous trompe ; mais » écoutez un homme de cent ans ; quand même il n'y auroit » ni Dieu ni diable, le mieux et le plus sûr, c'est toujours de » bien faire. » Ces paroles me frappèrent, tout enfant que j'étois ; j'en ai été encore plus frappé depuis, lorsque j'en ai retrouvé le sens formel dans ce passage où Cicéron décide qu'indépendamment de la récompense et de la punition, et fût-on assuré d'échapper aux regards de tous les dieux et de tous les hommes, il n'en faut pas moins éviter l'avidité, l'injustice, le libertinage et la débauche (\*).

---

(\*) *Satis enim nobis, si modo aliquid in philosophiâ profecimus, persuasum esse debet, si omnes deos hominesque celare possimus,*

Telle est la doctrine admirable du *Traité des Devoirs*, doctrine sur laquelle il ne peut y avoir de dissentiment nulle part, comme il y en a, par malheur, dans beaucoup de pays chrétiens, sur le dogme et sur les mystères!

Au surplus, l'inconvénient de ces controverses sur les matières religieuses a été sensible dans tous les temps. De là étoit venue cette vieille maxime : « Parler des hérésies, » c'est les répandre. » Le même danger s'est retrouvé dans toutes les apologies. Autrefois les empereurs Constantin et Théodose le jeune avoient fait brûler et détruire les ouvrages de Celse et de Porphyre contre le christianisme ; mais on en recherchoit la substance dans Origène et dans Eusèbe, qui avoient écrit pour les réfuter ; on vouloit savoir ce que ceux-ci avoient combattu ; et la foiblesse humaine fit quelquefois plus d'attention à la malignité des objections qu'à la force et à l'étalage des réponses.

Les adversaires de la religion ont pris aussi, dans les derniers temps, un moyen d'échapper aux réfutations les plus solides ; c'est de dénaturer l'état de ces questions sérieuses, et de tourner tout en plaisanterie. Bacon sembloit avoir prévu le danger attaché à ce genre d'esprit dérisoire et moqueur. Voyez ses observations sur cette maxime de Salomon : LES RAILLEURS PERDENT LA CITÉ (\*). On peut s'étonner, dit Bacon, qu'en voulant décrire les hommes formés par la nature pour ébranler et perdre les états, Salomon ait choisi le caractère, non pas de l'orgueil et de l'insolence ; non pas de la tyrannie et de la cruauté ; non pas de la témérité et de la violence ; non pas de l'impiété et de la scélératesse ; non pas de l'injustice et de l'oppression ; non pas de la sédition et de la turbulence ; non pas du liberti-

---

*nihil tamen avarè, nihil injustè, nihil libidinosè, nihil incontinenter esse faciendum.* Of. 1. 3.

(\*) *Homines derisores Civitatem perdunt.* Pr. xxxix, 8. Pascal a prononcé dans le même sens : « Diseur de bons mots, mauvais caractère. »

nage et de la volupté; non pas de la sottise et de l'incapacité; mais uniquement celui de la raillerie. Rien n'est plus digne que cette remarque de la sagesse de ce grand roi, qui connoissoit bien ce qui conserve et ce qui perd les empires; il savoit qu'il n'y a point de peste pareille dans le monde à l'esprit de ces gens qui se moquent de tout, qui plaisantent de tout, et ne peuvent souffrir qu'on raisonne sur rien, etc. (\*).

Comment parer à tous ces dangers? Comment prévenir tous ces inconvéniens? Par un moyen simple et unique, par l'instruction, qui est l'apanage de l'homme, et qui le distingue des brutes. Il faut parler à la raison, pour éclairer la conscience. On ne subjugue les esprits que par la persuasion. Chaque homme dit comme Montaigne : « Pour Dieu mercy! ma créance ne se manie pas à coups » de poing. » Encore un coup, c'est la philosophie qui est, selon Plutarque, le remède assuré contre ces deux maux extrêmes de l'impiété et de la superstition (\*\*).

On peut observer que l'Angleterre, qui a produit dans ces derniers temps beaucoup de livres contre la religion, a vu naître aussi une foule d'ouvrages profonds pour sa défense. Nous nous bornerons à citer les Tillotson, les de Lany et les Wischart, dont les sermons sont une suite de discours sur les obligations et sur les preuves du christianisme. Tillotson est le seul qui soit un peu connu en France. Les sermons de de Lany, sur les devoirs de la société, présentent un beau plan; c'est le code pieux de la vie civile. Les cent vingt sermons de Wischart forment une théologie complète et estimée, qu'on dit être écrite sans déclamation et sans intolérance. Notre chaire, qui a de si grands orateurs, ne nous offre rien dans ce genre.

En attendant que cette lacune soit remplie, relisons et

---

(\*) Bacon de Verulam. *De augmentis scientiar.* L. VIII.

(\*\*) Plutarq. *De Iside et Osiride.*



faisons lire à nos enfants les ouvrages des Pascal, des Bossuet, des Fénelon, des Abbadie, des Jaquelot, des Dangeau, en même temps que les sermons des Massillon, des Bossuet, des Bourdaloue. Ce sont là les livres qu'il faut réimprimer et répandre. Estimons-nous heureux d'avoir dans notre langue de si bons préservatifs contre l'abandon de la morale et l'oubli des maximes de l'Évangile.

§. V. *Influence des bons livres de morale.*

L'on ne sait pas assez quelle influence un bon livre peut avoir sur les jeunes esprits. Il y a encore des gens qui demandent à quoi sert la lecture. Les exemples de son utilité ne sont-ils donc pas assez célèbres? Peut-on oublier que ce fut la lecture du livre *de l'Homme*, par Descartes, qui développa tout à coup l'esprit de Mallebranche, et que Tronchin fut médecin, parce qu'il avoit lu un ouvrage de Boërhaave? Montaigne nous cite un beau trait de l'effet de sa traduction de Raymond de Sebond. « Je sais, dit-il, » un homme d'auctorité, nourry aux lettres, qui m'a confessé avoir esté ramené des erreurs de la mescréance, » par l'entremise des arguments de Sebond (\*). » Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler le trait, encore plus mémorable, de la conversion de saint Augustin, opérée autrefois par la lecture d'un ouvrage de Cicéron, que nous n'avons plus. Saint Augustin avoit dix-neuf ans lorsqu'il eut occasion de lire l'*Hortensius*. C'étoit un livre où Cicéron exhortoit la jeunesse romaine à embrasser l'étude de la philosophie.

« J'étois tombé, dit le saint dans ses *Confessions*; j'étois » tombé sur un certain livre de Cicéron, dont on admire » assez généralement le style, mais dont l'âme n'est pas » aussi bien appréciée. Ce livre contient une exhortation à » la philosophie, sous le titre d'*Hortensius*. Ce livre changea

---

(\*) *Essais*, Livre II, Chapitre XII.

» toutes les affections de mon cœur. Il tourna mes prières  
 » vers vous, ô mon Dieu ! et rendit mes vœux et mes de-  
 » sirs tout autres qu'ils n'étoient. Les vaines espérances  
 » s'évanouirent pour moi ; je m'enflammois d'une ardeur  
 » incroyable pour l'immortalité de la sagesse, et je me re-  
 » levois de la fange pour m'élever et retourner à vous....  
 » Comme je brûlois, ô mon Dieu ! comme je brûlois de  
 » quitter la terre pour vous ! Oh ! je ne pouvois concevoir  
 » ce que vous opériez dans mon intérieur ; car c'est en vous  
 » seul qu'est la sagesse. Et cet amour de la sagesse, nommé  
 » en grec philosophie, étoit la passion que ce livre allumoit  
 » en moi (\*). »

Ainsi donc, c'est à Cicéron que nous devons saint Au-  
 gustin ! Que ce passage est remarquable ! Quel honneur  
 éternel pour la philosophie d'un écrivain du paganisme  
 d'avoir influé à ce point sur le fils de Monique, et d'avoir  
 tourné son génie vers la religion chrétienne ! Quel beau  
 livre ce devoit être que cet *Hortensius* ; et qu'il est mal-  
 heureux qu'il ne soit pas venu jusqu'à nous !

Nous pouvons déplorer aussi la mort prématurée qui en-  
 leva Pascal avant qu'il eût rempli son sublime projet, non pas  
 seulement de conduire l'homme à la Foi par la Raison, comme  
 le dit Racine au commencement de son poëme, mais de l'y  
 amener par cette persuasion dont l'effet devoit être de rendre  
 DIEU SENSIBLE AU COEUR. Quel beau tableau il eût tracé ! Nous

---

(\*) *Perveneram in librum quemdam Ciceronis cujus linguam ferè omnes miramur, pectus non item. Sed liber ille ipsius exhortationem continet ad philosophiam, et vocatur Hortensius. Hic verò liber mutavit affectum meum, et ad te ipsum, Domine, mutavit preces meas, et vota ac desideria fecit alia. Viluit repente mihi omnis vana spes, et immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili, et surgere jam cœperam, ut ad te redirem.... Quomodò ardebam, Deus mi, quomodò ardebam evolare à terrenis ad te, et nesciebam quid ageres mecum ! apud te enim est sapientia. Amor autem sapientiæ nomen græcum habet philosophiam, quo me accendebat ille liber.*  
 AUGUST., lib. 3, Confess., cap. 4.

n'en avons rien qu'une ébauche; mais c'est une ébauche d'Apelle.

Relisons donc, reméditons les *Pensées de Pascal* et les bons livres de ce genre, que l'on ne quitte pas sans former le dessein de devenir meilleur. Enfin, il vient un âge où l'homme se dit, comme Horace :

Nimirum sapere est abjectis utile nugis,  
Et tempestivum pueris concedere ludum (\*);

ou bien comme Voltaire, qui a rendu la même idée avec plus d'élégance encore :

Laissons à la belle jeunesse  
Ses folâtres emportements:  
Nous ne vivons que deux moments;  
Qu'il en soit un pour la sagesse!

Ceux qui seront dans cette heureuse disposition connoîtront mieux le prix des *Pensées de Pascal*. Ils trouveront dans ces fragments un caractère de franchise, un ton de persuasion, un goût de vérité, qui ressortent à chaque ligne et qui saisissent le lecteur. On voit qu'accablé de souffrances, l'auteur pousse jusqu'à l'excès sa piété mélancolique; mais il ne dit que ce qu'il croit et ne peint que ce qu'il éprouve. C'est la raison la plus profonde, avec la foi la plus sincère. Son âme s'ouvre et se démontre, quand d'un côté il rapetisse et rabaisse le moi humain, pour s'élaner de l'autre à ce qu'il y a de plus grand dans le beau idéal de la religion, et qu'il jette, au milieu d'une simple prière, ces paroles sublimes : « Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut » pas remplir mon attente (\*\*). » Paroles qui respirent le même sentiment profond avec lequel saint Augustin disoit aussi à Dieu : « Tu nous as faits pour toi, Seigneur! et notre

---

(\*) HORAT., Epist. L. 2, 2, v. 141-142.

(\*\*) Voltaire censuroit Pascal, et le savoit par cœur. On peut croire que cette belle expression de Pascal, *Tout ce qui n'est pas Dieu, etc.*, a été la source indirecte de ces deux vers d'Aménaïde :

Trop de prévention peut-être me possède;  
Mais je ne puis souffrir ce qui n'est pas Tancrède.

## CLXXX INTRODUCTION AUX PENSÉES DE PASCAL.

» cœur est inquiet, jusqu'à ce qu'il trouve en toi seul ce repos  
» qu'il cherche partout, et dont le besoin le tourmente (\*)! »

Nous sommes heureux de saisir et de faire sentir l'accord qui existe toujours sur ces points importants, entre les vues philosophiques et les idées religieuses. Senèque dit expressément qu'il n'y a rien au monde de plus méprisable que l'homme, à moins qu'il ne s'élève au-dessus de l'humanité (\*\*). Platon prononce que l'homme est tout entier dans son âme, et que cette âme doit aspirer à se mouler sur l'exemplaire éternel de la sagesse de Dieu (\*\*\*). N'est-ce pas là précisément ce que Pascal avoit en vue?

Il n'est pas donné à tous les hommes de monter à cette hauteur; mais il est du devoir de tous les hommes de chercher à se connoître. Cette étude, plus rare, suivant Pascal, que celle même de la géométrie, est aussi beaucoup plus utile. Son livre en fait sentir fortement la nécessité. Tirons-en la conclusion, en répétant ce qu'il a dit et ce qu'il a, surtout, prouvé par son exemple:

« Toute notre dignité consiste dans la pensée : c'est de  
» là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée.  
» Travaillons donc à bien penser! Voilà le principe de la  
» morale. »

---

(\*) *Fecisti nos ad te, Domine, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te!*

(\*\*) *O quàm contempta res est Homo, nisi supra humana se erexit!* Senec. natur. quæst., L. I, in *Præfat.* Montaigne cite ce passage et le commente à sa manière, à la fin du chapitre XII du second livre des *Essais*. Il termine ce qu'il en dit par ces paroles remarquables : « C'est à nostre foy chrestienne, non à sa vertu stoïque, de prétendre » à cette divine et miraculeuse métamorphose. »

(\*\*\*) Il faut lire ce que J.-J. Barthélemy fait dire à Platon dans le 26<sup>e</sup> chapitre d'*Anacharsis*, et qui est tiré mot à mot des ouvrages de ce grand philosophe.

A Paris, le 30 octobre 1817.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.







